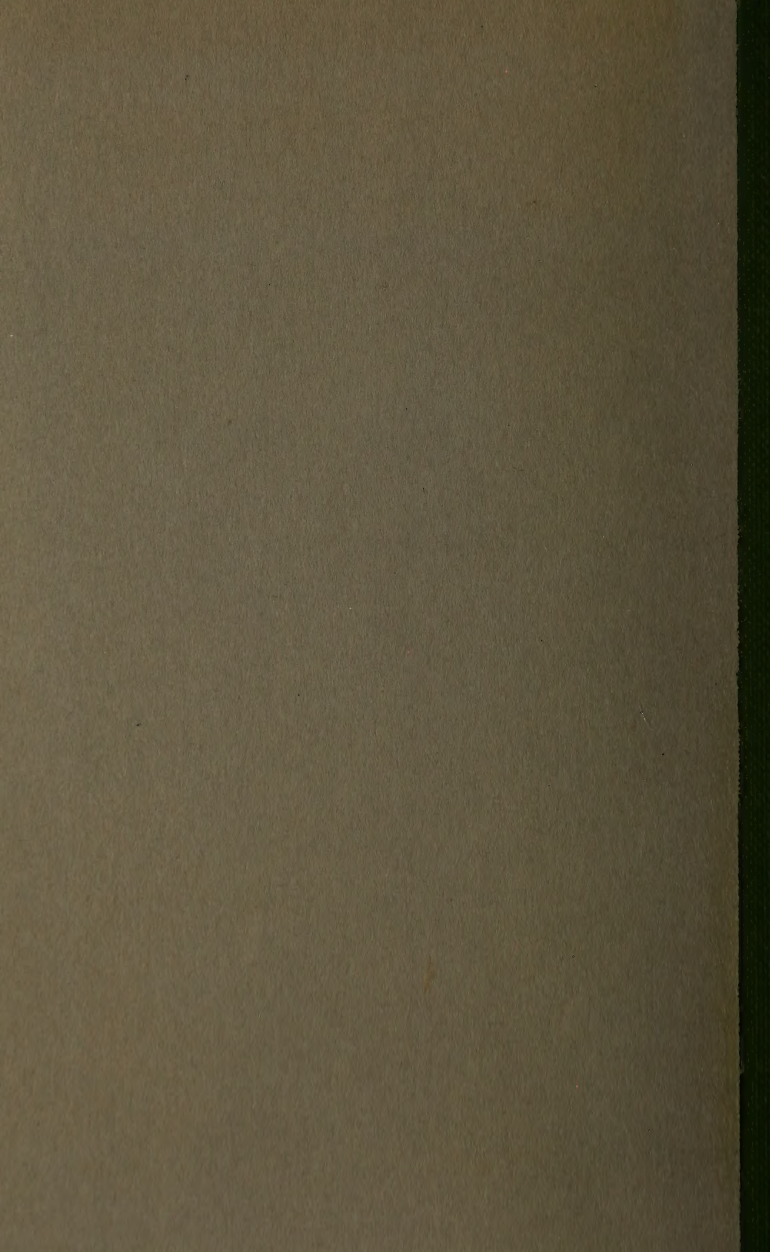


3 1761 09939951 1

LF Saint-Réal, César Vichard de
S151conL Conjuratiön des Espagnoles
 contre la république de Venise.
 «Ed. by» A.Lombard.



COLLECTION
DES
CHEFS-D'ŒUVRE MÉCONNUS

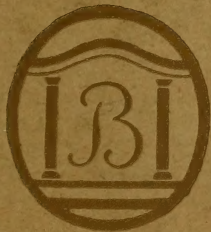
SAINT-RÉAL

**CONJURATION
DES ESPAGNOLS
CONTRE LA
RÉPUBLIQUE DE VENISE**

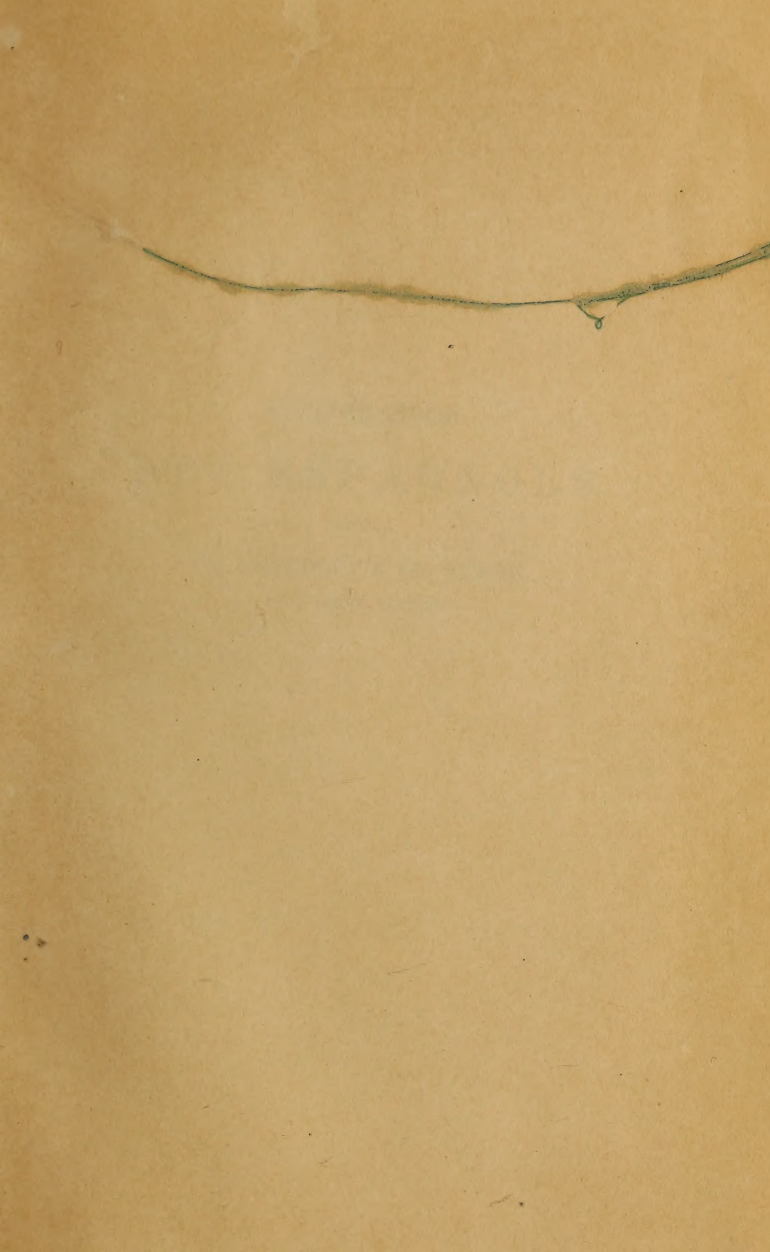
INTRODUCTION ET NOTES
DE
ALFRED LOMBARD

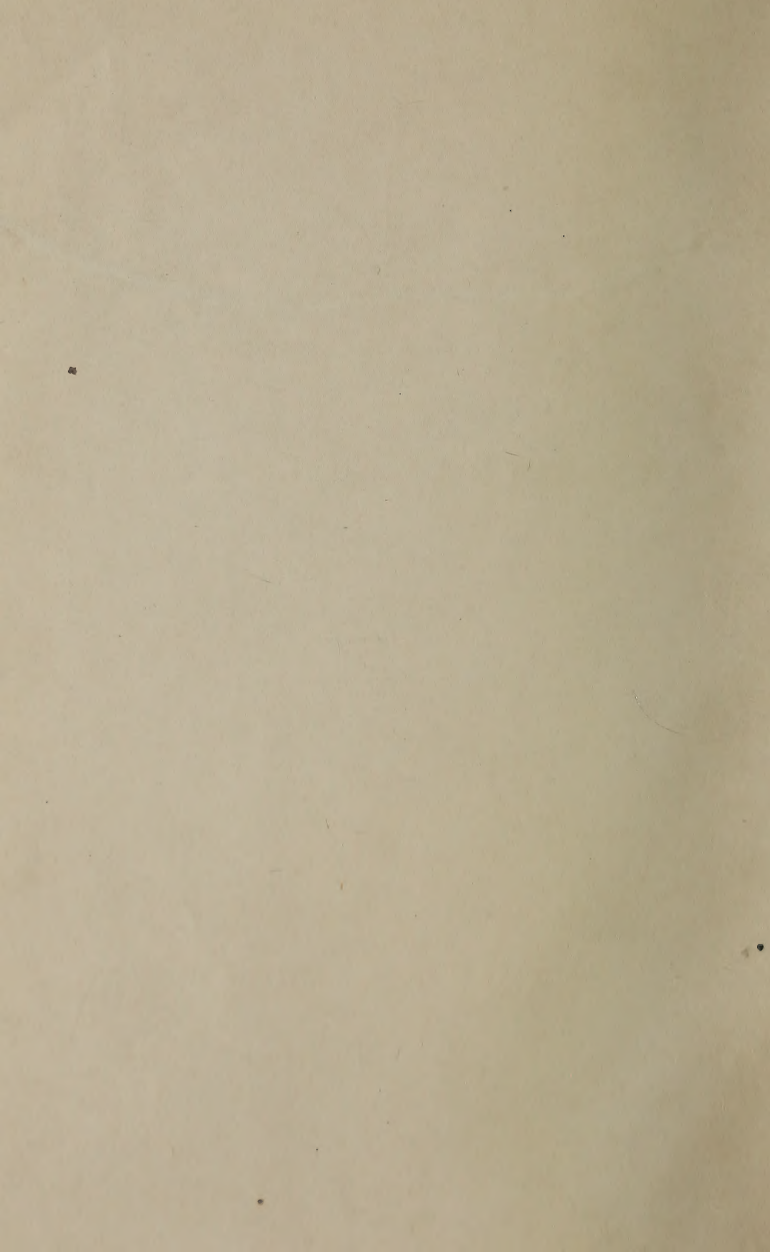
AVEC UN PORTRAIT GRAVÉ SUR BOIS PAR
OUVRÉ

19



23





CONJURATION
DES ESPAGNOLS

CONTRE

LA RÉPUBLIQUE DE VENISE

EN L'ANNÉE MDCXVIII

LA COLLECTION DES CHEFS-D'ŒUVRE MÉCONNUS

EST PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE M. GONZAGUE TRUC

La collection des «CHEFS-D'ŒUVRE MÉCONNUS» est imprimée sur papier Bibliophile Inaltérable (pur chiffon) de Renage et d'Annonay, au format in-16 Grand-Aigle (13,5 × 19,5).

Le tirage est limité à deux mille cinq cents exemplaires numérotés de 1 à 2500.

Le présent exemplaire porte le N°

610

Le texte reproduit dans ce volume est celui de l'édition de 1674.



CÉSAR VICHARD, ABBÉ DE SAINT-RÉAL
(1639-1692)

Gravé par Achille OUVRE

D'après un dessin de VERAN (de Chambéry).

COLLECTION
DES
CHEFS-D'ŒUVRE MÉCONNUS

SAINT-RÉAL, *Vénise 1797*

CONJURATION
DES ESPAGNOLS

CONTRE
LA RÉPUBLIQUE DE VENISE

EN L'ANNÉE MDCXVIII

INTRODUCTION ET NOTES

PAR
ALFRED LOMBARD

Avec un portrait gravé sur bois par Achille OUVRE



ÉDITIONS BOSSARD

43, RUE MADAME, 43

PARIS

1922

LF

S 151 con L

603836

14.3.55

INTRODUCTION

DE

ALFRED LOMBARD



INTRODUCTION

LA *Conjuration des Espagnols*, ce récit que Voltaire plaçait parmi les morceaux les plus brillants de notre prose, n'est pas un roman : il contient trop de vrai. Ce n'est pas non plus de l'histoire telle que nous la comprenons maintenant. C'est une narration historique, arrangée par endroits selon les procédés du roman, et dont l'intérêt, à cause de cela, sera peut-être plus apprécié aujourd'hui qu'il y a trente ans. Elle répond à certains besoins de l'esprit que notre génération ressent plus vivement que la précédente, et qui valent un regain de faveur à l'histoire romancée.

Nos contemporains goûtent fort les récits d'aventures, où le plaisir naît des événements, imprévus et pourtant liés, surprenants et tout de même motivés selon la logique particulière du genre. Et que l'aventure nous ramène à l'histoire au lieu de nous en éloigner, voilà qui ne surprendra pas ; car le cadre his-

torique est nécessaire à l'illusion du vrai, et le sera d'autant plus que les aventures seront plus étranges et plus en dehors de la vérité commune. Aussi bien l'histoire, avec l'aspect à la fois coloré et vague que nous lui voyons lorsque nous ne sommes ni des érudits ni tout à fait des ignorants, ne fournit-elle pas le fond et l'éclairage le plus avantageux au déroulement des belles aventures ? L'on peut, soit emprunter à l'histoire un simple décor, soit la suivre de plus près et n'y ajouter qu'autant qu'il faut pour remplir les vides de la documentation et pour donner au récit l'intérêt littéraire ; et ainsi, suivant la proportion où l'on mélangera le vrai et le fictif, on écrira soit un roman historique proprement dit, soit de l'histoire romancée.

Dans un article de la *Revue de France*, M. Marcel Prévost définissait ainsi l'histoire romancée : « Une documentation aussi exacte, et s'il est possible aussi nouvelle que pour un ouvrage d'histoire proprement dite ; — toutes les facultés imaginatives de l'auteur concourant à ressusciter le milieu, les faits, les mœurs, les personnages qu'il raconte ; — exclusion de tout procédé théâtral. » Sauf peut-être la dernière, la narration de l'abbé de Saint-Réal n'a pas mal rempli ces conditions.

S'il eût vécu de nos jours, le brillant abbé — qui du reste n'aurait probablement pas été un abbé — eût-il écrit des romans ou des livres d'histoire ? Si nous ne pouvons répondre à cette question, nous voyons du moins très bien pourquoi, vivant en son temps, il fit ce qu'il a fait. Au roman manquait alors la consécration d'un grand modèle antique, et ce genre, discrédité par le dévergondage d'imagination de la littérature héroïque, était toujours aimé sans doute de beaucoup de lecteurs, mais très décrié auprès des lettrés et des gens de goût. La théorie de l'évolution des genres a eu l'avantage de faire voir clairement pourquoi des écrivains de même tempérament se sont exprimés dans des formes littéraires si différentes, ou y ont si inégalement réussi, suivant qu'ils ont vécu à une époque ou à une autre de l'histoire des lettres. La Bruyère avait les dons qui sont aujourd'hui ceux d'un romancier, et il n'a point fait de romans. Marivaux était plus doué pour le roman psychologique qu'aucun de ses contemporains ; et pourtant, comparés à ses comédies, ses romans sont des œuvres très imparfaites. C'est que le genre n'avait pas encore trouvé sa forme. De même, on s'explique fort bien pourquoi Saint-Réal, qui avait d'assez grandes ambitions littéraires, n'a pas

écrit de romans, mais des nouvelles historiques comme *Don Carlos* ou des narrations d'histoire comme la *Conjuration*.

Que son penchant pour l'histoire n'ait pas fait non plus de lui un historien exact et érudit à la façon des nôtres, nous le comprendrons encore mieux, et nous n'aurons pas besoin pour cela qu'on nous dise qu'il était l'élève du trop fameux Varillas. Quelle idée se faisait-on alors de l'histoire, en dehors du monde très spécial des érudits ? Demandons-le à Fénelon, qui disait : « L'histoire doit ressembler au poème épique » ou à Voltaire, qui écrivait au comte Schouvaloff : « Il n'y a que les gens qui ont fait des tragédies qui puissent jeter quelque intérêt dans notre histoire... Il faut dans une histoire, comme dans une pièce de théâtre, exposition, nœud et dénouement. » N'oublions pas non plus Mably, auteur de ce traité sur la *Manière d'écrire l'histoire*, d'où il résulte que l'inexactitude est le premier devoir des historiens. Tous subordonnaient la recherche du vrai au dessein moral et plaçaient dans l'instruction de l'esprit et l'amélioration des cœurs le véritable but de l'histoire. Ainsi Voltaire, dans son *Histoire de Russie*, a donné de la mort du tsarévitch Alexis un récit qu'il savait faux. Son enquête ne lui permettait

pas de douter que Pierre le Grand eût fait périr son fils dans les supplices. Mais il écrivait son livre pour donner Pierre le Grand en exemple aux hommes et aux rois ; il ne lui convenait donc pas de ternir l'image de son héros. Et, comme pour s'excuser, il écrivit dans sa préface : « *Que nulle vérité ne soit cachée* : c'est une maxime qui peut souffrir quelques exceptions. »

D'ailleurs, notre scrupule infini d'exactitude est-il nécessairement la forme définitive de l'esprit historique ? On connaît le scepticisme de certains historiens de profession, qui, sachant par expérience à quel point il est difficile d'isoler complètement le fait historique, et d'en éliminer l'élément subjectif, déclarent volontiers que l'histoire ne sera jamais qu'un roman. Ne nous hâtons pas trop, en tout cas, de condamner nos ancêtres parce qu'ils ont cherché moins le vrai que le vraisemblable, moins la réalité objective des détails que l'interprétation générale et la signification humaine des événements.

Un beau matin de mai, en 1618, les Vénitiens virent les corps de quelques suppliciés pendus entre les piliers de Saint-Marc, et le bruit courut aussitôt que c'étaient des officiers étrangers qui avaient conspiré pour livrer la

ville aux Espagnols. L'émotion fut vive, et s'accrut de tout le mystère qui entourait ces exécutions. Sûrs de leur autorité à Venise, et craignant des complications avec l'étranger, les Conseus gardèrent le silence absolu sur toute l'affaire. Et c'est pourquoi, pendant si longtemps, les historiens devaient en parler. D'abord ce furent des relations manuscrites et des lettres supposées qui circulaient sous le manteau. Les Espagnols, naturellement, niaient la conjuration. Les victimes étant surtout des Français, l'ambassadeur de France protesta dans ses lettres contre ce qu'il appelait des cruautés inutiles, et les écrivains français, en général, le suivirent. Ainsi, Amelot de la Housaye. En 1663, pour la première fois, l'historien officiel Nani fut autorisé par la République à parler de l'événement de 1618. Sa version est à peu près exacte, mais très sommaire. C'est alors que Saint-Réal s'empara de ce beau sujet ; et son livre eut un tel succès qu'il prit l'autorité d'une source historique. Interdit tout d'abord à Venise, il y pénétra cependant en copies manuscrites, qui prirent place dans des bibliothèques et furent utilisées ensuite par des historiens italiens, comme des pièces originales. Au XVIII^e siècle, le Bourguignon Grosley découvrit dans Saint-Réal des

erreurs historiques, et de nouveau la conjuration fut niée. Sous l'Empire, le comte Daru, qui avait résidé à Venise, eut connaissance des pièces officielles. Mais il en tira la conclusion qu'en réalité il s'était agi d'une conspiration contre les Espagnols, ourdie par d'Ossune, le vice-roi de Naples, qui voulait se rendre indépendant dans son gouvernement, avec la complicité des Vénitiens. L'affaire n'ayant pas réussi, ceux-ci s'étaient empressés de sacrifier leurs agents, Jacques Pierre et Renault. Déjà l'historien allemand Chambrier d'Oleyres avait donné une version analogue à celle de Daru, avec cette différence que selon lui c'étaient les Espagnols qui avaient conspiré avec les Français contre les Turcs. De cette façon aussi Jacques Pierre et Renault étaient des subalternes et des témoins gênants qu'on avait fait disparaître. Ranke enfin rétablit la réalité de la conjuration contre Venise ; mais, conformément aux tendances hypercritiques de son école, il en réduisit extrêmement l'importance.

Il y eut certainement une conjuration des Espagnols contre Venise, et le péril fut très réel. Telle est bien l'opinion des historiens italiens qui ont repris la question à la fin du XIX^e siècle. On peut même dire que, pendant une vingtaine d'années, l'Espagne fut en conspiration

permanente contre la République. Déjà Baschet avait trouvé dans les archives de Venise la preuve de deux complots antérieurs à celui de 1618, l'un en 1600 et l'autre en 1612 (*Les Archives de Venise*, p. 603 et 620), et plus récemment A. Zambler a publié des pièces relatives à toute une série de tentatives semblables.

La position des Espagnols, maîtres de Naples et de Milan, faisait d'eux les rivaux de Venise sur terre et sur mer. De son côté Venise s'était alliée aux Hollandais ; elle était intervenue dans le conflit du duc de Savoie et du gouverneur de Milan pour la possession du Montfer rat. Puis, lorsque les Vénitiens furent en guerre avec Ferdinand de Styrie et assiégèrent Gradisca, le gouverneur de Milan envoya des troupes au secours de la ville. Les Espagnols ne désiraient pas une rupture ouverte, qui à ce moment n'eût pas mieux servi leurs intérêts que ceux des Vénitiens ; mais renverser par surprise le gouvernement de la République aurait été le triomphe de leur politique italienne. Aussi, malgré la paix de 1617, les Espagnols d'Italie continuèrent-ils leurs intrigues.

Les guerres de religion étant finies en France et dans les Pays-Bas, une foule de gens

d'épée, se trouvant sans emploi, avaient loué leurs services à l'étranger et principalement en Italie. S'ennuyant à ne rien faire, ils se lançaient volontiers dans des aventures qui les conduisaient à la fortune ou à la potence. C'est un curieux type de ces aventuriers que ce Jacques Pierre, le seul des héros de Saint-Réal dont le nom et l'histoire nous soient parvenus à peu près exactement. Au service de la Toscane, il avait imaginé des plans contre l'Angleterre et la Hollande. Puis à Naples, il fut remarqué par le vice-roi, duc d'Ossune. De qui partit l'initiative du complot ? on ne sait trop ; mais Jacques Pierre devint l'instrument du duc. Il s'était rendu à Venise, où il avait cherché à gagner la confiance des Dix par des dénonciations. Malgré les avertissements de son représentant à Rome, la République lui donna un commandement dans la flotte. Ignorant dans l'art d'écrire, Jacques Pierre prit pour secrétaire un autre Français, Regnault ou Renault d'Arnaud. Ses autres complices connus sont le pétardier Langrand ou Langlade, Charles et Jean Desbouleaux, Tournon, qui avait été à l'escalade de Genève, La Barrière, La Combe ou Colombe, Rossetti. Un certain Laurent Nolot servait d'intermédiaire et de courrier entre les conjurés de Venise et le duc

d'Ossune. La complicité de l'ambassadeur d'Espagne à Venise, la Cueva, marquis de Bedmar, paraît certaine, celle de Don Pedro de Tolède, gouverneur de Milan, au moins probable. Les conjurés devaient mettre le feu en quelques points de la ville pour y jeter le désordre, s'emparer du Rialto et de l'Arsenal, y enlever l'artillerie, et se rendre maîtres de Saint-Marc et du Palais. Prudemment, le duc d'Ossune se bornait à fournir deux ou trois galions commandés par l'Anglais Elliot ; mais, une fois l'affaire faite, une flotte imposante devait venir prendre possession de Venise. Le pillage de la ville récompenserait les conjurés.

L'époque prévue était l'automne de 1618. Mais au mois d'avril vinrent à Venise deux Dauphinois, Balthazar Juven et Gabriel Montcassin. Jacques Pierre commit l'imprudence de se confier à ces nouveaux venus. Immédiatement, Juven révéla le complot au doge Donato, forçant Montcassin à parler aussi. Jacques Pierre et Langlade avaient reçu l'ordre de rejoindre la flotte, et peu s'en était fallu que la conjuration n'éclatât au moment de leur départ. Les Dix ordonnèrent au général de mer de les mettre à mort. Renault et les deux Desbouleaux furent arrêtés, mis à la torture, et enfin étranglés et pendus par les pieds

entre les piliers de Saint-Marc, Renault le 18 mai, les autres le 23. A Crème, deux autres officiers français, Jean Bérard et Fournier, qui avaient tenté de livrer la place à Don Pedro, furent pris et exécutés. Les centaines d'officiers et de soldats hollandais et français, étranglés secrètement ou noyés la nuit dans les canaux, sont le produit de l'imagination populaire. Mais rien ne nous oblige à croire avec Ranke que la répression n'ait fait aucune victime en dehors de celles qui sont expressément nommées dans les communiqués des Dix. Il est bien probable, au contraire, qu'il y en eut d'autres. Venise, en tout cas, fut dans une extraordinaire agitation ; la foule s'ameuta contre l'ambassade d'Espagne et contre les officiers étrangers. Instantanément, la ville se vida de mercenaires. Tout indique que le gouvernement prit alors d'énergiques mesures de défense ; peu après, le doge Gritti obtint le rappel de Bedmar, puis de Pedro de Tolède et de d'Ossune.

Telle fut cette terrible aventure, où l'on trouve à souhait, pour un écrivain doué d'imagination, des passions violentes, du danger, de l'audace, du mystère et des supplices. Mais ce que Saint-Réal a ajouté à ces quelques données n'est pas tout entier le produit de son

imagination. Il s'est servi de sources qu'il devait croire authentiques, et qui le sont probablement plus qu'on ne l'a admis en général. Nous donnons dans nos notes quelques-unes des raisons qui nous paraissent autoriser cette opinion. Ainsi le jugement de Voltaire, toujours si exactement informé de tout, peut être accepté aujourd'hui encore : « L'abbé de Saint-Réal, qui a écrit cet événement célèbre avec le style de Salluste, y a mêlé quelques embellissements de roman ; mais le fond en est très vrai. » (*Essai sur les mœurs*, chap. 186.)

Un ouvrage « embelli » de cette manière ne demande pas un commentaire historique suivi, qui serait d'ailleurs bien aride. Nous donnons simplement en note les renseignements nécessaires sur les documents dont Saint-Réal s'est servi ; pour quelques passages caractéristiques, nous rapprochons le texte de la source historique, et nous ajoutons en appendice un fragment de la plus importante de ces sources, afin que chacun puisse juger par lui-même de la façon dont l'écrivain arrange et orne son récit, tout en restant, plus qu'on ne l'a cru, fidèle à la vérité de l'histoire.

En appendice aussi, nous transcrivons deux fragments de cette communication des Dix au Sénat, du 18 octobre 1618, que notre auteur

ne connaissait pas et qui contient la plus grande partie de ce que nous savons de source certaine sur la fameuse conjuration. On s'apercevra que cette réalité se trouve être parfois aussi intéressante et dramatique que l'œuvre littéraire. Ainsi, la scène où du haut du clocher de Saint-Marc Jacques Pierre montre à ses compagnons la ville étalée à leurs pieds avec toutes ses richesses si mal défendues : « N'est-ce pas un péché que tout cet argent appartienne à ces poltrons qu'un bâton met en fuite ? » Voilà bien les propos de ce soldat, si peu lettré qu'il avait besoin d'un secrétaire pour sa correspondance ; et, par moments, il semble que la verve de Froissart aurait bien mieux rendu le caractère de tels hommes et de tels événements que les périodes classiques des harangues de Saint-Réal.

Pourtant l'abbé ne dédaignait point les façons de parler familières. Trouvant dans ses sources la plaisanterie de Jacques Pierre sur les Pantalons, il n'a eu garde de l'omettre dans son livre.

On distingue fort bien, d'ailleurs, dans l'arrangement et la mise en œuvre de sa composition, ce qui n'est que procédé littéraire, exercice d'école, imitation des modèles, de ce qui tient à sa manière propre et au tour particulier

de son imagination. Ce qui est bien à lui, c'est l'art même de la narration, c'est l'invention du détail, c'est ce qu'il imagine pour suppléer avec du vraisemblable aux lacunes de la vérité connue, c'est le don de se représenter ce qui a dû ou pu être, et de tirer d'une simple indication une scène complète. Et tout cela est presque toujours excellent. Le personnage de la courtisane grecque, par exemple, n'est pas dans les sources ; mais parmi cette foule d'officiers répandus, disent les textes, « dans les hôtels et les maisons garnies » on devine que des femmes de cette sorte durent avoir un rôle. Dans les dernières pages surtout éclate le talent de Saint-Réal. Lorsque après tant de préparatifs la conjuration est enfin découverte, la narration se fait rapide, pressée, émouvante. La perquisition de Comino à la Procuratie et à l'Arsenal (et nous voyons ici comme Saint-Réal a adroitement tiré parti des brèves indications données par les textes sur la participation de quelques « pétardiens » au complot), l'assassinat de Jacques Pierre, l'interrogatoire de Renault, l'audience donnée par le Sénat à Bedmar, tout ce dénouement, écrit dans une langue qui n'a presque pas vieilli, est vraiment l'un des meilleurs morceaux de notre prose. C'est bien un chef-d'œuvre méconnu.

Ce qui est beaucoup moins bon, c'est la scène où Saint-Réal, victime des conventions littéraires de son temps, a voulu faire de Jacques Pierre et de Renault non plus seulement des personnages de Salluste et de Tite-Live, mais des héros de Corneille. Il me semble qu'ici la tragédie, plus que le roman, a gâté l'histoire. Car je ne pense pas seulement à la grande harangue de Renault, mais à toute cette scène théâtrale et bien peu vraisemblable où le même Renault lit sur le visage de Jaffier ses irrésolutions et sa défaillance. C'est une idée de théâtre, en effet — et pas de bon théâtre — qui a traversé l'esprit de Saint-Réal ; et elle a été reconnue, et recueillie avec soin, par les écrivains de théâtre qui se sont inspirés de son œuvre.

Car la *Conjuration*, comme le *Don Carlos*, eut toute une postérité littéraire. En 1682, Otway en tirait sa *Venise sauvée*, pièce singulière, pathétique, qui a été reprise de nos jours, on le sait, par le Théâtre de l'Œuvre. Dans l'intrigue politique de Saint-Réal, Otway a introduit un drame d'amour. Jaffier est l'époux de Belvidera, fille du sénateur Priuli ; plein de haine pour le cruel Priuli, qui a renié sa fille, et qui la poursuit de sa haine, il entre dans la conjuration. Mais il livre le

secret à Belvidera ; celle-ci, qui a été offensée par Renault, décide son mari à révéler le complot. Les conjurés sont arrêtés ; mais Jaffier, saisi de remords, poignarde Jacques Pierre pour le soustraire au supplice, puis se tue, et Belvidera perd la raison et meurt sous les yeux de son père. Dans cette pièce, l'écrivain anglais a traduit presque mot à mot plusieurs morceaux de Saint-Réal, entre autres la grande harangue de Renault (voir Appendice III). En 1698, Lafosse donnait son *Manlius*, tragédie prise dans Saint-Réal et dans Otway plus encore que dans Tite-Live. Mais la conjuration de Venise lui avait paru trop moderne pour faire le sujet d'une tragédie noble. Voltaire, comparant la pièce anglaise et la pièce française, mettait la narration de Saint-Réal très au-dessus de l'une et de l'autre ; puis il ajoutait : « Remarquez le préjugé qui a forcé l'auteur français à déguiser sous des noms romains une aventure connue que l'anglais a traitée naturellement sous les noms véritables. On n'a point trouvé ridicule au théâtre de Londres qu'un ambassadeur espagnol s'appelât Bedmar, et que les conjurés eussent le nom de Jaffier, de Jacques Pierre, d'Elliot ; cela seul en France eût pu faire tomber la pièce. » La tragédie d'Otway fut présentée au public français en

1746, par La Place, dans une adaptation en vers, abrégée, expurgée, et réduite à un squelette. Elle ne devait être complètement traduite et jouée en France que sous la Restauration.

VIE ET ŒUVRES DE SAINT-RÉAL

L'abbé César Vichard de Saint-Réal est né en 1643 ou 1644 en Savoie, à Chambéry ou au château de Saint-Réal. Venu jeune à Paris, il travailla à la Bibliothèque Royale avec Varillas. Il publia en 1671 son traité *De l'usage de l'histoire*, en 1672 *Don Carlos*, en 1674 la *Conjuration des Espagnols contre Venise*. Ayant perdu sa pension, il revint en Savoie et s'attacha à la duchesse Mazarin qu'il suivit à Londres, en 1676. A Paris de nouveau, en 1678, il donne sa *Vie de Jésus-Christ*. En 1680, il est nommé historiographe de la cour à Turin. Mais il n'y reste pas, c'est à Paris, en 1684, qu'il publie son *Césarion*. Ne pouvant gagner la faveur de son souverain, le duc Victor Amédée, il se tourna vers l'électeur de Bavière, Maximilien Emmanuel, à qui il dédia son *Traité de la valeur* (1688), puis encore vers la France. Ses dernières œuvres sont la traduction des *Lettres de Cicéron à Atticus* (1691) et le traité *De*

la critique (1692). Il mourut à Chambéry, en 1692. Les œuvres posthumes, y compris la *Conjuration des Gracques*, qu'on joint souvent à la *Conjuration contre Venise*, ne sont pas authentiques.



BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES HISTORIQUES.

G. Battista Nani, *Historia della republica Veneta*. Venise, 1663.

Vittorio Siri, *Memorie recondite*. Paris, 1677.

Grosley, *Dissertation sur l'histoire de la conjuration de Venise par Saint-Réal*, 1755.

De Chambrier d'Oleyres, *De la Conjuration des Espagnols contre la République de Venise*, dans les *Mémoires de l'Académie de Berlin*, 1801 (classe de Belles-Lettres).

Daru, *Histoire de la République de Venise*, 1822. — 3^e édition, 1826, 8 vol. (tomes V et VIII).

L. von Ranke, *Die Verschwörung gegen Venedig im Jahre 1618*, 1831. Réimprimé dans : *Historisch biographische Studien*. Leipzig, 1877.

H.-G. Brown, *Venetian Studies*. Londres, 1887.

Raulich, *La Congiura Spagnola contro Venezia*. *Nuovo archivio veneto*, tome VI, 1893.

Amelia Zambler, *Contributo alla storia della congiura spagnuola contro Venezia*. *Nuovo archivio veneto*, t. XI, 1896.

OUVRAGES LITTÉRAIRES.

Otway, *Venice Preserved, a tragedy*. Londres, 1682.

Adaptation de La Place, *Venise sauvée, tragédie imitée de l'anglais d'Otway*. Paris, 1746.

Traductions : La Place, *Venise sauvée*, dans le *Théâtre anglais*, tome V, 1747 ; de Barante, *Venise sauvée*, dans les *Chefs-d'œuvre des théâtres étrangers*, 12^e livraison, théâtre anglais, tome II, 1822 ; H. Marcel, *Venise sauvée* (en vers), 1886.

La Fosse, *Manlius Capitolinus*, tragédie. Paris, 1698.

Sayous, *Histoire de la littérature française à l'étranger*. 1853.

A. Johnson, *La Fosse, Otway, Saint-Réal, origines et transformations d'un thème tragique*, thèse. Paris, 1901.

G. Dulong, *L'Abbé de Saint-Réal, étude sur les rapports de l'histoire et du roman au XVII^e siècle*, 2 vol. Paris, Champion, 1921.

PRINCIPALES ÉDITIONS DE LA « CONJURATION » :

Conjuration des Espagnols contre la République de Venise en l'année MCXVIII. A Paris, chez Claude Barbin, 1674, 327 p. (a)

Œuvres de M. l'abbé de Saint-Réal, nouvelle édit. La Haye et Paris, 1722, 5 vols. 12°.

Œuvres de M. l'abbé de Saint-Réal, nouvelle édit. rangée dans un ordre meilleur et augmentée. Paris, 1745, 3 vol. 4° ou 6 vol. 12°.

Œuvres, etc... Paris, 1757, 8 vols. 12°.

Histoire de la Conjuration des Espagnols. Paris, Renouard, 1795, in-4°.

Plusieurs éditions ont paru dans le premier tiers du XIX^e siècle.

Traductions : A conspiracy of the Spaniards against the State of Venice, traduit par J. D. Londres, 1675.

La Congiura dei Spagnuoli contro la republ. di Venezia n. a. 1618. Venise, 1681, 12°.

Nous suivons le texte de la première édition, en nous bornant à moderniser suivant l'usage l'orthographe et la ponctuation. Les éditeurs du XVIII^e et plus encore ceux du XIX^e siècle ont introduit dans le texte de Saint-Réal un assez grand nombre de corrections destinées à en rajeunir le style. Nous indiquons en note les plus caractéristiques de ces retouches.

(a) M. G. Dulong, dans sa bibliographie de Saint-Réal (*op. cit.*, t. II, p. 63), signale à la bibl. de Bordeaux une édition de la même année (ou une contrefaçon ?) de 177 p. ; et, d'après le *Dictionnaire* de Marchand, une édition de 1683.

CONJURATION
DES ESPAGNOLS
CONTRE LA RÉPUBLIQUE DE VEVISE
EN L'ANNÉE MDCXVIII



AVIS

Il est parlé de cette conjuration dans l'Histoire de Monsieur Nani, livre troisième, page 156, et au cinquième tome du Mercure Français, page 38 de l'année 1618 (1). Les principales pièces dont elle est tirée, comme la relation du marquis de Bedmar (2), la grande dépêche du capitaine Jacques Pierre au duc d'Ossonne, qui contient tout le plan de l'entreprise (3), la déposition de Jaffier, qui contient toute l'histoire de ce capitaine, le procès criminel des conjurés (4), et plusieurs autres, se trouvent parmi les manuscrits de la Bibliothèque du Roi ; et le Squittinio della Liberta Veneta, parmi les imprimés. Le reste est pris de plusieurs autres mémoires manuscrits, ramassés de différents lieux.

Les notes numérotées sont renvoyées à la fin du volume.





CONJURATION
DES ESPAGNOLS

CONTRE LA RÉPUBLIQUE DE VENISE

EN L'ANNÉE MDCXVIII

DE toutes les entreprises des hommes, il n'en est point de si grandes que les conjurations. Le courage, la prudence, et la fidélité, qui sont également requises ^(a) dans tous ceux qui y ont part, sont des qualités rares de leur nature ; mais il est encore plus rare de les trouver toutes dans une même personne. Comme on se flatte souvent d'être aimé plus qu'on ne l'est, surtout quand on mérite de l'être, et qu'on a pris soin de se faire aimer, quelques chefs de conjuration se reposent entièrement sur l'affection que leurs conjurés ont pour eux ; mais il n'y a guère d'amitiés qui soient plus fortes que la crainte de la mort. Que si cette affection est violente, elle prévient le jugement dans les rencontres inopinées, elle n'est pas accompagnée de la

(a) Plusieurs éditeurs ont corrigé : requis.

discrétion nécessaire, et la plupart des gens qui veulent extrêmement quelque chose, témoignent trop de la vouloir. Si un conjuré est si éclairé, qu'il n'y ait aucune indiscretion à craindre de sa part, il ne s'engage jamais si fortement d'affection que les autres ; il connaît trop l'étendue et la vraisemblance du péril où il s'est exposé, et les divers partis qu'il peut prendre pour s'en dégager ; il voit enfin que les avantages qu'il peut tirer de l'entreprise sont incertains, et que s'il la veut découvrir à ceux contre qui elle est faite, sa récompense est assurée. D'ailleurs la plus grande partie de la capacité des hommes n'est fondée que sur leur expérience, et ils raisonnent rarement juste dans la première affaire qui leur passe par les mains. Les plus sages sont ceux qui profitent des fautes qu'ils y commettent, et qui en tirent des lumières et des conséquences pour se gouverner mieux à l'avenir. Mais comme il n'y a aucune comparaison, soit pour le péril, soit pour la difficulté, entre une conjuration et quelque autre affaire que ce soit, quelque expérience qu'on ait en toute autre matière, on n'en saurait tirer aucune lumière ni conséquence certaine pour se bien conduire dans une conjuration. Pour n'y faire point de faute considérable, il serait nécessaire d'avoir déjà été d'une autre ; mais il

est rare qu'un même homme soit de deux en sa vie. Si la première réussit, les avantages qu'il en retire le mettent d'ordinaire en état de n'avoir plus besoin de s'exposer au même hasard. Si elle ne réussit pas, il y périt, ou s'il échappe, il n'arrive guère qu'il veuille courir le même risque une seconde fois. Il faut ajouter à ces inconvénients que, quelque haine qu'on ait pour les tyrans, on s'aime toujours plus soi-même qu'on ne hait les autres ; que ce n'est pas assez que des conjurés soient fidèles, si chacun d'eux n'est persuadé que ses compagnons le sont aussi ; qu'un chef doit avoir égard à toutes les terreurs paniques, et aux plus ridicules imaginations qui leur peuvent prendre, tout de même qu'aux difficultés les plus solides qui se rencontrent dans son entreprise, parce que les unes et les autres sont également capables de la ruiner ; qu'un mot dit pour un autre sujet, un geste fait sans dessein, peuvent faire croire qu'on est trahi, et précipiter l'exécution ; qu'une circonstance du temps ou du lieu, qui ne sera d'aucune importance, suffit quelquefois pour effrayer les esprits par cette seule raison qu'elle n'aura pas été prévue ; que de la manière que les hommes sont faits, il leur semble toujours qu'on devine leur secret, ils trouvent des sujets de croire qu'ils sont découverts dans tout ce

qui se dit et qui se fait devant eux, et qui se sent coupable prend tout pour lui. Que si toutes ces difficultés sont presque insurmontables dans les conspirations qui n'ont pour but que la mort d'une seule personne, que sera-ce dans celles qui en attaquent un grand nombre à la fois, qui tendent à l'usurpation d'une ville ou d'un État entier, et qui par cette raison demandent beaucoup plus de temps pour les disposer, et plus de gens pour les exécuter ?

Ces considérations m'ont toujours fait regarder ces sortes d'entreprises comme les endroits de l'histoire les plus moraux et les plus instructifs ; et c'est aussi ce qui m'oblige à faire part au public de la conjuration qu'un ambassadeur d'Espagne à Venise fit contre cette république il y a environ cinquante-six ans (a). Je ne sais si mon jugement est séduit par l'amour du sujet que j'ai pris à traiter ; mais j'avoue ingénument qu'il me semble qu'on ne vit jamais mieux ce que peut la prudence dans les affaires du monde, et ce qu'y peut le hasard, toute l'étendue de l'esprit humain et ses bornes diverses, ses plus grandes élévations et ses faiblesses les plus secrètes, les égards infinis qu'il faut avoir pour gouverner les hommes, la diffé-

(a) Correction des éditeurs du XIX^e s. : en 1618.

rence de la bonne subtilité avec la mauvaise, de l'habileté avec la finesse. Et si la malice n'est jamais plus haïssable que lorsqu'elle abuse des choses les plus excellentes, on en concevra sans doute beaucoup d'horreur par cette histoire, quand on y verra de très grandes qualités employées pour une fin détestable. Ainsi, jadis un sage grec, voyant un criminel soutenir une fausseté au milieu des tourments avec une constance merveilleuse, ne put s'empêcher de s'écrier : *Oh ! le malheureux, qui fait servir une si bonne chose à un usage si mauvais !*



Le différend de Paul V et de la république de Venise ayant été terminé par la France avec l'honneur dû au Saint-Siège, et la gloire que les Vénitiens méritaient, il n'y avait que les Espagnols qui eussent sujet de s'en plaindre. Comme ils s'étaient déclarés pour le pape, et qu'ils lui avaient offert de soumettre les Vénitiens par les armes, ils furent irrités de ce qu'il avait presque traité sans leur participation. Mais ayant pénétré le secret de l'accommodement, ils connurent qu'ils n'avaient pas sujet de se plaindre de lui, et que le mépris qu'on avait témoigné pour eux dans cette affaire venait

du côté de la république. C'était le sénat qui avait voulu les exclure en quelque sorte de la médiation : il prétendit qu'ils ne pouvaient être arbitres, après avoir montré tant de partialité. Quelque ressentiment qu'ils eussent de cette injure, ils ne le témoignèrent point pendant qu'Henri Quatrième vécut. Les obligations que ce prince avait aux Vénitiens étaient trop connues, et le soin qu'il avait pris de leurs intérêts dans leur différend avec la cour de Rome ne l'était pas moins ; mais sa mort ayant mis les Espagnols en liberté, il ne fallut plus qu'un prétexte.

Une troupe de pirates, nommés les Uscoques ^(a), s'étaient habitués dans les terres que la maison d'Autriche possède sur la mer Adriatique, et qui sont contiguës aux Vénitiens. Ces brigands ayant fait un nombre infini de violences aux sujets de la république furent protégés par l'archiduc Ferdinand de Grez ^(b), souverain de ce pays, et depuis empereur. C'était un prince

(a) Les Uscoques (ou transfuges) étaient des Slaves de Dalmatie et de Croatie chassés par l'invasion turque et qui s'étaient réfugiés au fond du golfe de Quarnero. Ils y vivaient indépendants et s'étaient adonnés à la piraterie, aux dépens des Turcs d'abord, puis des chrétiens. Après la destruction de leur flottille, ils devinrent sujets des Habsbourg.

(b) De Graz. C'est le futur empereur Ferdinand II de Styrie.

fort religieux ; mais ses ministres partageaient le butin avec les Uscoques, et comme ils étaient dévoués à la cour d'Espagne, ils se servirent de cette occasion pour la venger des Vénitiens. L'empereur Mathias, touché des justes plaintes de la république, accommoda cette brouillerie à Vienne, au mois de février de l'année 1612 ; mais cet accord fut si mal observé du côté de l'archiduc qu'il en fallut venir à une guerre ouverte, où il ne remporta pas tous les avantages que les Espagnols s'étaient promis. Les Vénitiens réparèrent aisément par leur conduite les pertes qu'ils firent dans quelques petits combats. Comme ils n'avaient rien à craindre des Turcs, ils pouvaient soutenir cette guerre mieux que l'archiduc. Ce prince était pressé par l'empereur de faire la paix, parce que le grand seigneur menaçait la Hongrie ; et il avait besoin d'épargner des sommes considérables pour favoriser son élection au royaume de Bohême, qui fut faite bientôt après. Les Espagnols auraient bien voulu lui donner les moyens de continuer la guerre, mais Charles-Emmanuel, duc de Savoie, à qui ils la faisaient en même temps, ne leur permettait pas de séparer leurs forces ; et comme ce duc recevait de la république des secours considérables en argent, ils ne purent jamais le détacher d'avec elle.

Le conseil d'Espagne était fort indigné de trouver les Vénitiens en tête partout. Le génie doux et paisible du roi Philippe troisième et du duc de Lerme, son favori, ne leur suggérait aucune voie pour sortir de cet embarras ; mais un ministre, qu'ils avaient en Italie, et qui n'était pas si modéré qu'eux, entreprit de les en tirer. C'était don Alphonse de la Cueva, marquis de Bedmar (a), ambassadeur ordinaire à Venise, l'un des plus puissants génies et des plus dangereux esprits que l'Espagne ait jamais produits (b). On voit par les écrits qu'il a laissés, qu'il possédait tout ce qu'il y a dans les historiens anciens et modernes qui peut former un homme extraordinaire. Il comparait les choses qu'ils racontent avec celles qui se passaient de son temps. Il observait exactement les différences et les ressemblances des affaires, et combien ce qu'elles ont de différent change ce qu'elles ont de semblable. Il portait d'ordinaire son jugement sur l'issue d'une entreprise aussitôt qu'il en savait le plan et les fondements. S'il trouvait par la suite qu'il n'eût pas deviné, il remontait à la source de son erreur, et tâchait de découvrir ce qui l'avait trompé. Par cette étude, il avait

(a) Saint-Réal a écrit Bedemar.

(b) 1^{re} éd. : *produit*. Nous signalons quelques autres exemples de ce participe invariable, fréquent au xvii^e s.

compris quelles sont les voies sûres, les véritables moyens, et les circonstances capitales qui présagent un bon succès aux grands desseins, et qui les font presque toujours réussir. Cette pratique continuelle de lecture, de méditation et d'observation des choses du monde, l'avait élevé à un tel point de sagacité que ses conjectures sur l'avenir passaient presque dans le conseil d'Espagne pour des prophéties. A cette connaissance profonde de la nature des grandes affaires étaient joints des talents singuliers pour les manier : une facilité de parler et d'écrire avec un agrément inexprimable ; un instinct merveilleux pour se connaître en hommes ; un air toujours gai et ouvert, où il paraissait plus de feu que de gravité, éloigné de la dissimulation jusqu'à approcher de la naïveté ; une humeur libre et complaisante, d'autant plus impénétrable que tout le monde croyait la pénétrer ; des manières tendres, insinuanes et flatteuses, qui attiraient le secret des cœurs les plus difficiles à s'ouvrir ; toutes les apparences d'une entière liberté d'esprit dans les plus cruelles agitations.

Les ambassadeurs d'Espagne étaient alors en possession de gouverner les cours où ils étaient envoyés, et le marquis de Bedmar avait été choisi pour Venise dès l'année mille six cent sept, comme

pour le plus difficile des emplois étrangers, et dans lequel on ne peut s'aider de femmes, de moines ni de favoris. Le conseil d'Espagne était si content de lui, que quelque besoin qu'on en eût ailleurs on ne pouvait, même après six ans, se résoudre à le rappeler. Ce long séjour lui donna le temps d'étudier les principes de ce gouvernement, d'en démêler les plus secrets ressorts, d'en découvrir le fort et le faible, les avantages et les défauts. Comme il vit que l'archiduc serait obligé de faire la paix, et qu'elle ne pouvait être que honteuse pour eux, parce que le tort était de leur côté, il résolut d'entreprendre quelque chose pour la prévenir. Il considéra que, dans l'état où Venise se trouvait, il n'était pas impossible de s'en rendre maître avec les intelligences qu'il y avait, et les forces qu'il pouvait avoir. Les armées l'avaient épuisée d'armes et plus encore d'hommes capables de les porter. Comme la flotte n'avait jamais été si belle, jamais le sénat ne s'était cru si redoutable et ne craignit moins. Cependant, cette flotte invincible ne pouvait presque s'éloigner de la côte d'Istrie, qui était le siège de la guerre. L'armée de terre n'était pas plus proche, et il n'y avait rien à Venise qui pût s'opposer à une descente de l'armée navale d'Espagne. Pour rendre cette descente plus sûre, le marquis de

Bedmar voulait s'emparer des postes principaux, comme la place de Saint-Marc et l'Arsenal, et parce qu'il aurait été difficile de le faire pendant que la ville serait dans une tranquillité parfaite, il jugea à propos de faire mettre le feu en même temps dans tous les endroits qui en étaient le plus susceptibles, et qu'il serait plus important de secourir. Il ne voulut pas en écrire d'abord en Espagne ; il savait que les princes n'aiment à s'expliquer sur ces sortes d'affaires que lorsqu'elles sont si avancées, qu'il ne reste plus, pour les exécuter, que d'être assuré de leur aveu si on réussit. Il se contenta de marquer au duc d'Usède, principal secrétaire d'État, que, voyant la honte que la maison d'Autriche recevait dans la guerre du Frioul, par l'insolente conduite des Vénitiens, et que toutes les voies d'accord, qui avaient été prises à Vienne et ailleurs, étaient ignominieuses, il croyait être dans l'état auquel la nature et la politique obligent un sujet fidèle à recourir aux voies extraordinaires pour préserver son prince et son pays d'une infamie autrement inévitable ; que ce soin le regardait particulièrement à cause de l'emploi qu'il exerçait, dans lequel, ayant sans cesse devant les yeux les sources du mal auquel il fallait remédier, personne ne pouvait juger mieux que lui quel devait être ce remède, et

qu'il tâcherait de s'acquitter de ce devoir d'une manière qui fût digne du zèle qu'il avait pour la grandeur de son maître. Le duc d'Usède, qui le connaissait pour tout ce qu'il était, comprit d'abord que ce discours couvrait quelque projet également important et dangereux ; mais comme les gens sages n'entrent point en connaissance de ces sortes de choses, qu'ils n'y soient forcés, il ne communiqua point sa pensée au premier ministre, et il répondit au marquis de Bedmar en termes généraux, louant son zèle, et qu'il se remettait du reste à sa prudence accoutumée. Le marquis, qui n'attendait point d'autre réponse, ne fut point surpris d'en recevoir une si froide ; il ne songea plus qu'à disposer son dessein en sorte qu'il se pût assurer d'être avoué.

Il n'y eut jamais de monarchie si absolue dans le monde, que l'empire avec lequel le sénat de Venise gouverne cette république. On y fait une différence infinie jusque dans les moindres choses entre les nobles et ceux qui ne le sont pas. Il n'y a que les nobles qui puissent commander dans tous les pays qui en dépendent. Les plus grands seigneurs et les magistrats de ces pays vivent avec eux comme avec des souverains plutôt que comme avec des gouverneurs ; et si la république donne quelquefois

des premières charges de ses armées à des étrangers, c'est toujours à des conditions qui les engagent à suivre nécessairement les sentiments du généralissime vénitien et qui ne leur laissent en effet que le soin de l'exécution. Comme il n'y a point de prétexte si plausible que la guerre pour charger le peuple, celle des Uscoques donnait une belle occasion de s'enrichir aux nobles qui en avaient la conduite. Elle (a) était d'une dépense excessive ; outre l'argent qui allait en Piémont, il fallut dans la suite entretenir presque une troisième armée en Lombardie contre le gouverneur de Milan, qui menaçait toujours de faire quelque diversion en faveur de l'archiduc. La justice de la cause de la république rendait les commandants plus hardis à inventer de nouvelles vexations et ne rendait pas le peuple plus patient à les souffrir. Elles montèrent à un tel point que le marquis de Bedmar put raisonnablement s'assurer que la révolution qu'il méditait serait d'abord aussi agréable aux petites gens qu'elle serait funeste aux grands. Il y avait même parmi ces grands beaucoup de personnes qui n'aimaient pas le gouvernement ; c'étaient les partisans de la cour de Rome. Les uns, qui faisaient le plus grand nombre, ambitieux et

(a) Éd. du XIX^e s. : cette guerre.

vindictifs, étaient irrités de ce que la république avait été gouvernée contre leurs conseils pendant leur querelle avec cette cour. Ils étaient disposés à tout faire, et à tout souffrir, pour ôter l'autorité des mains de ceux qui l'avaient ; et ils auraient regardé avec joie les malheurs de l'État comme les fruits d'une conduite qu'ils n'avaient pas approuvée. Quelques autres, simples et grossiers, voulaient être plus catholiques que le pape. Comme il avait relâché de ses prétentions dans l'accommodement, ils s'imaginaient qu'il avait été obligé de le faire par politique et que, s'il y avait lieu à quelque restriction mentale dans cette affaire, il était à craindre que l'excommunication ne subsistât comme auparavant dans l'intention de sa sainteté. De ce nombre étaient quelques sénateurs, aussi pauvres des biens de la fortune que de ceux de l'esprit, lesquels servirent beaucoup plus dans la suite aux desseins du marquis de Bedmar, après qu'il leur eut persuadé, à force de leur faire du bien, que depuis cette affaire on ne pouvait plus être Vénitien en sûreté de conscience.

Quelques rigoureuses défenses qui soient faites aux nobles d'avoir commerce avec les étrangers, il avait trouvé des moyens pour faire des liaisons étroites avec les plus nécessaires et les plus mécontents. S'ils avaient quelque proche pa-

rente dans des couvents, quelque courtisane, ou quelque ecclésiastique affidé, il achetait la connaissance de ces personnes à quelque prix que ce fût, et il leur faisait des présents qui ne laissaient pas d'être de grande valeur, quoique ce ne fussent d'ordinaire que des curiosités des pays étrangers. Ces libéralités faites sans nécessité firent penser à ceux qui les recevaient qu'ils pouvaient s'en attirer de plus considérables. Dans cette vue, ils satisfirent pleinement sa curiosité sur toutes les choses dont il s'informa d'eux ; ils prirent soin de s'informer eux-mêmes de celles qu'ils ne savaient pas assez bien pour répondre à ses demandes ; et sa reconnaissance surpassant leur attente, ils n'eurent point de repos qu'ils n'eussent engagé leurs papiers dans ce commerce. Il faut croire que la nécessité en fut cause, et que ces nobles ne purent voir sans envie des personnes entièrement dépendantes d'eux, devenues plus riches qu'eux par des présents, qui n'étaient faits qu'à leur considération. Mais quoi qu'il en soit, depuis ce temps il n'y eut plus de délibération du Sénat qui fût secrète pour l'ambassadeur d'Espagne : il était averti de toutes les résolutions qui s'y prenaient, et les généraux de l'archiduc savaient celles qui regardaient la guerre avant que ceux de la république eussent l'ordre de les exécuter.

Avec ces intelligences, il fallait à l'ambassadeur un nombre considérable de gens de guerre pour réussir dans son entreprise ; mais comme il y avait une puissante armée espagnole en Lombardie, il ne craignit pas de manquer d'hommes, pourvu qu'il eût un gouverneur de Milan capable d'entrer dans ses desseins. Le marquis d'Inojosa, qui l'était alors, avait des liaisons trop étroites avec le duc de Savoie, pour y entendre ; il venait de signer le traité d'Ast ^(a), dont la France et les Vénitiens avaient été médiateurs entre ce prince et lui. L'ambassadeur, qui savait que cette négociation ne serait pas approuvée en Espagne, y écrivit pour le faire rappeler, et sollicita en même temps don Pèdre de Tolède, marquis de Villefranche, son intime ami, de briguer le gouvernement de Milan. Don Pèdre eut ordre de partir incessamment pour aller prendre la place d'Inojosa, sur la fin de l'année mille six cent quinze ; et il ne fut pas plutôt arrivé à Milan, qu'il en donna avis à Venise par le marquis de Lare ⁽¹⁾. L'ambassadeur communiqua son projet à ce marquis, de la manière qu'il jugea la plus propre pour le faire agréer, et il le chargea principalement de savoir si le nouveau gouverneur pourrait

(a) Le traité d'Asti, du 21 juin 1615.

donner quinze cents hommes de ses meilleures troupes quand il serait temps. Don Pèdre, charmé de la grandeur de l'entreprise, résolut de la seconder autant qu'il pourrait le faire sans s'exposer à une ruine certaine si elle manquait. Il dépêcha une seconde fois le marquis de Lare à Venise, pour en assurer l'ambassadeur ; mais en même temps il le pria de considérer qu'il n'y avait pas apparence d'envoyer les hommes qu'il demandait sans les choisir extrêmement, et que, s'ils venaient à périr, il serait inexcusable d'avoir exposé à un danger si considérable tout ce qu'il y avait de plus braves soldats dans son armée ; qu'il lui en donnerait pourtant le plus qu'il lui serait possible, et qu'il les choisirait si bien qu'il répondrait d'eux comme de lui-même.

Rien n'était plus important pour le dessein de l'ambassadeur, que d'empêcher toute sorte d'accommodement. Dans cette vue, il obligea le marquis de Lare à faire des propositions de paix fort déraisonnables au Sénat, de la part du gouverneur de Milan. Le Sénat y répondit avec indignation, comme ils avaient prévu, et ne voulut point entrer en négociation avec eux. Don Pèdre n'oublia rien aussi de son côté pour aigrir davantage les choses. Le duc de Mantoue était peu disposé à accorder le pardon

de ses sujets rebelles, qu'il avait promis par le traité d'Ast ; on l'encouragea à s'obstiner sur cet article, et à continuer les exécutions qu'il avait commencées contre eux. On fit des propositions au duc de Savoie pour l'accomplissement de ce traité, qu'on savait bien qu'il n'accepterait pas ; et on s'excusa de désarmer ^(a) après lui comme on le devait, sous le prétexte de la guerre de Frioul, où l'Espagne ne pouvait plus se dispenser avec honneur de prendre parti. L'armée vénitienne avait passé le Lizonzo et assiégé Gradisque, capitale des États de l'archiduc.

Le conseil d'Espagne, qui avait paru neutre jusqu'alors, voyant qu'on voulait dépouiller ce prince, menaça de se déclarer. En ce temps prit fin la mésintelligence qui était dans la maison d'Autriche, entre la branche d'Espagne et celle d'Allemagne, depuis le différend du fils et du frère de Charles-Quint pour la succession de l'Empire. L'intérêt que les Espagnols prirent en cette guerre fut la première marque de cette réconciliation. Don Pèdre fit avancer le mestre-de-camp Gambalotta auprès de Crème avec des troupes ; et il fit monter vingt-quatre pièces de batterie à Pavie, qui, à ce qu'il publiait, devaient

(^a) Sens classique : on se dispensa de désarmer.

bientôt accompagner un corps de huit mille hommes commandés par don Sanche de Lune. D'autre côté, le vice-roi de Naples, qui croisait la Méditerranée avec la flotte d'Espagne, menaçait d'attaquer le duc de Savoie par Villefranche. Il fermait le chemin à tous les secours qui venaient par mer à la république, et il se mettait tous les jours en devoir d'entrer dans le golfe pour tenir en échec la flotte de Venise.

Les ministres vénitiens ayant déclamé dans toutes les cours contre la violence de ce procédé, le marquis de Bedmar entreprit de le justifier. Il crut même qu'il était important pour son dessein de renverser les fondements de la vénération que toute l'Europe avait depuis tant de siècles pour cette république, comme pour le plus ancien et le plus libre de tous les États. Cette liberté avait été nouvellement prouvée et relevée au plus haut que jamais à l'occasion du différend avec le pape, par plusieurs écrits qui passaient encore pour invincibles, quoique le parti contraire n'eût pas manqué d'habiles gens qui y avaient répondu. L'ambassadeur s'étant mis à les examiner de nouveau, réfuta en peu de chapitres les nombreux volumes des auteurs vénitiens, sans faire l'honneur à un seul de le nommer. Et comme il n'y a point de questions sur les matières de cette nature qu'un habile

homme ne puisse rendre problématiques, sous prétexte d'établir le droit des empereurs sur Venise, il fit voir que l'indépendance de cette république n'était qu'une chimère, aussi bien que son empire sur la mer. Comme il n'était pas nécessaire, pour son but, qu'il fût connu pour auteur de ce libelle, il le fit publier si adroitement qu'on n'a point su pendant sa vie qu'il y eût part. Il paraît étrange qu'on ne l'en soupçonnât pas ; mais il est à croire que les Vénitiens ne le connaissaient pas encore bien. Ses manières vives et emportées, qui étaient les seules qu'il faisait paraître, ne leur permettaient pas de penser qu'un homme d'un caractère si impétueux pût être l'auteur d'une satire d'État du plus grand raffinement de délicatesse. L'équité et la bonne foi semblaient y régner partout, et les déclamations contre les attentats des Vénitiens qui y étaient mêlées, étaient retenues dans les termes d'une modération apparente, qui suffisait seule pour les rendre plausibles. Cet ouvrage, qui avait pour titre *Squittinio della Liberta Veneta*, fit beaucoup de bruit ⁽¹⁾.

Dans l'ignorance où on était de l'auteur, le soupçon tomba naturellement sur la cour de Rome, à cause des écrits précédents. Les savants du Sénat crurent que tout le monde en sentait la force comme eux ; ils s'en effrayèrent plus

qu'ils n'auraient fait de la perte d'une bataille ; et Fra Paolo eut ordre de l'examiner. Cet homme, qui s'était joué des autres écrivains du parti contraire, déclara qu'il ne fallait point répondre à ce dernier, parce qu'on ne le pouvait faire qu'en éclaircissant des choses qu'il était plus à propos de laisser ensevelies dans les ténèbres de l'antiquité ; que si pourtant le sénat jugeait qu'il fût de la dignité de la république de se ressentir de cet ouvrage, il se chargeait de mettre la cour de Rome en si grande peine de se défendre, qu'elle ne penserait plus à attaquer. Cet avis, qui fut suivi dans la première chaleur du ressentiment, donna la joie à Fra Paolo de publier sa chère *Histoire du Concile de Trente* qui n'aurait paru de sa vie sans cette occasion (1).

Cependant la campagne de l'année mil six cent seize s'étant passée sans avantage considérable de part ni d'autre, le duc de Savoie et les Vénitiens, qui ne voulaient pas exposer au hasard d'une seconde la gloire qu'ils avaient acquise, donnèrent pouvoir à Gritti, ambassadeur de Venise à Madrid, de renouer la négociation. Les Espagnols, indignés de la résistance qu'ils avaient trouvée, firent des propositions si déraisonnables, qu'elles n'eurent point de suite. Gradisque demeura bloquée ; on continua de se battre pendant l'hiver, et les armées se mirent

en campagne au printemps avec une ardeur qui promettait de plus grands succès que ceux de l'année précédente. La trêve de Hollande (a) ayant rendu inutiles la plupart des troupes de cet État, et réduit les aventuriers français et allemands à chercher de l'emploi ailleurs, les comtes de Nassau et de Lievestein amenèrent huit mille hommes hollandais ou wallons (b) au service de la république (1). Les Espagnols firent de grandes plaintes au pape de ce que les Vénitiens exposaient l'Italie à l'infection de l'hérésie par le commerce de ces gens de guerre ; mais l'ambassadeur vénitien lui fit comprendre que c'était moins l'intérêt de la religion qui faisait parler les Espagnols, que la douleur de voir deux grandes républiques unir leurs forces contre eux.

Le marquis de Bedmar eût été bien embarrassé si le pape eût obligé les Vénitiens à licencier ces hérétiques. Comme la plupart des gens de guerre n'ont que leur profit en vue, quand ils servent un prince étranger, il espérait d'engager les chefs de ces troupes mercenaires dans son dessein, moyennant quelque somme, et sur l'espérance du pillage de Venise. Il jeta les yeux, pour négocier cette affaire, sur un vieux

(a) La trêve de 1609 entre la Hollande et l'Espagne.

(b) Orth. de Saint-Réal : Valons.

gentilhomme français nommé Nicolas de Renault, homme de savoir et de tête, et qui était réfugié à Venise pour quelque sujet qu'on n'a jamais pu découvrir. Le marquis de Bedmar l'avait vu depuis longtemps chez l'ambassadeur de France où il demeurait. Dans quelques conversations que le hasard leur fit avoir ensemble, Renault le connut pour aussi habile homme qu'il en avait le bruit ; et le marquis, qui était bien aise d'avoir à lui chez l'ambassadeur de France un ami de ce caractère, avait fait une liaison étroite avec Renault. Quoique cet homme fût extrêmement pauvre, il estimait plus la vertu que les richesses ; mais il aimait plus la gloire que la vertu, et faute de voies innocentes pour parvenir à cette gloire, il n'en est point de si criminelles qu'il ne fût capable de prendre. Il avait appris dans les écrits des anciens cette indifférence si rare pour la vie et pour la mort, qui est le premier fondement de tous les desseins extraordinaires, et il regrettait toujours ces temps célèbres où le mérite des particuliers faisait la destinée des États, et où tous ceux qui en avaient ne manquaient jamais de moyens ni d'occasions de le faire paraître. Le marquis de Bedmar, qui l'avait étudié à fond, et qui avait besoin d'un homme à qui il pût confier entièrement la conduite de son entreprise, lui dit,

en la lui déclarant, qu'il avait compté sur lui dès la première pensée qu'il en avait eue. Renault se tint plus obligé de cette assurance qu'il n'aurait fait de toutes les louanges imaginables. L'âge avancé où il était ne le détourna point de cet engagement : moins il avait à vivre, moins il avait à risquer. Il ne crut pas pouvoir mieux employer quelques tristes années qui lui restaient à passer qu'en les hasardant pour rendre son nom immortel. Le marquis de Bedmar lui donna les lettres de change et de créance nécessaires pour négocier avec les chefs hollandais. Il le chargea de ne point expliquer encore l'entreprise et de se laisser seulement entendre : que (a), les choses étant aigries au point qu'elles l'étaient entre la république et la maison d'Autriche, l'ambassadeur d'Espagne qui était à Venise prévoyait quelque conjoncture qui pouvait exposer sa personne à la fureur du peuple de cette ville, et que pour s'en garantir il voulait s'assurer d'un nombre considérable d'amis fidèles et résolus. Le prétexte était grossier ; mais le moindre voile est d'un grand secours dans ces sortes d'affaires : il importe peu qu'on connaisse qu'il y a du mystère, pourvu qu'on ne le pénètre point. Par ce moyen il espérait

(a) Éd. du xviii^e s. : et de ne laisser seulement entendre que...

de débaucher l'élite de l'armée de terre des Vénitiens, et que le reste demeurerait si faible, qu'il serait aisé à don Pèdre de la défaire en chemin si on voulait l'amener à Venise pour s'opposer aux conjurés. Celle de mer^(a) était bien plus à craindre. Elle était de tout temps en possession de vaincre et bien plus aisée à ramener. La meilleure partie des soldats étaient sujets naturels de la république. Il ne fallait pas douter qu'au premier éclat de la conjuration elle ne volât à Venise. Espérer que la flotte d'Espagne la déferait, c'était un coup peu sûr, et il n'eût pas été sage de remettre au hasard d'un combat le succès d'une entreprise qui d'ailleurs était déjà si hasardeuse. Il fallait trouver quelque moyen de mettre cette flotte hors d'état de servir. L'ambassadeur, qui n'avait pas tant d'expérience des choses de la mer que le vice-roi de Naples qui commandait l'armée navale d'Espagne, crut devoir le consulter sur ce sujet. Ce vice-roi, qui devait être le principal acteur de la tragédie que l'ambassadeur composait, était ce duc d'Ossone si fameux par ses galanteries, aussi entreprenant que don Pèdre et que le marquis de Bedmar. Cette ressemblance d'humeur avait établi une étroite

(a) Éd. du XIX^e s. : l'armée de mer...

intelligence entre ces trois ministres. Don Pèdre et le duc d'Ossone n'étaient pas de grands hommes de cabinet, et ce duc était même quelquefois sujet à des bizarreries qui approchaient de l'extravagance ; mais la déférence qu'ils avaient tous deux pour le marquis de Bedmar leur tenait lieu de toute l'habileté qu'ils n'avaient pas.

Les profits que la piraterie apporte à ceux qui l'exercent sous quelque protection puissante avaient attiré dans la cour du vice-roi de Naples tout ce qu'il y avait de corsaires renommés sur la Méditerranée. Ce vice-roi, qui était fécond en desseins extraordinaires et plutôt prodigue qu'avare, ne les protégeait pas tant pour la part qu'ils lui faisaient de leur butin que pour avoir toujours auprès de lui un nombre considérable de gens prêts à tout faire. Non content de les recevoir quand il en savait quelque'un d'un mérite au-dessus du commun, il les recherchait et leur faisait de si grands avantages qu'il les attirait infailliblement auprès de lui ; il en avait usé de cette sorte pour un nommé le capitaine ^(a) Jacques-Pierre, Normand de naissance, et si excellent dans ce métier, que tous les autres faisaient gloire de l'avoir appris de

(a) Éd. du XIX^e s. : avec le capitaine...

lui. L'esprit de cet homme ne tenait rien de la barbarie de ce genre de vie ; ayant gagné de quoi subsister honnêtement, il résolut de le quitter, quoiqu'il fût encore dans la fleur de l'âge, et il choisit les États du duc de Savoie pour sa retraite. Ce prince, amoureux de tous les talents extraordinaires, et qui en savait d'autant mieux le prix que la nature l'en avait partagé libéralement, connaissant de réputation ce corsaire pour un des plus braves hommes du monde, lui accorda qu'il pût s'établir à Nice. Tout ce qu'il y avait de gens de mer, soldats, officiers et matelots qui fréquentaient cette côte faisaient régulièrement leur cour au capitaine. Ses conseils étaient des oracles pour eux ; il était arbitre souverain de leurs différends, et ils ne pouvaient se lasser d'admirer un homme qui avait abandonné une profession dans laquelle il était si entendu, et la plus difficile de toutes à quitter. De ce nombre était un nommé Vincent Robert, de Marseille, lequel ayant abordé en Sicile, où le duc d'Ossone était alors vice-roi, y reçut un si bon traitement qu'il prit parti à son service. Le duc, ayant appris que ce Robert était camarade du capitaine, se plaignit familièrement à lui de ce que son ami avait préféré les États du duc de Savoie à son gouvernement pour choisir une retraite. Il accompagna cette plainte

de témoignages extraordinaires de l'estime qu'il faisait du courage et de l'expérience du capitaine aux choses de la mer ; et il finit par des assurances de ne rien épargner de ce qui dépendait de lui pour attirer dans sa cour un homme d'un mérite si singulier. Robert se chargea avec joie de cette négociation, et elle fut soutenue par de si grandes avances de la part du vice-roi, que le capitaine fut contraint de se rendre, et de s'aller établir en Sicile avec sa femme et ses enfants. Comme (a) il n'avait point encore perdu la mer de vue, il n'était pas bien guéri de la passion qu'il avait eue pour elle. Le vice-roi avait fait faire depuis peu de si beaux galions, et quelques caravanes de Turcs fort riches étaient en route avec des escortes si faibles, que le capitaine ne put résister à cette tentation. Il n'eut pas sujet de s'en repentir. Il fit un butin incroyable ; et le duc d'Ossone, qui vécut dès lors avec lui comme avec un frère, lui en laissa la meilleure partie, à condition qu'il le suivrait à Naples, où les ordres du roi appelaient ce duc pour y commander, et qu'il ferait un voyage en Provence, pour déboucher tout ce qu'il connaissait de meilleurs hommes de mer sur cette côte. Le capitaine en amena assez pour armer cinq grands vaisseaux, qui

(a) Éd. du XIX^e s. : comme le capitaine n'avait...

appartenaient au vice-roi en propre, et sur lesquels il eut une autorité absolue. Avec cette petite flotte, il saccagea impunément toutes les îles et les côtes du levant et termina sa première campagne par un grand combat, dans lequel il prit ou coula à fond une grosse escadre de galères turques.

Ce fut en ce temps que le marquis de Bedmar communiqua son dessein au duc d'Ossone, assuré qu'il n'aurait pas de peine à l'y embarquer. Ce duc, qui affectait l'empire de ces mers, ne souhaitait rien plus ardemment que de ruiner les Vénitiens qui étaient les seuls qui pussent le disputer ^(a), et qui n'étaient pas si aisés à battre que les Turcs. Il s'en ouvrit au capitaine, et lui proposa des difficultés. Le capitaine ne les crut pas insurmontables ; et après plusieurs jours de conférences secrètes, il sortit de Naples à l'impourvu, et dans un équipage qui marquait une frayeur extrême ; le vice-roi mit des gens en campagne de tous côtés, hors de celui qu'il était allé, avec ordre de le prendre mort ou vif. Sa femme et ses enfants furent emprisonnés, et détenus depuis ce jour dans un état très cruel en apparence. Tous ses biens furent confisqués, et la colère du duc éclata avec tant de fureur,

(a) Éd. du XVIII^e s. : de ruiner les seuls qui pussent le lui disputer, et qui...

que tout Naples en fut surpris, quoiqu'il y fût connu depuis longtemps pour aussi emporté qu'il l'était. Comme le capitaine ne paraissait pas moins remuant que le vice-roi, on ajouta aisément foi à leur mésintelligence ; et l'on crut que cet homme avait traité quelque chose contre l'Espagne, ou contre les intérêts du duc et ses desseins particuliers. Cependant il recourt ^(a) à son premier asile. Le duc de Savoie était en guerre ouverte avec les Espagnols, et il était connu pour le plus généreux prince du monde. Quoiqu'il eût témoigné quelque déplaisir, lorsque le capitaine avait quitté ses États pour aller en Sicile, le fourbe n'hésita pas à s'aller jeter à ses pieds. Il lui conta plusieurs faux desseins du vice-roi contre la république de Venise, horribles seulement à penser, mais qui n'avaient rien de commun avec le véritable, et dans lesquels, n'ayant pas cru pouvoir s'engager avec honneur, il avait voulu prendre quelques mesures pour se sauver de Naples avec ses biens et sa famille ; mais qu'ayant su que le vice-roi avait découvert sa résolution, il avait été contraint de s'enfuir en ce triste équipage, pour se dérober à sa fureur, et d'abandonner tout ce qu'il avait de plus cher au monde à la discrétion du plus cruel

(a) Corrections : revint, ou recourut.

de tous les hommes. Le duc de Savoie fut touché de pitié à ce funeste récit, et le reçut à bras ouverts. Il dit au corsaire que, ses intérêts étant liés étroitement avec ceux de la république, il se chargeait de reconnaître le service qu'il rendait à la cause commune, si les Vénitiens ne le reconnaissaient pas. Il ajouta qu'il était important que le sénat fût instruit par sa propre bouche des desseins du duc d'Ossone, et après l'avoir exhorté à supporter sa disgrâce en homme de courage, l'avoir équipé de toutes choses, et lui avoir fait un présent magnifique, il lui fit prendre le chemin de Venise avec des lettres de créance et de recommandation.

Les Vénitiens ne furent pas moins pitoyables que le duc de Savoie. La fuite, les larmes, la pauvreté, le désespoir, la réputation du capitaine, l'espérance qu'il attirerait à leur service ce grand nombre de gens de cœur qu'il avait attirés au service du duc d'Ossone ; mais surtout les desseins qu'il racontait de ce duc, et qu'il avait inventés aussi vraisemblables qu'il était nécessaire, toutes ces choses parlèrent si puissamment en sa faveur qu'on lui donna d'abord un vaisseau à commander. Ce n'est pas que Contarini, ambassadeur à Rome, ne remontrât par ses lettres que, cet homme venant d'auprès du vice-roi, il fallait toujours s'en défier ⁽¹⁾ ; mais la

crainte qui avait produit dans l'esprit des Vénitiens la crédulité qui la suit toujours, l'emporta sur ce prudent avis. Peu de temps après, la flotte étant sortie en mer, le capitaine, qui savait de quelle importance il était qu'il se signalât, fit des prises si considérables sur les Uscoques dans quelques commissions qu'il se fit donner de les poursuivre, qu'au retour de cette course on ajouta onze navires à celui qu'il avait déjà. Il rendit compte de ces heureux succès au duc d'Ossone, et finit sa dépêche par ces mots : *Si ces Pantalons croient toujours aussi de léger qu'ils ont fait jusqu'ici, j'ose assurer votre Excellence, monseigneur, que je ne perdrai pas mon temps en ce pays.* Il écrivit en même temps à tous ses camarades qu'il avait laissés à Naples, pour les attirer au service de la république. Il ne lui fut pas difficile de les débaucher : depuis sa fuite, le vice-roi feignant de les avoir pour suspects, les traitait aussi mal qu'il les avait bien traités auparavant. Il faisait de grandes plaintes de la protection que la république avait accordée au capitaine. Pour s'en venger, il retira près de lui les Uscoques que les armes vénitiennes avaient chassés de leurs asiles. Sous sa protection, ils recommencèrent à faire des courses : ils prirent un grand vaisseau qui venait de Corfou à Venise, et ils en vendirent publiquement le butin sous

son étendard. Il viola la franchise des ports, fit des repréailles considérables pour des sujets légers, s'obstina contre les ordres qui lui vinrent d'Espagne de relâcher ce qu'il avait saisi, et publia un manifeste pour rendre raison de sa désobéissance. Il envoya une grande flotte croiser l'Adriatique ; fit entrer en triomphe dans Naples les prises qu'elle fit sur les Vénitiens ; enfin il ruina leur commerce, aux dépens des Napolitains mêmes, qui y étaient intéressés, et les fermiers des revenus du royaume s'en étant voulu plaindre, il les menaça de les faire pendre.

Comme il n'y avait pas guerre déclarée entre l'Espagne et la république, les Vénitiens ne pouvaient sortir de l'étonnement où une conduite si irrégulière les jetait. Presque tous ne l'imputaient qu'à la seule extravagance du duc d'Ososone ; mais les plus sages, qui savaient qu'il n'y a rien de si grand usage ^(a) que ces sortes de fous, quand on les sait mettre en œuvre, crurent que les Espagnols se servaient des caprices du duc pour faire toutes les démarches qu'ils ne voulaient ni avouer ni soutenir. Ses discours familiers n'étaient que de surprendre les ports d'Istrie appartenant à la république,

(a) Éd. du XVIII^e s. : de si utile.

de saccager les îles, et même de faire, s'il se pouvait, quelque descente à Venise. Il en étudiait le plan avec ses courtisans ; il faisait faire des cartes exactes des environs, fabriquer des barques, des brigantins et autres petits bâtimens propres à toutes sortes de canaux, essayer combien chaque profondeur d'eau pouvait soutenir de poids sur différentes largeurs, et il inventait tous les jours de nouvelles machines pour diminuer ce poids et faciliter le mouvement. Le résident vénitien qui était à Naples en donnait exactement avis, au grand désespoir du marquis de Bedmar, qui commença à se repentir de s'être lié d'intérêt avec un homme si étourdi. Mais le succès trompa ses craintes : le vice-roi faisait toutes ces choses si hautement, que les Vénitiens ne firent qu'en rire. Les plus sages même ne purent croire qu'il y eût rien de solide caché sous des démonstrations si manifestes ; le duc continua ses préparatifs tant qu'il voulut, sans qu'on en prît le moindre ombrage, et son indiscretion, qui devait ruiner l'entreprise, l'avança plus que toute la circonspection du marquis de Bedmar. Néanmoins ce marquis jugea qu'il fallait en hâter l'exécution, soit pour ne pas donner aux Vénitiens le loisir de faire des réflexions, soit à cause du danger où sa personne était exposée tous les jours. La flotte vénitienne

ayant une fois présenté la bataille à celle d'Espagne, qui la refusa, et saccagé les côtes de la Pouille, la canaille de Venise en conçut une joie si insolente, que l'ambassadeur et toute sa maison auraient été infailliblement massacrés (a) si on n'y eût envoyé des gardes. Il reçut, ce même jour, des nouvelles du camp devant Gradisque, qui le consolèrent de cet accident. Renault lui mandait qu'il avait trouvé les esprits si heureusement disposés, que sa négociation avait été conclue en peu de temps. L'ambassadeur lui ordonna de passer à Milan avant que de revenir, et don Pèdre le reçut avec toutes les caresses dont les grands ont coutume d'aveugler les esprits de ceux qui se perdent pour leur service. Ils convinrent ensemble qu'il fallait avoir quelque ville dans l'État de terre ferme des Vénitiens, dont on pût s'emparer en même temps que de Venise ; que cette ville briderait les autres, servirait comme de place d'armes à l'armée espagnole qui les attaquerait, et de barrière à celle de Venise, si elle se mettait en devoir de les secourir. Renault passa par les principales et s'arrêta quelque temps à Crème pour y former une action à la faveur d'un lieutenant français, nommé Jean Berard, d'un capitaine italien et d'un

(a) 1^{re} éd. : que l'ambassadeur et toute sa maison aurait été infailliblement massacrée.

alfier ^(a) provençal que don Pèdre y avait déjà gagnés. Ces trois hommes offrirent de cacher cinq cents Espagnols dans la ville sans donner aucun soupçon au commandant vénitien, et de s'en emparer huit jours après. Par l'examen que Renault fit de la chose sur le lieu, il jugea qu'elle était presque infaillible avec ce nombre de gens. Il ne fallait que couper la gorge à une misérable garnison qu'on avait tirée des milices du pays, parce que toutes les troupes réglées de la république étaient dans les places du Frioul ou dans les armées.

Le duc d'Ossone avait aussi fait convenir le marquis de Bedmar qu'il était nécessaire d'avoir quelque place des Vénitiens sur le golfe, pour donner la main aux Uscoques et à l'archiduc, et pour servir de retraite à la flotte d'Espagne, si par quelque accident elle était obligée de chercher un asile dans cette mer quand elle y serait engagée. Ils choisirent à cette fin Maran, place forte dans une île confinant à l'Istrie, et qui a un port capable de recevoir une grande flotte. Un Italien nommé Mazza, qui en était sergent-major depuis quarante ans, y avait presque autant d'autorité que le gouverneur ⁽¹⁾. Moyennant une somme considérable et l'assu-

(a) Alfier, officier porte-drapeau ou porte-enseigne. Les éditions du XVIII^e s. ont corrigé : lieutenant.

rance du commandement, cet homme promit à un émissaire du duc d'Ossone de tuer ce gouverneur au premier ordre et de se rendre ensuite maître de la place pour la tenir au nom des Espagnols. Il lui était presque aussi aisé d'exécuter cette promesse que de la faire. Le gouverneur, qui était le provéditeur Lorenzo Tiepolo, vivait avec lui dans une grande familiarité ; et parce que la charge de provéditeur lui donnait beaucoup d'occupation sur cette frontière en temps de guerre, il se reposait entièrement sur le sergent-major de ce qui regardait le dedans de la place, comme le plus ancien et le plus capable officier de la garnison.

Les affaires étant dans cet état, l'ambassadeur crut devoir mettre la dernière main à son ouvrage. Ce n'est pas qu'en attendant encore, il ne pût ajouter beaucoup de choses aux mesures qu'il avait prises ; mais il savait que la longueur est mortelle aux desseins de cette nature. Il est impossible que tous les différents moyens qui peuvent contribuer au bon succès se trouvent dans le même temps en état de servir : les premiers changent de face, pendant que les autres se préparent ; et quand on est une fois assez heureux pour en pouvoir joindre ensemble un nombre suffisant, c'est une faute capitale de laisser passer le point fatal d'une conjoncture si précieuse.

Il était d'une importance extrême pour l'honneur de la couronne d'Espagne que son ambassadeur ne pût être convaincu d'avoir eu part à l'entreprise, si elle manquait. Dans cette vue, il résolut de ne se découvrir à aucun autre des conjurés, qu'à Renault et au capitaine. Ces deux hommes même ne se connaissaient pas. Ils ne venaient point chez lui qu'il ne les mandât, et il avait toujours observé de leur donner des temps différents, afin qu'ils ne pussent s'y rencontrer. S'ils avaient à être découverts, il serait beaucoup plus avantageux pour lui qu'ils n'eussent eu aucune liaison ensemble. Dans cette crainte, il aurait bien voulu continuer de les faire agir chacun de leur côté sans se connaître l'un l'autre, comme il avait fait jusqu'alors ; mais après y avoir songé mûrement, il jugea que c'était une chose impossible ; et désespérant en son âme du succès de son dessein, s'il n'établissait entre eux une union parfaite, il résolut de franchir ce pas, quelque fâcheux qu'il le trouvât. Quoique tous deux eussent du courage et de la conduite, Renault se piquait principalement de disposer si bien les choses que l'exécution en fût aisée et le succès infaillible. Le capitaine, au contraire, qui n'était pas à beaucoup près si avancé en âge, se piquait surtout d'être homme de grande exécution, et capable

d'une résolution extraordinaire. Le marquis lui exposa les diverses négociations que Renault avait faites, son savoir qui pouvait fournir des expédients pour toutes rencontres, son éloquence et son adresse à gagner de nouveaux partisans, son talent pour écrire si nécessaire dans une occasion où il fallait être instruit continuellement de l'état des flottes, des provinces et des armées ; qu'il avait pensé qu'un homme de cette sorte serait d'un grand soulagement au capitaine ; que c'était un vieillard de grande expérience, qui ne manquait ni de cœur ni de fermeté, mais que son âge et sa profession d'homme de cabinet plutôt qu'homme de guerre le rendaient incapable de partager avec le capitaine la gloire de l'exécution. Pour Renault, il lui dit seulement que le capitaine était l'homme du duc d'Ossone, et que, ce duc devant avoir la meilleure part dans leur dessein, il n'y avait pas apparence de rien cacher à son confident ; qu'il le conjurait de condescendre aux manières du corsaire, autant qu'il serait besoin pour leur but, et de lui témoigner toute la déférence qui pouvait gagner l'esprit d'un homme de main, fier et présomptueux au dernier point. Le marquis de Bedmar ayant travaillé de cette sorte pour disposer ces deux hommes à vivre bien ensemble, son étonnement fut extrême la pre-

mière fois qu'il les fit rencontrer chez lui, quand il les vit s'embrasser avec beaucoup de tendresse aussitôt qu'ils eurent jeté les yeux l'un sur l'autre. Il n'est point d'esprit si fort qui ne fasse d'abord un jugement déraisonnable des choses qui le surprennent extrêmement. La première pensée de l'ambassadeur fut qu'il était trahi. Comme il était prévenu que ces deux hommes ne se connaissaient point, il ne pouvait comprendre pourquoi ils lui avaient caché qu'ils se connussent. Ce mystère fut bientôt éclairci. Il sut qu'ils s'étaient vus chez une fameuse Grecque, femme d'un mérite extraordinaire pour une courtisane. Il n'en fallait point d'autre preuve que cette aventure, où elle avait gardé si religieusement le secret qu'ils l'avaient priée de faire de leur nom. Cette exactitude leur parut d'autant plus admirable, qu'elle n'ignorait pas qu'ils avaient conçu beaucoup d'estime l'un pour l'autre. L'ambassadeur, pleinement revenu de sa surprise, fut ravi de trouver toute faite une union qu'il souhaitait si fort. Ils avouèrent dans la suite de la conversation, qu'ils avaient fait dessein chacun en leur particulier de s'engager l'un l'autre dans l'entreprise. Comme ils étaient tout pleins de leur projet dans les entretiens qu'ils avaient eus ensemble chez cette Grecque, ils étaient tombés quelquefois sur les

matières de cette nature, en parlant des affaires du temps, de l'État et de la guerre. Ç'avait été sans se découvrir, et plus encore sans avoir dessein de le faire ; cependant, ils reconnurent de bonne foi, en présence de l'ambassadeur, que la chaleur du raisonnement les avait quelquefois portés un peu loin, et qu'ils avaient trop donné à connaître leurs sentiments. L'ambassadeur les convia à profiter de cette réflexion, pour être plus circonspects à l'avenir, et à reconnaître par cette expérience que, pour tenir une grande affaire véritablement secrète, ce n'est pas assez de ne rien dire ni faire qui ait du rapport avec elle, qu'il ne faut pas seulement se souvenir qu'on la sait.

Ensuite Renault exposa que, depuis les bruits de paix, qui s'étaient renouvelés sur la fin du mois de juin, les officiers vénitiens avaient fort maltraité les troupes étrangères, et que n'étant plus retenues par l'autorité du comte de Nassau, qui était mort environ ce même temps, elles avaient mal servi devant Gradisque ; que le général de la république, craignant qu'elles fissent pis, les avait séparées en divers postes les plus éloignés l'un de l'autre qu'il avait pu choisir ; que cette précaution ayant rendu publique la défiance où on était de leur fidélité, elles s'étaient mutinées, et qu'ayant refusé avec

insolence d'exécuter quelques ordres du sénat, ce général avait cru qu'il était de son devoir de faire mourir les principaux séditieux ; qu'il avait confiné les chefs à Padoue, et distribué le reste en diverses places de Lombardie, jusqu'à ce qu'on les pût payer, et que l'exécution des traités permît de les licencier ⁽¹⁾. Renault ajouta que le lieutenant du comte de Nassau, qui était un des principaux avec qui il avait négocié, avait été relégué à Bresse ^(a), qu'il y avait fait une trame, à la faveur de laquelle il était près de mettre cette ville entre les mains de don Pèdre ; et qu'il était nécessaire de se résoudre avant toutes choses sur ce dessein particulier, parce que le lieutenant pressait par ses lettres pour avoir une réponse décisive. L'ambassadeur répondit qu'il ne fallait rien remuer de ce côté qu'on ne fût maître de Venise ; qu'alors même on n'aurait besoin que d'une seule place en Lombardie ; qu'on était assuré de Crème, et que cette nouvelle entreprise ne ferait que diviser leurs forces ; qu'on entretînt pourtant dans leur bonne disposition ceux qui étaient gagnés, mais qu'on différât toujours l'exécution sous divers prétextes, et que, plutôt que de s'exposer à faire le moindre éclat, on abandonnât entièrement

(a) Brescia.

cette pensée. Renault reprit qu'outre ce lieutenant, il avait négocié avec trois gentilshommes français, nommés Durand, sergent-major du régiment de Lievestein, de Brainville et de Bribe ; avec un Savoyard nommé de Ternon, qui s'était trouvé autrefois à l'escalade de Genève, un Hollandais nommé Théodore, Robert Revelido, ingénieur italien, et deux autres Italiens qui avaient eu autrefois de l'emploi dans l'arsenal, nommés Louis de Villa-Mezzana, capitaine de cheveu-légers, et Guillaume Retrosi, lieutenant du capitaine Honorat dans Palme (a). Qu'il avait jugé nécessaire de s'ouvrir entièrement à ces neuf personnes (1), mais que de la manière qu'il les avait choisies, il répondait sur sa tête de leur fidélité. Que (b) pendant son séjour au camp, ils avaient déjà gagné plus de deux cents officiers ; que pour ces officiers, il leur avait seulement fait entendre, comme l'ambassadeur l'avait ordonné, qu'il s'agissait d'aller à Venise délivrer Son Excellence des mains de la populace de cette ville, quand il en serait temps.

(a) Palma Nova, forteresse voisine de la lagune de Marano.

(b) Dans l'édition originale et dans ce passage comme dans plusieurs autres, ces *Que* avec majuscule sont précédés de deux points. Cette ponctuation intermédiaire entre notre point et notre point et virgule facilitait la lecture des discours en style indirect. Saint-Réal l'emploie du reste d'une manière très arbitraire.

Que depuis son retour, ayant écrit qu'on lui fît savoir au juste le nombre d'hommes, sur lequel il pouvait faire fond et qu'on n'avançât rien que de parfaitement sûr, on lui mandait qu'il pouvait compter sur deux mille hommes de troupes de Lievestein pour le moins et sur deux mille trois cents de celles de Nassau, et que tous les officiers étaient prêts de se venir mettre entre ses mains pour assurance de cette parole ; que, dès le commencement de cette négociation, ils avaient flatté leurs soldats de l'espérance de quelque expédition où on les conduirait quand ils seraient congédiés par la république, et où ils se récompenseraient libéralement de la misère qu'ils avaient soufferte ; qu'il ne fallait pas appréhender que la singularité de l'entreprise les rebutât quand il faudrait la déclarer ; qu'ils étaient aigris à un tel point contre le sénat, à cause du traitement ignominieux qu'on leur avait fait, que quand il n'y aurait que cette raison, il répondrait qu'il n'est rien dont ils ne soient capables pour se venger. Que néanmoins, pour plus grande sûreté, on ne leur déclarerait le secret, si l'on voulait, que lorsque les choses seraient si bien disposées et si avancées, qu'ils ne pourraient presque douter du succès ; et que dans la résolution où on était de leur donner Venise au pillage, il n'y en aurait pas un qui

hésitât de s'enrichir par une voie si sûre et si prompte, et de passer dans l'opulence le reste de ses jours.

Dès la première pensée que le marquis de Bedmar avait eue ^(a) de son entreprise, il avait résolu de ne s'y point engager qu'il n'eût beaucoup plus de moyens qu'il n'en fallait pour la faire réussir ; et que ces moyens ne fussent tellement indépendants et dégagés l'un de l'autre, que quand même il y en aurait quelqu'un qui viendrait à manquer, les autres n'en demeurassent pas moins en état de servir. Dans cette vue, il n'avait pas laissé de prendre des mesures avec le duc d'Ossone, pour avoir des troupes, quoiqu'il comptât sûrement sur ce que don Pèdre lui avait promis, et sur ce que Renault avait traité avec les chefs hollandais. Il avait négocié de chacun de ces trois côtés avec les mêmes sûretés que s'il n'avait eu aucune assurance des deux autres, et que s'il en eût eu besoin pour trois entreprises différentes.

Il était temps de savoir précisément dans quel temps le duc d'Ossone pouvait faire venir à Venise les gens qu'on lui demandait. Mais parce que ce n'était pas un esprit assez sûr dans ses vues pour se reposer aveuglément sur sa seule

(a) 1^{re} éd. : eu.

parole d'une chose si importante et si difficile, il fallait lui envoyer quelqu'un qui fût capable de juger sur le lieu s'il était en état de tenir ce qu'il promettrait. Le capitaine ne pouvait s'absenter de Venise sans être remarqué : Renault y était indispensablement nécessaire ; et ils jetèrent les yeux pour faire ce voyage sur de Bribe, l'un des gentilshommes français avec qui Renault avait négocié au Frioul. Mais ce cavalier ayant reçu une commission de la république pour lever des soldats, pendant qu'il se disposait à partir, on trouva plus à propos qu'il fît la levée ; et un Franc-Comtois, nommé Laurent Nolot, camarade du capitaine, partit à sa place le premier jour de l'année mil six cent dix-huit.

Le marquis de Bedmar crut qu'il était aussi temps de s'ouvrir avec le conseil d'Espagne. Pour aller au-devant de tous les éclaircissements qu'on pouvait lui demander, il y envoya son projet le plus étendu et le mieux circonstancié qu'il le sût faire ; et parce qu'il connaissait la lenteur des délibérations de cette cour, il protesta par une dépêche particulière au duc de Lerme, qu'il voulait une réponse prompte et décisive, que le danger où il était, lui donnait le droit de s'exprimer de cette manière absolue, et que si on retenait son courrier plus de huit jours, il interpréterait ce retardement pour un

ordre de tout abandonner. Il eut réponse dans le temps qu'il l'avait demandée, mais elle ne fut pas tout à fait si décisive qu'il voulait. On lui mandait, que s'il y avait du désavantage à différer, il passât outre ; mais que, s'il se pouvait, on souhaitait passionnément d'avoir auparavant une description ample et fidèle de l'état de la république.

L'ambassadeur, qui était préparé sur cette matière, ne fut pas longtemps à dresser une relation si belle que les Espagnols l'ont appelée le chef-d'œuvre de la politique. On n'y voit point pour quel dessein elle a été faite ; cependant ceux qui le savent n'y trouvent pas un mot qui ne se rapporte à ce dessein. Elle commence par une plainte élégante de la difficulté de cet ouvrage, à cause du secret impénétrable du gouvernement qu'il doit représenter. Il loue ensuite ce gouvernement ; mais l'éloge qu'il en fait tombe plutôt sur le premier âge de la république que sur son état présent. De ces louanges, il entre dans un lieu commun également triste et éloquent de la déplorable condition des choses humaines, en ce que les plus excellentes sont les plus sujettes à corruption ; qu'ainsi les plus sages lois de cet État, par l'abus qu'on en a fait, ont été les premières causes de sa difformité présente ; que celle des lois qui exclut

entièrement le peuple de la connaissance des affaires a donné occasion à la tyrannie des nobles, et que celle qui soumet la puissance ecclésiastique à la censure du souverain magistrat a servi de fondement à la licence du peuple de Venise contre la cour de Rome, depuis la querelle de la république avec cette cour. Il exagère cette licence par les impiétés qu'on disait que les Hollandais avaient commises dans le Frioul avec impunité. Il s'écrie particulièrement sur ce qu'on avait fait enterrer un grand seigneur de leur pays, nommé Renaud de Brederode, dans l'église des Servites de Venise (a), quoiqu'il fût calviniste ; et il taxe bravement Fra Paolo dans cet article sans le nommer, parce que c'était lui qui avait inspiré cette hardiesse au sénat. Il admire comment les peuples, n'étant plus retenus dans l'obéissance du prince par la religion violée en tant de manières à leurs yeux, peuvent souffrir les vexations effroyables qu'on leur fait. Il représente ces vexations en détail, et n'exagère rien en les faisant paraître insupportables.

(a) Les frères Servites, ou serviteurs de Marie, ordre qui fut nombreux en Italie mais n'eut pas d'établissement en France. Il avait été fondé au Monte Senario près de Florence. Le P. Sarpi fut un Servite. Leur église, Sainte-Marie des Servites, a été démolie au xviii^e s. Elle contenait le célèbre mausolée du doge Andrea Vendramin, aujourd'hui à S. Giovanni et Paolo.

Il montre ensuite que l'honneur et le sang du peuple n'y sont pas moins à la discrétion des grands que ses biens, et que le génie de la nation étant porté comme il l'est à l'avarice, à la vengeance et à l'amour, ce n'est pas merveille si ceux qui obéissent dans un gouvernement de cette nature sont opprimés par ceux qui commandent. Enfin, il examine l'état du sénat, des provinces et des armées. Dans le sénat il remarque la division ; il ne feint point de dire qu'il connaît beaucoup de nobles mécontents. Il dépeint la désolation des provinces par la guerre que les Uscoques ont faite ^(a) dans les unes, et par l'épuisement où les autres se sont mis pour les secourir ; qu'il n'y a pas trois officiers payés dans chaque garnison de Lombardie, et que la république n'y conserve son autorité que faute de quelqu'un qui entreprenne de l'usurper. Quant aux armées, il fait un récit fidèle des soulèvements arrivés dans celle de terre, et de la dispersion qu'on avait faite des mutins, en si grand nombre, qu'on pouvait regarder ce qui restait comme un ramas sans choix de misérables milices, qui n'avaient ni courage, ni expérience, ni discipline. Que pour celle de mer, elle était devenue depuis quelque temps l'asile

(a) 1^{re} éd. : fait.

de tout ce qu'il y avait de plus infâmes corsaires sur la Méditerranée ; gens indignes du nom de soldat, et du service desquels la république ne pouvait faire état que tant qu'ils ne seraient pas assez puissants pour tourner ses propres armes contre elle. Après avoir décrit ces choses avec une beauté de langage et une force d'expression merveilleuse, il examine quel jugement on en doit tirer pour l'état à venir de cette république, sa fortune et sa durée ; et il fait voir, par les conséquences qui suivent des faits qu'il a établis, qu'elle est dans sa décrépitude ; et que ses maladies sont de telle nature qu'elle ne saurait faire de crise, ni corriger sa constitution présente, qu'en changeant entièrement de forme.

Sur cette relation, le conseil d'Espagne mit le marquis de Bedmar en liberté d'agir, sans lui donner aucun ordre. Mais Nolot qui ne revenait point arrêtait tout, et l'ambassadeur ne pouvait se consoler de la faute qu'il avait faite en s'exposant dans une affaire de cette nature au caprice du duc d'Ossone, qu'il devait connaître depuis longtemps. Le retardement était mortel dans la conjoncture des choses. Après que les Espagnols eurent pris Versel ^(a), Gradisque se trouva extrêmement pressée par les

(a) Verceil.

Vénitiens, et le conseil d'Espagne n'eut point d'autre moyen pour la sauver, que de renouveler les propositions de paix. Il fut dressé de concert un écrit à Madrid qui en contenait les principaux articles ; mais les désordres continuels du duc d'Ossone obligèrent les Vénitiens à révoquer le pouvoir de leur ambassadeur, pour transporter la négociation en France, où la mort du maréchal d'Ancre faisait espérer plus de faveur. La paix fut conclue à Paris le sixième septembre (1), et le gouverneur de Milan s'aboucha quelque temps après à Pavie, avec le comte de Béthune (a), pour en régler l'exécution à l'égard du duc de Savoie ; mais en même temps ce gouverneur continuait d'inquiéter les Vénitiens et prit même quelques petites places sur eux en Lombardie. Ils s'en plainquirent partout, et se préparèrent à la guerre plus que jamais, jusqu'à ce que le marquis de Bedmar fît les compliments de la paix en plein sénat, et promît l'exécution des choses accordées. Il ne le fit pas tant parce qu'il en avait ordre d'Espagne, que parce qu'il voulait effacer les mauvaises impressions que le sénat avait conçues (b) de lui par les choses passées. Dans cette vue, il s'acquitta de ce devoir avec toutes les démonstra-

(a) C'était l'ambassadeur de France à Rome.

(b) 1^{re} éd. : conçu.

tions imaginables de joie et d'amitié ; et les Vénitiens, qui souhaitaient trop ce qu'il leur promit, se laissèrent éblouir par ses paroles, jusqu'à convenir avec lui d'une suspension d'armes. Cette suspension fut un coup de partie pour les Espagnols, et le chef-d'œuvre de leur ambassadeur. Gradisque était pressée à un tel point, qu'elle ne pouvait pas tenir encore quinze jours ; cependant les hostilités ne devaient cesser qu'au bout de deux mois, parce qu'on avait jugé ce temps nécessaire pour fournir de part et d'autre toutes les ratifications, et pour disposer les choses à l'exécution des traités. Il fallait empêcher que cette place ne se rendît en attendant ce terme : la suspension la mettait hors de danger, et les Espagnols, n'ayant plus cette raison de presser l'exécution des traités, demeuraient en pleine liberté de la tirer en longueur autant qu'il serait nécessaire pour leurs desseins. En effet, le duc d'Ossone, forcé par les ordres de Madrid et par les instances du pape, offrit bien quelque temps après de rendre les bâtimens qu'il avait pris ; mais pour les marchandises, il ne savait ce qu'elles étaient devenues. Cependant on les vendait dans Naples, même aux yeux du résident de Venise, et il envoyait de nouveau une puissante flotte croiser l'Adriatique. Le sénat ayant voulu s'en plaindre au marquis de Bedmar,

ce marquis s'en plaignit lui-même beaucoup plus fortement. Il déclara qu'il n'entendait point répondre des actions du duc d'Ossone, et que le roi leur maître même n'en répondrait pas ; que parmi tant de faveurs et de bons traitements qu'il avait reçus à Venise pendant tout le temps de son ambassade, le seul déplaisir qu'il eût eu, était d'avoir su qu'on imputait à ses conseils la conduite de ce vice-roi ; qu'il n'y avait jamais eu aucune part ; que pour peu qu'on connût le duc d'Ossone, on croirait aisément qu'il n'avait autre guide que son caprice ; et que pour lui, on pouvait juger de sa disposition par le procédé paisible du gouverneur de Milan dont il faisait gloire d'être l'auteur. Il était vrai que ce gouverneur observait exactement la suspension, mais il demeurait toujours armé ; et afin qu'on le trouvât moins étrange, il jugea à propos de se brouiller de nouveau avec le duc de Savoie. Sous prétexte que les troupes congédiées par ce prince s'étaient arrêtées dans le pays de Vaux, en attendant l'entière exécution des traités, don Pèdre refusa au comte de Béthune de désarmer, comme il l'avait promis à Pavie ; et il obligea le duc de Mantoue à refuser aussi ce qui dépendait de lui. Le comte de Béthune protesta contre eux par un écrit public, en se retirant sur leur refus ; et on répondit à

cette protestation de la manière la plus plausible que le marquis de Bedmar sut inventer.

On jugera aisément par ces choses qu'il était important de hâter l'exécution, puisqu'il était si difficile d'entretenir les affaires dans l'état où il fallait qu'elles fussent pour réussir. Cependant le duc d'Ossone n'expédiait point Nolot ; et l'ambassadeur, qui était au désespoir, ayant mandé à cet homme qu'il en découvrit le sujet à quelque prix que ce fût, on sut enfin ce que c'était. Quelque temps après que le capitaine fut reçu au service de la république, le duc, qui voulait être instruit par diverses voies de l'état de Venise, envoya après lui un Italien nommé Alexandre Spinosa, pour y épier toutes choses. Cet homme, qui n'était point connu, y eut bientôt de l'emploi, comme tous les aventuriers qui en venaient demander. Il croyait bien que le duc tramait quelque entreprise importante, mais il ne se défiait pas que le corsaire fût le conducteur de cette trame ; il se doutait pourtant que ce corsaire n'était pas si mal avec le duc que tout le monde le pensait. Quand Spinosa était venu à Venise, il avait offert au vice-roi de poignarder le capitaine ; et le vice-roi avait refusé cette proposition, sous prétexte du danger qu'il y aurait à l'exécuter. Spinosa qui avait de l'esprit, et qui le connaissait, jugea

que s'il n'y avait pas quelque raison plus forte de ce refus, il n'hésiterait pas à se venger de peur de faire périr un homme. Le duc le chargea pourtant d'observer les actions du corsaire, soit pour empêcher Spinosa de soupçonner quelque chose de la vérité, ou seulement que ce vice-roi fût de ces gens qui ne se fient entièrement à personne, et qu'il fût bien aise de voir si ce que Spinosa écrivait du capitaine s'accorderait avec ce que le capitaine en écrivait lui-même. Pour s'acquitter mieux de sa commission, Spinosa s'accosta de quelques Français, qu'il avait connus à Naples, et qui fréquentaient fort le capitaine à Venise. Ces gens, qui étaient des conjurés, rendirent un compte exact au capitaine des perquisitions que Spinosa faisait de sa conduite ; et ils découvrirent même que cet espion essayait de tramer quelque chose de son côté, et de gagner des gens de main au service du duc d'Ossone. Le capitaine fut fort indigné que ce duc n'eût pas une confiance entière en lui ; mais il n'en fut pas surpris : il considéra seulement que si Spinosa continuait à cabaler sans qu'ils s'entendissent ensemble, il affaiblirait leur parti en le divisant, et qu'il n'y avait pas apparence de s'aller ouvrir à un homme qui avait ordre de l'épier. Le marquis de Bedmar et Renault jugèrent aussi qu'il n'y avait pas de temps à

perdre pour remédier à cet inconvénient ; et après avoir songé mûrement ensemble aux moyens de le faire, ils trouvèrent qu'il n'y avait aucune sûreté pour eux, à moins que de perdre Spinosa. Il était homme à vendre chèrement sa vie, si on entreprenait de l'assassiner ; le métier qu'il faisait l'obligeait à se tenir toujours sur ses gardes ; et le capitaine fut enfin réduit à le déferer au Conseil des Dix, comme un espion du duc d'Ossone, après avoir tenté inutilement toutes les autres voies pour le faire périr. Les Français avec qui il avait eu commerce, déposèrent si judicieusement, et circonstancièrent si bien les choses, qu'il fut pris et étranglé en secret le même jour ; tout ce qu'il put avancer contre le corsaire ne fit aucune impression sur l'esprit des juges, parce que c'était contre son accusateur, et il ne put rien prouver de ce qu'il avançait (1). Cette affaire augmenta beaucoup la confiance que l'on avait à Venise pour le capitaine ; mais elle ne laissa pas d'affliger extrêmement le marquis de Bedmar, parce que c'était un avertissement considérable aux Vénitiens d'observer la conduite des étrangers qui étaient à leur service. Le duc d'Ossone venait d'apprendre la mort de Spinosa, quand Nolot arriva à Naples ; il n'hésita point à en deviner l'auteur. Le déplaisir qu'il en eut lui fit trouver mauvais que le marquis

de Bedmar ne lui en mandât rien ; et les divers soupçons que cet accident fit naître dans son esprit le mirent dans un état à ne savoir à quoi se résoudre. Cependant les troupes de Lievestein s'étant mutinées de nouveau furent amenées au lazaret, à deux milles de Venise, par ordre du sénat, au commencement du mois de février. Le marquis de Bedmar, qui craignait qu'elles s'accommodassent avec la république pour leur paiement et qu'ensuite elles ne fussent obligées de partir, fit en sorte, par le moyen des chefs, qu'elles ne se contentèrent pas de la somme qu'on leur offrit d'abord. Pour profiter du voisinage de ces troupes, si favorables au dessein des conjurés, ils chargèrent Nolot, par un courrier exprès, de représenter au vice-roi que pendant tout ce mois ils auraient près de cinq mille hommes tout prêts à leur dévotion. Nolot n'oublia rien de son devoir ; mais le vice-roi, qui n'avait pas encore achevé de digérer sa colère, l'amusa si longtemps, qu'après six semaines d'attente, les chefs craignant que leurs soldats, qui pâtissaient extrêmement, ne traitassent sans eux, traitèrent eux-mêmes, du consentement des conjurés, qui ne crurent pas pouvoir l'empêcher. Dix jours après, Nolot arrive de Naples avec la résolution du duc d'Ossone, telle qu'on la souhaitait, mais adressée à Robert Brulard,

l'un des camarades du capitaine. L'ambassadeur et ce capitaine qui songeaient tout de bon à sortir d'affaire, ne daignèrent pas seulement prendre garde à l'affront que le vice-roi leur faisait par cette adresse. Il mandait qu'il était prêt à envoyer, quand on voudrait, des barques, des brigantins et autres petits bâtiments propres aux ports et aux canaux de Venise, et en nombre suffisant pour porter jusqu'à six mille hommes s'il les fallait. Nolot avait vu les troupes et les barques prêtes à partir, et le capitaine fit sonder les ports et les canaux par où il fallait qu'elles passassent pour venir débarquer à la place de Saint-Marc. Comme il avait beaucoup de gens de mer à sa disposition à cause de sa charge, lesquels, n'étant point suspects, pouvaient aller et venir dans ces ports et par ces canaux tant qu'ils voulaient, il lui fut aisé d'en faire prendre toutes les dimensions avec exactitude. Il ne restait plus qu'à empêcher le départ des troupes de Lievestein. On n'y épargna point l'argent, et la rigueur de la saison servit de prétexte à leur retardement. La meilleure partie resta encore au lazaret ; et ce qui se trouva embarqué, à l'arrivée de Nolot, s'arrêta dans les lieux qui n'étaient guère plus éloignés.

Pour soulager Renault et le capitaine dans les soins dont ils étaient chargés et auxquels

ils ne pouvaient suffire, ils crurent avoir besoin de dix-huit hommes pour le moins, qui fussent gens d'esprit et de cœur, et à qui ils se pussent fier entièrement. Ils avaient composé ce nombre des neuf avec qui Renault avait négocié au Frioul, et des principaux de ceux que le corsaire avait fait venir de Naples après lui. C'étaient cinq capitaines de vaisseaux comme lui, Vincent Robert de Marseille, Laurent Nolot, et Robert Brulard desquels il a déjà été parlé, ces deux derniers Francs-Comtois, aussi bien qu'un autre Brulard nommé Laurent⁽¹⁾, avec un autre Provençal nommé Antoine Jaffier. Il y avait encore deux frères Lorrains, Charles et Jean Boleau, et un Italien Jean Rizzardo, tous trois excellents pétardiens, et un Français nommé l'Anglade, qui passait pour le plus savant ouvrier de feux d'artifice qui eût jamais été. La capacité de ce dernier était si connue, qu'il avait obtenu d'abord de travailler de son métier dans l'arsenal. Par ce moyen, les pétardiens ses camarades y eurent l'entrée libre, aussi bien que les nommés Villa-Mezzana et Retrosi, qui étaient de ceux que Renault avait gagnés et qui y avaient eu de l'emploi autrefois. Ces six personnes en tirèrent ensemble un plan si exact, que ceux qui n'y avaient jamais été, pouvaient délibérer dessus aussi sûrement que ceux qui

l'avaient fait. Ils furent beaucoup aidés dans ce travail par deux officiers de l'arsenal même, que le capitaine y gagna. Ils lui parurent mécontents de leur emploi, pourvus des qualités propres à son dessein, capables d'y entrer s'ils y trouvaient leur intérêt, et de tenir fidèlement ce qu'ils auraient promis. Le succès répondit au jugement qu'il en avait fait. Il assaisonna les louanges qu'il leur donnait en toute occasion avec un nombre si considérable des pistoles d'Espagne qu'il avait à distribuer, qu'ils s'engagèrent à faire aveuglément tout ce qu'il leur commanderait. L'Anglade et eux logeaient dans l'arsenal ; Renault avait pris avec lui, chez l'ambassadeur de France, trois de ses amis, Bribe, Brainville, et Laurent Brulard. Les trois pétardiers demeuraient chez le marquis de Bedmar, qui leur fournissait la poudre, les autres matériaux, et les instruments nécessaires pour travailler de leur métier, mais sans avoir aucune communication avec eux. Ils avaient déjà fait plus de pétards et de feux d'artifice qu'il n'en fallait, et le palais de l'ambassadeur en était si plein, qu'il était impossible d'y loger autre qu'eux. Le capitaine demeurait dans sa maison ordinaire, mais seul, afin de ne donner point de soupçon, en cas qu'il fût observé ; et pour les autres, il les avait logés chez la courtisane où lui et Renault s'étaient

connus. L'estime et l'amitié qui avaient succédé à l'amour qu'ils avaient eu pour cette femme, mais beaucoup plus la connaissance qu'ils avaient de son aventure leur firent croire qu'ils ne pouvaient mieux choisir. Elle était d'une île grecque de l'Archipel, et d'une condition aussi noble qu'on puisse être dans un pays de la domination de Venise, sans être Vénitien. Celui qui y commandait pour la république, l'ayant débauchée sous de grandes espérances, avait depuis fait assassiner son père, parce qu'il voulait obliger ce Vénitien à tenir ce qu'il avait promis ; la fille était venue à Venise demander justice de ce meurtre, mais inutilement ; et cette poursuite ayant consumé le peu de bien qu'elle avait, sa beauté répara sa misère, comme elle l'avait causée. Il n'est point de ressentiment si violent que celui d'une personne bien née qu'on a réduite à faire un métier indigne d'elle. Elle apprit avec ravissement le projet de ses deux amis, et elle risqua sans peine toutes choses pour le favoriser. Elle loua une des plus grandes maisons de Venise ; et, sous la couleur de quelques accommodements qu'elle y faisait faire, elle n'y porta qu'une partie de ses meubles, pour avoir prétexte de garder encore celle qu'elle tenait auparavant, et qui n'était pas éloignée. Ce fut dans ces deux maisons que demeurèrent

près de six mois onze des principaux conjurés. Comme elle était visitée par tout ce qu'il y avait d'honnêtes gens étrangers et vénitiens, et que ce grand abord de monde pouvait faire découvrir ceux qui logeaient chez elle, elle feignit d'être incommodée pour s'en délivrer. Ceux qui savent avec quelle honnêteté on traite les femmes de cette profession en Italie, n'auront pas de peine à comprendre que sa maison devint, par ce moyen, une solitude impénétrable à ceux qui n'y avaient pas affaire. Les conjurés n'en sortaient que la nuit, et afin qu'elle fût toute libre pour agir, les assemblées se faisaient de jour. Dans ces assemblées, Renault et le capitaine proposaient les choses dont ils étaient convenus avec le marquis de Bedmar, pour en avoir l'avis de la compagnie, et résoudre les moyens de les exécuter. Quand il fallait qu'ils allassent chez ce marquis, ils s'y conduisaient avec la circonspection requise dans un pays et dans un temps où les maisons des ambassadeurs étaient observées, comme si c'eussent été autant d'ennemis, et la sienne principalement. Ils avaient résolu ensemble depuis longtemps qu'il fallait avoir mille soldats dans Venise avant l'exécution ; mais, parce qu'il était dangereux de les faire tous entrer armés, le marquis de Bedmar s'était pourvu d'armes pour plus de cinq cents. Il lui

avait été aisé de le faire secrètement ; car on ne visite point les gondoles des ambassadeurs de quelque lieu qu'elles viennent, et il ne fallait plus qu'une occasion pour faire entrer ces mille hommes dans Venise, sans qu'ils pussent être remarqués.

Le doge Donato mourut, et l'on mit à sa place Antoine Priuli, qui était au Frioul, pour faire exécuter les traités ⁽¹⁾. Le général de mer eut ordre de l'aller quérir avec l'armée navale. Le grand chancelier et les secrétaires d'État devaient aller fort loin au-devant de lui, pour lui porter le bonnet ducal ; douze des principaux sénateurs les devaient suivre de près, comme ambassadeurs de la république, chacun d'eux seul dans un brigantin armé, et paré magnifiquement, et avec un train superbe. Le sénat même en corps devait l'aller recevoir fort avant en mer sur le *Bucentaure*, et le ramener dans la ville avec tout ce cortège. Comme il n'arrive guère que ceux qu'on fait doges se trouvent hors de Venise, cette pompe y attira un nombre infini de curieux. Le marquis de Bedmar, qui la prévint aussitôt qu'il fut assuré de l'élection de Priuli, dépêcha une seconde fois Nolot à Naples, avec ordre de faire partir en sa présence, et dans la plus grande diligence possible, les brigantins du duc d'Ossone. Pour ôter tout sujet

de retardement, le capitaine fut chargé d'envoyer à ce duc le plan le plus exact qu'il se pouvait de l'exécution, et surtout de lui rendre compte de ce qui s'était passé à Venise pendant le premier voyage de Nolot. Le corsaire renchérit sur cette précaution : il voulut ménager l'esprit du vice-roi de toutes les manières ; et pour lui montrer qu'on ne croyait avoir aucun sujet de se plaindre de lui, il finit sa dépêche par ces paroles : *J'accuse la négligence de Nolot du long séjour qu'il a fait à Naples, car je ne doute point que s'il avait représenté les choses comme elles étaient, Votre Excellence ne l'eût expédié. Il faut nécessairement qu'il ait demandé de l'argent, ou quelque chose de semblable ; mais il avait ordre exprès du contraire, et je m'offre encore à présent de tenir Venise six mois en mon pouvoir, s'il est besoin, en attendant la grande flotte de Votre Excellence, pourvu qu'elle m'envoie les brigantins aussitôt que Nolot sera arrivé, et les six mille hommes qu'elle a offerts.* Cette lettre est du septième avril, jour du départ de Nolot.

Cependant, Renault fit venir à Venise tous les officiers des troupes gagnées, pour prendre connaissance de la ville, et remarquer les postes, afin de ne se pas égarer la nuit de l'exécution. Avant que de venir, ils choisirent mille hommes sur toutes les troupes hollandaises, pour se tenir

prêts à marcher au premier jour, et afin que l'absence de ces mille hommes fût moins remarquable, ils observèrent d'en prendre également dans tous les lieux de l'État de terre-ferme, où il y en avait de dispersés. Pour recevoir tout ce monde, chacun de ces officiers arrêta seul le plus grand nombre de logements qu'il pouvait, sans donner de soupçon ; on disait aux hôtes que c'était pour des étrangers, qui venaient voir la fête ; et quant aux officiers mêmes, ils logeaient tous chez des courtisanes, où, en bien payant, ils étaient en plus grande sûreté que nulle autre part.

Il ne restait plus qu'à régler l'ordre de l'exécution ; et le marquis de Bedmar, Renault et le capitaine arrêterent de concert ce qui suit : *Aussitôt qu'il sera nuit, ceux des mille soldats qui seront venus sans armes, s'iront armer chez l'ambassadeur. Cinq cents se rendront à la place de Saint-Marc auprès du capitaine ; la meilleure partie des autres cinq cents ira rejoindre Renault aux environs de l'arsenal ; et le reste s'emparera de tout ce qu'on trouvera de barques, gondoles et autres voitures semblables au pont de Rialte, avec lesquelles on ira quérir en diligence environ mille autres soldats des troupes de Lievestein, qui sont encore au lazaret. Pendant ce voyage, on se comportera le plus paisiblement qu'il sera*

possible, afin de n'être point obligé de se déclarer que ces troupes ne soient arrivées. Si pourtant on y est obligé, et que quelque chose vienne à se découvrir, le capitaine se retranchera dans la place de Saint-Marc, Renault s'emparera de l'arsenal de la manière qu'il sera représenté. Ensuite on tirera deux coups de canon pour servir de signal aux brigantins du duc d'Ossone qui seront prêts à entrer dans Venise, et les Espagnols qu'ils apporteront suppléeront au défaut des Wallons qu'on sera allé quérir. Si on n'est point obligé de se déclarer pendant ce voyage, quand ces Wallons auront débarqué à la place de Saint-Marc, le capitaine en prendra cinq cents, avec les autres cinq cents hommes qu'il aura déjà, et le sergent-maior Durand pour les commander. On commencera par mettre en bataille ces mille hommes dans la place ; ensuite le capitaine, avec deux cents qu'il prendra, se rendra maître du palais ducal, et surtout de la salle des armes qui y est, pour en fournir à ceux des siens qui en auront besoin, et pour empêcher les ennemis de s'en servir. Cent autres, sous Bribe, se rendront maîtres de la Secque ^(a) et cent autres sous Brainville, de la Procuratie, à la faveur de quelques hommes qu'on y aura introduits par adresse dans

(a) La Zecca, ou la Monnaie.

le clocher pendant le jour ^(a). Ces cent derniers demeureront en corps-de-garde dans ce clocher, tant que l'exécution durera, afin qu'on ne puisse point sonner de tocsin. On occupera l'entrée de toutes les rues qui aboutissent à la place avec d'autres corps-de-garde ; on mettra à ces entrées de l'artillerie tournée du côté de la rue ; et en attendant qu'on en puisse avoir de l'arsenal, on en prendra sur la fuste du conseil des Dix, qui est tout proche, et dont il ne sera pas difficile de se saisir. Dans tous ces lieux dont on s'emparera, et où on mettra des corps-de-garde, on poignardera généralement tout ce qu'on trouvera ; et pendant ces différentes exécutions autour de la place, le sergent-major demeurera toujours en bataille au milieu, avec le reste des troupes. Toutes ces choses se feront avec le moins de rumeur qu'il sera possible ; ensuite, on commencera de se déclarer en pétardant la porte de l'arsenal. A ce bruit, les huit conjurés qui en ont tiré le plan, et qui seront dedans, mettront le feu aux quatre coins avec des feux d'artifice préparés pour cet effet chez l'ambassadeur, aussi bien que les pétards, et ils poignarderont les principaux commandants. Il leur sera aisé de le faire dans la confusion que le feu et le bruit

(a) Il s'agit du campanile de Saint-Marc, placé à l'angle de la Nouvelle Procuratie, et où se trouvait le corps de garde du grand Conseil.

des pétards apportera, surtout ces commandants ne se défiant point d'eux. Ils se joindront après à Renault quand il sera entré, ils achèveront ensemble de tout tuer, et les soldats conduiront de l'artillerie dans tous les lieux où il est à propos d'en mettre, comme à l'Arena de' Mari (a), au Fontego de' Tedeschi (b), aux magasins de sel, sur le clocher de la Procuratie, sur le pont de Rialte et autres postes éminents, desquels on pourrait battre la ville en ruine en cas de résistance. En même temps que Renault pétardera l'arsenal, le capitaine forcera la prison de Saint-Marc et armera les prisonniers ; on tuera les principaux sénateurs, et des gens apostés iront mettre le feu en plus de quarante endroits de la ville les plus éloignés l'un de l'autre qu'il se pourra, afin que la confusion en soit plus grande. Cependant, les Espagnols du duc d'Ossone, ayant entendu le signal qu'on leur aura donné d'abord qu'on aura été maître de l'arsenal, viendront aussi débarquer à la place de Saint-Marc, et se répandront aussitôt dans les principaux quartiers de la ville, comme Saint-George, le quartier des Juifs, et autres, sous la conduite de neuf autres principaux conjurés. On ne criera rien que Liberté ; et après toutes ces choses exécutées, le pillage sera

(a) Dans la lettre de Jacques Pierre on ne trouve pas ce nom, mais celui de la Dogana di mare.

(b) Le Fondaco dei Tedeschi.

permis, mais non pas sur les étrangers ; il sera défendu de leur rien prendre, sur peine de vie, et on ne fera plus main basse que sur ce qui résistera (1).

Nolot trouva les choses en si bon état en arrivant à Naples, que les six mille hommes furent mis en mer le lendemain, sous le commandement d'un Anglais nommé Haillot. Afin de donner moins de soupçon, le duc d'Ossone fit prendre un long détour à ses grands vaisseaux, pour se rendre à leurs postes ; mais il envoya Haillot et les brigantins par le plus court chemin. Au second jour de route, cette petite flotte rencontra des corsaires de Barbarie qui l'attaquèrent. Comme elle n'était préparée que pour servir de voiture aux hommes qu'elle portait, et non pas pour rendre un grand combat, elle fut fort incommodée par l'artillerie des Barbares, dont les brigantins étaient plus maniables et mieux armés. Mais quoique le trop de gens qui étaient entassés sur ceux de Naples ne leur laissât pas l'espace nécessaire pour se défendre avec ordre ; néanmoins, comme c'étaient tous Espagnols choisis, ils traitèrent si rudement à coups d'épée ceux des ennemis qu'ils purent accrocher, que ces corsaires se seraient peut-être repentis de les avoir arrêtés en chemin, si les uns et les autres n'eussent pas été dispersés par une furieuse

tempête qui les sépara dans la plus grande chaleur du combat (1). La petite flotte en fut si endommagée, qu'elle ne put se remettre en mer de quelque temps ; et le marquis de Bedmar, voyant par cette nouvelle qu'il ne pouvait troubler la fête qui se préparait à Venise, y assista avec plus de magnificence que personne. Il protesta en plein sénat, en faisant son compliment au nouveau doge, que la joie particulière qu'il témoignait de son élévation, venait de ce qu'il espérait que sa Sérénité conserverait sur le trône les favorables dispositions qu'elle venait de témoigner au Frioul pour l'accomplissement de la paix.

Au sortir de cette audience il envoya quérir Renault et le capitaine. D'abord il leur demanda s'ils jugeaient à propos de tout abandonner. Ils répondirent que non seulement ils étaient d'avis contraire, mais que leurs compagnons mêmes n'avaient non plus paru ébranlés par la disgrâce de la flotte, que si elle était arrivée à bon port ; et qu'ils étaient tout disposés à prendre les voies nécessaires pour maintenir le parti dans l'état où il était, en attendant une occasion plus heureuse. L'ambassadeur, qui ne leur avait fait cette demande qu'en tremblant, les embrassa avec des larmes de joie après cette réponse. Il leur dit, avec une gaieté et une véhémence

mence qui aurait rassuré les plus faibles cœurs et inspiré l'intrépidité et l'audace dans l'âme la plus épouvantée : que les grands revers, qui dans les affaires communes doivent surprendre les esprits, sont des accidents naturels aux entreprises extraordinaires ; qu'ils sont la seule épreuve de la force de l'âme ; qu'alors seulement on peut se croire capable d'achever un grand dessein, quand on l'a vu une fois renversé, avec tranquillité et constance. Ensuite il fut résolu, de concert entre le marquis et ses deux confidents, qu'on remettrait l'exécution jusqu'à la fête de l'Ascension, qui n'était pas éloignée et qui est la plus grande solennité de Venise ; qu'en attendant, on entretiendrait les troupes dans les lieux où elles étaient, en leur fournissant toutes les commodités qu'elles pouvaient souhaiter, qu'on n'épargnerait point l'argent aux chefs pour cet effet ; que des trois cents qu'on avait fait venir à Venise, on retiendrait les principaux comme pour servir de garants de la fidélité des autres, et qu'on renverrait les subalternes à leurs troupes, soit pour contenir les soldats dans le devoir, soit aussi pour décharger la ville d'autant, où ce grand nombre d'officiers pouvait devenir suspect ; qu'on occuperait le plus agréablement qu'il serait possible ceux qu'on y retiendrait, afin qu'ils ne se lassassent

point d'attendre et qu'ils n'eussent pas seulement le loisir, s'il se pouvait, de réfléchir sur l'état présent des choses ; que les vingt principaux conjurés observeraient soigneusement leur conduite ; et que pour obliger la république à souffrir le retardement des troupes de Lievestein et à ne pas congédier celles de Nassau, le gouverneur de Milan et le vice-roi de Naples n'exécuteraient point les traités. Tout ce que l'esprit humain peut imaginer de prétextes, pour se défendre contre la raison, fut inventé par le marquis de Bedmar et mis en œuvre par don Pèdre et par le duc d'Ossone. Cependant ils étaient forcés tous les jours de faire quelques pas vers la paix, malgré qu'ils en eussent ; le conseil d'Espagne n'osait rien hasarder sur l'espérance d'un succès aussi douteux que celui de la conjuration ; et la France, qui voulait soutenir le traité de Paris, obligea les Vénitiens à consentir que le duc de Savoie licenciât les troupes qui étaient arrêtées dans le pays de Vaux et qui servaient de prétexte aux retards de don Pèdre. Cette difficulté levée, le marquis de Bedmar, croyant détourner ce prince de rendre les places qu'il avait prises dans le Montferrat, fit courir (a) le bruit qu'aussitôt

(a) 1^{re} éd. : courre.

que le duc de Mantoue y serait rétabli, il s'accommoderait de cet État avec les Espagnols. En même temps, don Pèdre fit une querelle sans raison à un ministre de Savoie, qui était venu à Milan avec les ambassadeurs de France, et lui fit commander d'en sortir. Le duc, irrité de cette injure, les rappela près de lui et cessa de vider les places occupées ; mais les ambassadeurs lui ayant fait comprendre qu'il donnait dans le piège que don Pèdre lui tendait, il rendit tout d'un coup tout ce qu'il avait pris. L'étonnement de don Pèdre fut si grand à cette nouvelle, qu'il ne put s'empêcher de le témoigner en public par ses discours. Il fallut qu'il rendît aussi les prisonniers et les moindres places ; mais pour Versel, qui était le point important, il fit des difficultés si étranges, qu'on menaça d'Espagne de le rappeler avant le temps ordinaire. D'abord il dit qu'il serait honteux pour lui de rendre cette place pendant que les ambassadeurs de France étaient à Milan, comme pour l'y forcer par leur présence ; ils se retirèrent. Alors il déclara qu'il prétendait que le duc de Savoie rendrait auparavant certaines terres, qui appartenaient à des ministres de Mantoue. Ces terres furent rendues ; et cependant Versel ne se rendait point. Enfin, la France, qui voulait conclure le mariage de madame Chré-

tienne ^(a), sœur du roi, avec le prince de Piémont, s'étant expliquée d'une manière décisive sur le sujet de cette place, don Pèdre commença de faire sortir les munitions et l'artillerie qui y était, mais avec une lenteur incroyable. Le marquis de Bedmar lui ayant mandé de se presser encore moins, il s'avisa d'exiger de nouvelles assurances du duc de Savoie en faveur de celui de Mantoue ; mais les ministres mêmes de Mantoue, lassés de tant de longueurs, déclarèrent par un écrit public, qu'ils ne demandaient point ces assurances.

Quelque chagrin que cette déclaration donnât au marquis de Bedmar, la conduite du duc d'Ossone lui en donnait beaucoup plus. Ce duc, fatigué des plaintes que les Vénitiens lui faisaient faire de toutes parts, sur ce qu'il continuait de troubler la navigation du golfe, ne sachant plus que dire pour sa défense, s'avisa à la fin de répondre qu'il en userait de cette sorte tant que les Vénitiens entretiendraient à leur service les plus irréconciliables ennemis du roi son maître. On jugera aisément par les soins que l'ambassadeur avait pris pour retenir les troupes hollandaises dont le duc d'Ossone se plaignait, quel fut son désespoir quand il sut la réponse de ce duc.

(a) Marie Christine de France, fille de Henri IV, épousa en effet le duc de Savoie Charles Emmanuel I^{er}.

Il ne douta point que le sénat, qui voulait la paix à quelque prix que ce fût, ne les fît partir pour ôter toute excuse au vice-roi ; mais le succès trompa encore cette fois la prudence du marquis de Bedmar. Quelque démon favorable aux extravagances du duc d'Ossone fit prendre aux Vénitiens une résolution directement contraire à leur inclination et à leur intérêt. Il fut remontré au sénat que la République avait trop témoigné, par son procédé, qu'elle désirait la paix ; que c'était ce qui rendait les ministres espagnols si difficiles à l'exécuter ; que si on satisfaisait le vice-roi sur sa plainte, il croirait donner la loi à Venise ; et que, bien loin de licencier les Hollandais, il fallait même retenir les troupes de Lievenstein qui devaient partir au premier jour, jusqu'à l'entière exécution des traités.

La joie que cette résolution donna au marquis de Bedmar fut troublée par la découverte du complot de Crème. L'alfier provençal et le capitaine italien qu'on y avait gagnés, s'étant querrellés au jeu, se battirent ; le capitaine fut blessé à mort, et pour décharger sa conscience, il déclara tout au commandant vénitien avant que d'expirer. L'alfier, qui se défia de ce qui arriverait, aussitôt qu'il eut blessé son homme, se sauva avec ceux des complices qu'il put avertir ; les autres furent pris, et le lieutenant français

aussi, qui était le principal chef de l'entreprise ; mais comme Renault ne s'était fait connaître à eux que pour un agent de Milan, et qu'ils ne savaient ce qu'il était devenu depuis, toute cette affaire tomba sur don Pèdre seulement. Huit jours après, le sergent-major qui devait livrer Maran, ayant retranché quelques gains à un valet de chambre du provéditeur et à un pensionnaire de la république pour en profiter, ces gens, outrés de cette perte, prirent le temps de son absence pour entrer chez lui, enfoncèrent ses coffres, et enlevèrent son argent et ses papiers. Il s'y trouva des lettres qui parlaient de son dessein. Comme il ne connaissait que l'homme du duc d'Ossone qui avait négocié avec lui, il ne pouvait accuser que ce duc, mais il prit un plus noble parti ; il répondit toujours, au milieu des tourments, qu'il savait bien qu'on ne le sauverait pas, quoi qu'il découvrit, et qu'il aimait mieux laisser ses complices, s'il en avait, en état de venger sa mort, que de les perdre avec lui sans aucun fruit. On rendit publiquement grâces à Dieu dans Venise de ces deux découvertes. L'entreprise en devint pourtant plus assurée qu'elle n'était auparavant ; le sénat crut avoir enfin découvert la cause si cachée du procédé irrégulier des Espagnols ; et, voyant ces deux affaires échouées, il s'imagina d'entrer dans

un profond repos, et ne douta plus de l'accomplissement des traités.

Cependant le temps de l'exécution était arrivé. Depuis le dimanche qui précède l'Ascension, jusqu'à la Pentecôte, il y a à Venise une des plus célèbres foires du monde. Le grand abord de négociants ne rendait pas la ville plus difficile à surprendre ; et il donna moyen aux mille soldats qui s'y rendirent parmi les marchands, d'y entrer et de s'y loger sans être remarqués. Il leur fut aisé de sortir des villes vénitiennes où ils étaient dispersés, parce que depuis quelque temps les plus pressés de se retirer en leur pays se débandaient, et les podestats n'y mettaient aucun ordre, à cause que c'étaient autant de gens que la république ne payerait pas. De peur qu'on s'étonnât qu'il s'en fût débandé un si grand nombre en si peu de temps, la plupart dirent en partant qu'ils allaient à la foire à Venise ; ils se déguisèrent en gens de toutes professions ; on observa de loger ensemble ceux qui parlaient des langues différentes, afin qu'on les soupçonnât moins d'intelligence ; et ils ne faisaient tous aucun semblant de se connaître. Les cinq cents Espagnols destinés pour exécuter le complot de Crème qui était découvert, furent envoyés en même temps par don Pèdre, aux environs de Bresse, pour s'emparer de cette

ville au premier avis du succès de la conjuration, et à la faveur de la faction que le lieutenant du comte de Nassau y avait formée, et qui subsistait encore. Celui qui commandait ces Espagnols avait charge de les mener droit à Venise au premier ordre qu'il en recevrait de Renault.

Quant à la flotte vénitienne, elle était retirée en Dalmatie, mais dans un état à pouvoir se mettre en mer au premier commandement, à cause des continuels mouvements du duc d'Ossone. Le capitaine envoya aux officiers qui commandaient ses douze navires en son absence, des feux d'artifice des plus violents, pour répandre secrètement dans tous les autres vaisseaux de la flotte la veille de l'exécution. Comme personne ne se défiait de ces officiers, il leur était aisé de le faire sans être aperçus, ni même soupçonnés. Il leur manda de mesurer si bien les mèches, que tout prît feu s'il se pouvait en même temps ; que si quelque vaisseau en échappait, ils l'attaquassent et s'en rendissent maîtres, ou qu'ils le coulassent à fond à coups de canon ; qu'ils s'en vinsent ensuite à Venise sans perdre un moment de temps, et qu'ils se disposassent à exécuter toutes ces choses sur-le-champ ; mais qu'ils attendissent pourtant un nouvel ordre avant que de commencer. Le jour fut pris

pour le dimanche avant l'Ascension, qui était le premier de la foire (1).

Le duc d'Ossone fit si bien escorter cette fois sa petite flotte, qu'elle arriva sans aucun accident à six milles de Venise. Elle était séparée en deux parties, qui marchaient un peu éloignées l'une de l'autre pour être moins remarquées (a). La plus grande était composée de barques comme celles des pêcheurs, afin de donner moins de soupçon, et le reste consistait en brigantins semblables à ceux des corsaires. Le samedi matin on manda à Hailot qu'il partît le lendemain de son poste à l'heure nécessaire, pour arriver à la vue de Venise entre jour et nuit ; qu'il arborât l'étendard de saint Marc ; qu'il s'emparât de quelques petites îles devant lesquelles il fallait qu'il passât, qui n'étaient d'aucune défense, et d'où il pouvait venir à Venise quelque avis de sa marche ; qu'ensuite il se présentât hardiment devant les deux châteaux du Lido et de Malamoco, parce qu'on savait qu'il n'y avait point de garnison dedans, et qu'il passerait entre deux sans obstacle ; qu'il s'avancât jusqu'à une portée de canon de Venise ; qu'il en donnât avis quand il y serait, et que par le retour de la barque qui aurait

(a) 1^{re} éd. : remarqué

apporté cet avis, le capitaine lui enverrait des matelots pour lui servir de guides, de peur qu'il n'échouât contre les bancs dont le marais qui environne Venise est plein, ou qu'il ne se brisât contre les rochers qui rendent l'entrée des ports impossible à ceux qui n'y sont pas accoutumés.

Comme la journée du lendemain était nécessaire pour se disposer à l'exécution de la nuit, Renault et le capitaine jugèrent à propos de consulter dès la veille avec leurs compagnons pour la dernière fois, et le capitaine laissa à Renault le soin de leur représenter l'état des choses et de leur donner les avis nécessaires. Quoi qu'on sût faire, ils ne purent être tous assemblés qu'il ne fût presque nuit. Il y avait les trois Français qui logeaient avec Renault, le lieutenant du comte de Nassau, les trois pétardiens, l'Anglade, les deux officiers de l'arsenal, le capitaine et le lieutenant qui y avaient eu de l'emploi autrefois, Nolot, les deux Brulard, Jaffier, Robert, le Hollandais Théodore, le Savoyard qui s'était trouvé à l'escalade de Genève et l'ingénieur Revellido. Ces vingt personnes s'étant enfermées ^(a) chez la Grecque avec Renault et le capitaine, dans le lieu le plus secret

(a) 1^{re} éd. : enfermé.

de la maison, après les précautions ordinaires dans ces rencontres, Renault prit la parole. Il commença par une narration simple et étendue de l'état présent des affaires, des forces de la république et des leurs, de la disposition de la ville et de la flotte, des préparatifs de don Pèdre et du duc d'Ossone, des armes et autres provisions de guerre qui étaient chez l'ambassadeur d'Espagne, des intelligences qu'il avait dans le sénat et parmi les nobles, enfin de la connaissance exacte qu'on avait prise de tout ce qu'il pouvait être nécessaire de savoir. Après s'être attiré l'approbation de ses auditeurs par le récit de ces choses, dont ils savaient la vérité comme lui, et qui étaient presque toutes les effets de leurs soins aussi bien que des siens :

Voilà, mes compagnons, continua-t-il, quels sont les moyens destinés pour vous conduire à la gloire que vous cherchez. Chacun de vous peut juger s'ils sont suffisants et assurés. Nous avons des voies infailibles pour introduire dix mille hommes de guerre dans une ville qui n'en a pas deux cents à nous opposer ; dont le pillage joindra avec nous tous les étrangers que la curiosité ou le commerce y a attirés ; et dont le peuple même nous aidera à dépouiller les grands qui l'ont dépouillé tant de fois, aussitôt qu'il verra sûreté à le faire. Les meilleurs vaisseaux de la flotte sont à nous, et les

autres portent dès à présent avec eux ce qui les doit réduire en cendres. L'arsenal, ce fameux arsenal, la merveille de l'Europe et la terreur de l'Asie, est presque déjà dans notre pouvoir : les neuf vaillants hommes qui sont ici présents et qui sont en état de s'en emparer depuis près de six mois, ont si bien pris leurs mesures pendant ce retardement qu'ils ne croient rien hasarder en répondant sur leurs têtes de s'en rendre maîtres. Quand nous n'aurions ni les troupes du lazaret, ni celles de terre ferme, ni la petite flotte de Haillot pour nous soutenir, ni les cinq cents hommes de don Pèdre, ni les vingt navires vénitiens de notre camarade, ni les grands vaisseaux du duc d'Ossone, ni l'armée espagnole de Lombardie, nous serions assez forts avec les intelligences et les mille soldats que nous avons. Néanmoins tous ces différents secours que je viens de nommer sont disposés de telle sorte, que chacun d'eux pourrait manquer sans porter le moindre préjudice aux autres. Ils peuvent bien s'entr'aider, mais ils ne sauraient s'entretenir ; il est presque impossible qu'ils ne réussissent pas tous, et un seul nous suffit. Que si, après avoir pris toutes les précautions que la prudence humaine peut suggérer, on peut juger du succès que la fortune nous destine, quelle marque peut-on avoir de sa faveur, qui ne soit au-dessous de celles que nous avons ? Oui, mes amis, elles tiennent manifestement

du prodige. Il est inouï dans toutes les histoires qu'une entreprise de cette nature ait été découverte en partie sans être entièrement ruinée ; et la nôtre a essuyé cinq accidents, dont le moindre, selon toutes les apparences humaines, devait la renverser. Qui n'eût cru que la perte de Spinosa, qui tramait la même chose que nous, serait l'occasion de la nôtre ? Que le licenciement des troupes de Lievestein, qui nous étaient toutes dévouées, divulguerait ce que nous tenions caché ? Que la dispersion de la petite flotte romprait toutes nos mesures, et serait une source féconde de nouveaux inconvénients ? Que la découverte de Crème, que celle de Maran attirerait nécessairement après elle la découverte de tout le parti ? Cependant toutes ces choses n'ont point eu de suite. On n'en a point suivi la trace, qui aurait mené jusqu'à nous ; on n'a point profité des lumières qu'elles donnaient. Jamais repos si profond ne précéda un trouble si grand. Le sénat, nous en sommes fidèlement instruits, le sénat est dans une sécurité parfaite. Notre bonne destinée a aveuglé les plus clairvoyants de tous les hommes, rassuré les plus timides, endormi les plus soupçonneux, confondu les plus subtils. Nous vivons encore, mes chers amis ; nous sommes plus puissants que nous n'étions avant ces désastres ; ils n'ont servi qu'à éprouver notre constance ; nous vivons, et notre vie sera bientôt mortelle aux

tyrans de ces lieux. Un bonheur si extraordinaire, si obstiné, peut-il être naturel, et n'avons-nous pas sujet de présumer qu'il est l'ouvrage de quelque puissance au-dessus des choses humaines? Et en vérité, mes compagnons, qu'est-ce qu'il y a sur la terre qui soit digne de la protection du ciel, si ce que nous faisons ne l'est pas? Nous détruisons le plus horrible de tous les gouvernements. Nous rendons le bien à tous les pauvres sujets de cet État, à qui l'avarice des nobles le ravirait éternellement sans nous; nous sauvons l'honneur de toutes les femmes, qui naîtraient quelque jour sous leur domination avec assez d'agrémens pour leur plaire; nous rappelons à la vie un nombre infini de malheureux, que leur cruauté est en possession de sacrifier à leurs moindres ressentimens pour les sujets les plus légers. En un mot, nous punissons les plus punissables de tous les hommes, également noircis des vices que la nature abhorre, et de ceux qu'elle ne souffre qu'avec pudeur. Ne craignons donc point de prendre l'épée d'une main, et le flambeau de l'autre, pour exterminer ces misérables. Et quand nous verrons ces palais, où l'impiété est sur le trône, brûlant d'un feu, plutôt feu du ciel que le nôtre; ces tribunaux souillés tant de fois des larmes et de la substance des innocens, consumés par les flammes dévorantes; le soldat furieux retirant ses mains fumantes du sein des méchants;

la mort errant de toutes parts ; et tout ce que la nuit et la licence militaire pourront produire de spectacles plus affreux, souvenons-nous alors, mes chers amis, qu'il n'y a rien de pur parmi les hommes, que les plus louables actions sont sujettes aux plus grands inconvénients, et qu'enfin, au lieu des diverses fureurs qui désolaient cette malheureuse terre, les désordres de la nuit prochaine sont les seuls moyens d'y faire régner à jamais la paix, l'innocence et la liberté (a).

Ce discours fut reçu de toute l'assemblée avec la complaisance que les hommes ont d'ordinaire pour les sentiments qui sont conformes aux leurs. Toutefois Renault, qui avait observé les visages, remarqua que Jaffier, l'un des meilleurs amis du capitaine, avait passé tout d'un coup d'une attention extrême dans une inquiétude qu'il s'efforçait en vain de cacher, et qu'il lui restait encore dans les yeux un air d'étonnement et de tristesse qui marquait une âme saisie d'horreur. Renault le dit au capitaine, qui s'en moqua d'abord ; mais ayant observé Jaffier quelque temps, il en demeura quasi d'accord. Renault, qui connaissait parfaitement les rapports et les liaisons nécessaires qu'il y a entre les plus secrets mouvements de l'âme, et les plus

(a) Voir appendice III.

légères démonstrations extérieures qui échappent quand on est dans quelque agitation d'esprit, ayant examiné mûrement ce qui lui avait paru à la mine et dans la contenance de Jaffier, crut devoir déclarer au capitaine qu'il ne croyait point que cet homme fût sûr. Le capitaine, qui connaissait Jaffier pour un des plus vaillants hommes du monde, accusa ce jugement de précipitation et d'excès ; mais Renault s'étant obstiné à justifier son soupçon, il en expliqua si nettement les raisons et les conséquences, que, si le capitaine ne les sentit pas aussi vivement que lui, il comprit du moins que Jaffier était un homme à observer. Il représenta pourtant à Renault que quand même Jaffier serait ébranlé, ce qu'il ne pouvait se persuader, il ne lui restait pas assez de temps jusqu'au lendemain au soir pour délibérer de les trahir et s'y résoudre ; mais qu'en tout cas, dans les termes où étaient les choses, il n'était plus temps de prendre de nouvelles mesures, et que c'était un risque qu'il fallait courir de gré ou de force. Renault repartit qu'il y avait un moyen sûr de ne pas s'y exposer, et que ce moyen était de poignarder eux-mêmes Jaffier dès ce soir. Le capitaine demeura quelque temps muet à cette proposition ; mais enfin il répondit qu'il ne pouvait se résoudre à tuer le meilleur de ses amis sur un soupçon ; que

cette exécution pouvait avoir diverses mauvaises suites ; qu'il craignait d'effaroucher leurs compagnons, de leur devenir odieux et d'en être considérés comme si on voulait affecter quelque empire sur eux, et qu'on se prétendît arbitres souverains de leur vie et de leur mort ; qu'il ne fallait pas espérer qu'ils comprissent la nécessité de perdre Jaffier, comme ils la comprenaient eux deux, et que ne la comprenant pas, chaque conjuré verrait avec regret sa vie exposée à la première imagination semblable qui leur viendrait ; que lorsque les esprits sont dans un grand mouvement, il faut peu de chose pour les faire détourner, et que le moindre changement qu'ils fassent dans cet état est toujours d'une extrême importance, parce qu'ils ne peuvent plus prendre que des résolutions extrêmes ; que si on voulait cacher de quelle manière Jaffier serait disparu, il était encore plus à craindre qu'ils ne crussent qu'il était découvert et en fuite, ou prisonnier, ou traître, et que quelque prétexte qu'on inventât, son absence à la veille de l'exécution, y ayant autant de part qu'il y en devait avoir, ne pouvait que les intimider et leur suggérer de tristes pensées.

Renault écoutait attentivement ce discours du capitaine, lorsqu'un de leurs gens entra où ils étaient, avec un ordre du sénat, qu'on venait

de recevoir, pour faire embarquer le lendemain matin tous ceux qui avaient charge sur la flotte. On apporta en même temps un billet de l'ambassadeur qui découvrait la raison de ce commandement. Le duc d'Ossone n'avait pu sortir si secrètement de Naples, pour aller joindre ses grands vaisseaux, que les espions de la république n'en eussent connaissance ; mais comme il avait laissé un ordre qu'on ne fournît aucune voiture pour Venise jusqu'à un certain temps, et qu'on retint toutes les lettres qui y seraient adressées, les Vénitiens n'avaient pu recevoir plus tôt que ce jour l'avis de son départ. L'archiduc nouvellement élu roi de Bohême lui avait demandé du secours contre les rebelles de ce pays, qui commençaient à remuer, et le vice-roi s'étant vanté qu'il mènerait ce secours par le golfe jusqu'aux ports de l'archiduc en Istrie, les Vénitiens l'avaient fait prier par ce prince même de prendre un autre chemin. Mais comme il ne se gouvernait pas par les raisons qui gouvernent les autres hommes, quand ils le surent parti, ils ne doutèrent point que ce ne fût pour conduire lui-même ce secours par le chemin qu'il avait résolu. Ils ne voulurent pas lui disputer le passage, comme ils pouvaient le faire, parce qu'ils ne cherchaient pas à rompre, et ils prirent le parti d'en-

voyer leur flotte aux côtes d'Istrie, où il devait mettre à terre ses troupes, pour l'observer et le préserver des diverses tentations qui lui pourraient prendre à la vue de leurs places maritimes.

Les plus fermes résolutions des hommes ne viennent pour l'ordinaire que d'une forte imagination du danger qu'ils ont à courir. Par le moyen de cette imagination, l'âme se familiarise à la fin avec les circonstances de ce danger, quelque affreuses qu'elles puissent être, à force de les considérer, mais aussi toute la fermeté de sa résolution est tellement attachée à ces circonstances que s'il y en a quelque'une qui vienne à changer sur le point de l'exécution, il est fort dangereux que la résolution ne change aussi. C'est ce que Renault et le capitaine craignirent qu'il n'arrivât à leurs compagnons, à l'occasion de cet embarquement imprévu de la flotte de Venise qu'ils venaient d'apprendre ; et cette nouvelle leur donna un sensible chagrin, parce qu'ils jugèrent d'abord qu'elle les obligerait, malgré qu'ils en eussent, à changer quelque chose dans la manière dont ils avaient disposé d'abord l'exécution de leur entreprise. Cette exécution ne pouvait pas se faire sur-le-champ, parce que la nuit était déjà fort avancée : il aurait été jour avant qu'on eût pu avertir la

petite flotte pour la faire approcher jusqu'à la portée du canon de Venise où il fallait qu'elle fût pour commencer, et avant qu'on eût pu aller quérir les troupes qui étaient au lazaret. Quant au lendemain, les Vénitiens devant se mettre en mer, si on faisait aussi marcher Hailot, il rencontrerait infailliblement des gens qui se rendraient tout ce jour de Venise à la flotte. La démarche qu'elle devait faire était la plus favorable que les conjurés pussent souhaiter ; elle allait tourner le dos à Hailot, et, toutes choses considérées, on jugea à propos de lui donner le temps de s'éloigner. La difficulté fut à résoudre si le capitaine, l'Anglade, les trois pétardiens, et les autres conjurés qui y avaient charge, obéiraient à l'ordre du sénat. Ils paraissaient indispensablement nécessaires à Venise pour l'exécution, surtout le capitaine. Cependant c'était celui de tous qui pouvait le moins se dispenser de partir ; le commandement important qu'il avait dans la flotte le ferait plus remarquer que tous les autres ensemble ; comme la plupart avaient de l'emploi sur ses vaisseaux, il pouvait presque suppléer lui seul à leur défaut par son autorité, s'il était présent, et même empêcher qu'on ne s'aperçût de leur absence. Ces raisons firent conclure qu'il partirait seul avec l'Anglade, dont l'emploi sur la flotte dé-

pendait immédiatement du général aussi bien que celui des trois pétardiers ; mais pour ces pétardiers, on aima mieux tout hasarder que de les laisser partir aussi. Le général en demanda des nouvelles au capitaine d'abord qu'il le vit, et le capitaine répondit qu'il les croyait cachés à Venise chez des courtisanes, aussi bien que quelques officiers de ses vaisseaux, qu'il ne trouvait point, et que la précipitation avec laquelle il avait fallu venir ne lui avait pas donné le temps de les découvrir. Le général était si pressé de partir par le sénat, et si occupé par la même raison, qu'il ne put les envoyer chercher de quelques jours, et moins encore attendre qu'on les eût trouvés.

Avant que de s'embarquer, le capitaine avait pris Jaffier en particulier, pour le prier de tenir sa place auprès de Renault la nuit de l'exécution. Il lui exagéra la confiance qu'on avait en sa conduite et en son courage ; que sans cette assurance il ne se serait jamais résolu à s'éloigner ; mais qu'il croyait laisser un autre lui-même à ses compagnons puisque Jaffier demeurerait. Pendant ce discours le capitaine l'observa avec attention ; mais cet homme, qui fut attendri par les témoignages qu'on lui donnait de l'estime qu'on avait pour lui, y répondit avec des marques de zèle, de fidélité et de reconnais-

sance, qui auraient rassuré le plus soupçonneux de tous les hommes. C'était le dernier effort de sa résolution mourante ; elle acheva de disparaître avec le visage de son ami, et n'ayant plus devant les yeux le seul homme dont la considération pouvait le retenir, il s'abandonna tout entier à son incertitude. La description que Renault avait faite de la nuit de l'exécution sur la fin de sa harangue, l'avait frappé à un tel point, qu'il ne pouvait modérer sa pitié. Son imagination renchérisait sur cette peinture : elle représentait exactement, et avec les plus vives couleurs, toutes les cruautés et les injustices inévitables dans ces occasions. Depuis ce moment, il n'entendait plus de tous côtés que des cris d'enfants qu'on foule aux pieds, des gémissements de vieillards qu'on égorge, des hurlements de femmes qu'on déshonore ; il ne voyait que palais tombants, temples en feu, lieux saints ensanglantés ; Venise, la triste, la déplorable Venise, se présentait partout devant ses yeux non plus triomphante comme autrefois de la fortune ottomane et de la fierté espagnole, mais en cendres ou dans les fers, et plus noyée dans le sang de ses habitants que dans les eaux qui l'entourent. Cette funeste image l'obsède nuit et jour, le sollicite, le presse. L'ébranle. En vain il fait effort pour la chasser ;

plus obstinée que toutes les furies des fables, elle l'occupe au milieu des repas ; elle trouble son repos, elle s'introduit jusque dans ses songes. Mais trahir tous ses amis ! et quels amis ? intrépides, intelligents, uniques en mérite dans le talent où chacun d'eux excelle : c'est l'ouvrage de plusieurs siècles de joindre ensemble une seconde fois un aussi grand nombre d'hommes extraordinaires. Dans le point qu'ils vont se rendre mémorables à la dernière postérité, faut-il leur ravir le fruit prêt à cueillir de la plus grande résolution qui soit jamais tombée dans l'esprit d'un particulier ? Et comment périront-ils ? par des tourments plus singuliers et plus recherchés que tous ceux que les tyrans des siècles passés ont inventés. Qui ne sait qu'il y a telle sorte de prison à Venise, plus capable d'ébranler la constance d'un homme de courage que les plus affreux supplices des autres pays ? Ces dernières réflexions, qui attaquaient Jaffier par son faible, le raffermisssent dans ses premiers sentiments ; la pitié qu'il sentait pour ses compagnons balançait dans son âme celle que la désolation de Venise y excitait ; et il continua dans cette incertitude, jusqu'au jour de l'Ascension auquel l'exécution avait été remise.

On reçut dès le matin des nouvelles du capi-

taine. Il mandait qu'il répondait de la flotte, qu'elle allait aux environs de Maran, qu'en même temps qu'on enverrait au lazaret quérir les troupes de Lievestein, on fît partir une barque pour lui en donner avis, et qu'il attendait cet avis pour commencer d'agir de son côté. On envoya à Haillot les guides qu'on lui avait promis. On introduisit dans le clocher de la Procuratie de Saint-Marc des hommes apostés, qui avaient quelque habitude avec ceux qui y faisaient garde, et qui les assoupirent par le moyen de drogues et d'odeurs propres à cet effet, mêlées dans des viandes et dans des breuvages, et en les faisant boire et manger avec excès à l'occasion de la réjouissance publique du jour. On donna l'ordre à des officiers qu'on choisit pour s'emparer des maisons des sénateurs qui étaient plus à craindre et pour les tuer. On marqua à chacun la maison où il devait s'attacher, de même à chacun des principaux conjurés et des autres officiers le poste qu'il devait occuper, les hommes qu'il lui fallait, où il les prendrait, le mot pour les reconnaître, et le chemin pour les conduire. On fit savoir aussi aux troupes du lazaret, aux Espagnols de la petite flotte, et aux mille Hollandais qui étaient déjà à Venise, comment ils se devaient départir depuis la place de Saint-Marc, où tous

devaient se rendre, les lieux qu'ils devaient occuper, les commandants qui leur étaient destinés, et le mot pour les reconnaître. On fit visiter par des gens non suspects la fuste du conseil des Dix, et on trouva l'artillerie en état de servir.

Jaffier eut la curiosité de voir la cérémonie où le doge épouse la mer, parce que c'était la dernière fois qu'elle se devait faire ⁽¹⁾. Sa compassion se redoubla à la vue des réjouissances publiques, la tranquillité des malheureux Vénitiens lui fit sentir plus vivement leur désolation prochaine, et il en revint plus irrésolu que jamais. Mais enfin le ciel ne voulut pas abandonner l'ouvrage de douze siècles, et de tant de sages têtes, à la fureur d'une courtisane et d'une troupe d'hommes perdus. Le bon génie de la république suggéra un expédient à Jaffier, par lequel il crut sauver tout ensemble, et Venise et ses compagnons. Il fut trouver Barthélemy Comino, secrétaire du conseil des Dix, et lui dit qu'il avait quelque chose de fort pressé à révéler, qui importait au salut de l'État, mais qu'il voulait auparavant que le doge et le conseil lui promissent une grâce, et qu'ils s'engageassent par les serments les plus saints à faire ratifier au sénat ce qu'ils auraient promis ; que cette grâce était la vie de vingt-deux personnes qu'il

nommerait, quelque crime qu'elles eussent commis ; mais qu'on ne crût point arracher son secret par les tourments sans la lui accorder, parce qu'il n'y en avait point d'assez horribles pour tirer une seule parole de sa bouche. Les Dix furent assemblés dans un moment, et ils députèrent sur-le-champ au doge, pour recevoir de lui la parole que Jaffier demandait. Il n'hésita pas non plus qu'eux à la donner, et Jaffier, alors pleinement content de ce qu'il allait faire, leur découvrit la conjuration. La chose leur parut si horrible et si merveilleuse, qu'ils ne la purent croire. Toutefois, comme il était aisé d'en vérifier quelque particularité, on envoya Comino au clocher de la Procuratie. Il rapporta qu'il avait trouvé tout le corps de garde enivré ou endormi. Ensuite on l'envoya à l'arsenal. Il fut longtemps sans pouvoir trouver les officiers gagnés ; mais enfin un valet, intimidé par ses menaces, lui montra une petite porte qu'il fit enfoncer, après avoir heurté quelques coups inutilement. Il les trouva avec les trois pétardiens, qui mettaient la dernière main aux feux d'artifice destinés pour l'exécution. Il leur demanda ce qui les obligeait à travailler le jour d'une si bonne fête, et pourquoi ils n'avaient pas ouvert quand il avait heurté. Ils répondirent avec une grande ingénuité que les pétardiens

devaient partir le lendemain pour aller joindre la flotte ; que le général leur avait mandé d'y porter un grand nombre de feux d'artifice tout prêts à jouer ; que ne s'en étant pas trouvé de faits autant qu'il en demandait, ils avaient prié les autres de leur aider à y travailler ; que la chose pouvant être de conséquence, ils avaient cru devoir se dispenser de l'observation de la fête, et que, pour le faire sans scandale, ils s'étaient enfermés comme il les avait trouvés, dans le lieu le plus retiré de l'arsenal, qu'ils avaient choisi exprès. Quoique Comino ne pût rien répliquer à cette réponse, il les arrêta prisonniers. Les Dix, épouvantés de plus en plus, envoyèrent ensuite chez la Grecque, mais on n'y trouva personne. Les hommes apostés qui avaient endormi le corps-de-garde du clocher avaient fait semblant de dormir comme les autres quand ils avaient vu Comino ; mais il fut à peine sorti qu'ils coururent chez la Grecque où ils donnèrent l'alarme si chaude, que, sans perdre un moment, Nolot, Robert, Revellido, Retrosi, Villa Mezzana, Durand, Ternon et Robert Brulard, qui se trouvèrent avec elle par hasard, furent se jeter ensemble dans une des barques qu'on avait retenues au pont de Rialte pour aller quérir les troupes du lazaret, et sortirent heureusement de Venise. La douleur qu'on eut de leur évasion

fit résoudre de visiter les maisons des ambassadeurs de France et d'Espagne, sans plus attendre. On en demanda civilement l'entrée pour affaire qui regardait le salut de la république. Le Français l'accorda de même, et Renault fut pris et emmené avec Laurent Brulard et de Bribe ; mais l'Espagnol refusa avec aigreur. Il alléguait tous les privilèges de sa charge et protesta avec fureur contre la violence qui lui était faite, quand il vit qu'on entraînait de force. On y trouva de quoi armer plus de cinq cents hommes, soixante pétards et une quantité incroyable de poudre, de feux d'artifice et autres choses semblables. On en fit un inventaire exact, et il y assista en s'en moquant (a).

Dans le temps qu'on apportait cet inventaire au conseil des Dix, un noble de la maison de Valiera y arriva avec Brainville et Théodore, deux des principaux conjurés. Ils venaient d'apprendre que tout était découvert, et désespérant de se sauver, parce qu'ils surent aussi que tous les ports étaient fermés depuis l'évasion de la Grecque, ils prirent le parti de faire semblant de vouloir découvrir la conjuration, et ils furent trouver ce noble qu'ils avaient connu en Flandre, pour les amener au conseil des Dix,

(a) Voir appendice II et la note 4 de la page 32.

où ils furent arrêtés (1). On parcourut cependant tout ce qu'il y avait de cabarets, hôtelleries, chambres à louer, lieux infâmes, et autres où des étrangers pouvaient se cacher, et on arrêta tout ce qu'on trouva d'officiers hollandais, français, espagnols, wallons, napolitains ou milanais, jusqu'à près de quatre cents.

Sur ces entrefaites, deux Dauphinois venant d'Orange arrivent tout bottés, comme ils s'étaient jetés, en quittant la poste, dans la barque qui les avait amenés. Ils déclarèrent au conseil que des Français de leurs amis leur ayant écrit de Venise, que s'ils voulaient s'enrichir ils n'avaient qu'à y venir, parce qu'il y avait une conjuration toute prête à exécuter, pour s'emparer de cette ville et la donner au pillage, ils étaient venus en grande diligence pour découvrir cette méchanceté, au lieu d'y prendre part. Ils furent remerciés, logés honorablement, et priés de se reposer en attendant que le sénat pût délibérer sur la récompense qui leur était due. Cependant le jour vint, le sénat s'assembla, et le marquis de Bedmar demanda audience. On la lui accorda par curiosité seulement. Le bruit de la conjuration se répandit alors par la ville, et y produisit un trouble épouvantable. Le peuple, qui sut confusément que les Espagnols en étaient les auteurs, s'assembla autour

du palais de l'ambassadeur pour le forcer, et on était prêt à y mettre le feu, lorsque ceux qui devaient le conduire à l'audience arrivèrent. Ils firent entendre leur commission. Le peuple se flatta de l'espérance que le sénat en ferait une punition exemplaire, le laissa sortir seul, et le conduisit avec toutes les injures et les imprécations imaginables. L'ambassadeur étant entré dans le sénat, commença par des plaintes atroces de la violence qu'on avait faite dans sa maison contre le droit des gens, et il accompagna ses plaintes de menaces si fières et si cruelles de s'en venger, que la plupart des sénateurs en furent consternés et craignirent que cet homme n'eût encore quelque ressource qu'on ne savait pas, pour achever son entreprise. Le doge lui répondit qu'on lui ferait excuse de cet outrage, quand il aurait rendu raison des préparatifs de guerre qu'on avait trouvés chez lui, qui, comme ambassadeur, devait être un ministre de paix. Il répliqua qu'il s'étonnait que des gens qui passaient pour sages fussent si mal habiles, que de l'insulter sous un prétexte si grossier ; qu'ils savaient aussi bien que lui que toutes ces provisions n'étaient qu'en dépôt dans sa maison, comme il y en avait déjà eu d'autres fois pour envoyer à Naples et dans le Tyrol ; que pour les armes, toute la terre savait qu'il n'y en a point de si

bonnes que celles qui se font dans les villes de la république et que pour les feux d'artifice et autres choses semblables, l'occasion de quelques ouvriers d'une habileté extraordinaire, qui s'étaient venus offrir à lui, l'avait engagé à les faire travailler par curiosité. Le doge interrompit (a) que ces ouvriers étaient des malheureux, ou plutôt des monstres nés pour la honte éternelle du genre humain ; et en disant ces mots, il présenta à l'ambassadeur une lettre de créance pour le gouverneur de Milan, qu'on avait trouvée parmi les papiers de Renault, avec d'autres lettres du duc d'Ossone. L'ambassadeur répondit que, pour le duc d'Ossone, il avait déjà déclaré autrefois qu'il n'entraît point en connaissance de sa conduite ; que pour la lettre de créance, il était vrai que l'ambassadeur de France lui avait recommandé un gentilhomme il y avait déjà quelque temps, lequel avait besoin de faveur à Milan pour certaine affaire particulière, et qu'il avait donné à cet homme la lettre qu'on lui représentait ; mais qu'il avait ignoré que la république eût aucun intérêt dans cette affaire. Le doge, voyant par ces réponses que l'ambassadeur n'en manquerait jamais, se contenta de lui représenter avec beaucoup de gravité la noir-

(a) Éd. du XIX^e s. : l'interrompt en lui disant que...

ceur de son entreprise, et finit en lui protestant qu'ils étaient tous fort éloignés de penser que le roi son maître y eût la moindre part. L'ambassadeur répondit à cette remontrance avec tout l'emportement d'un homme de bien dont on attaque l'honneur injustement ; qu'il était d'une nation à qui la valeur et la prudence sont si naturelles, qu'elle n'avait que faire de recourir à de mauvais artifices pour perdre ses ennemis ; que le roi son maître était assez puissant pour les détruire à force ouverte et sans employer les trahisons, et qu'on pourrait bientôt l'éprouver. Il sortit brusquement après ces paroles sans aucune cérémonie ^(a). Ceux qui le conduisaient le conjurèrent de se reposer quelque temps dans un appartement voisin, en attendant que le sénat eût donné les ordres nécessaires pour le faire sauver, et il se laissa conduire où on voulut en frémissant de colère, et sans rien répondre. Pendant que la populace était accourue à la place pour le mettre en pièces aussitôt que le sénat l'aurait livré, il fut aisé à ceux qu'on envoya chez lui avec main forte, de faire embarquer ses domestiques, et les plus précieux de ses meubles. On le vint quérir ensuite, et par des détours secrets du palais,

(a) Voir appendice II.

on le conduisit dans un brigantin bien armé avec bonne escorte. Le peuple, enragé de son évasion, fit des statues de lui et du duc d'Osse, auxquelles il fit tout ce qu'il aurait fait à leurs personnes si elles avaient été en sa puissance.

On dépêcha en même temps au général de mer, avec ordre de faire noyer incessamment l'Anglade, le capitaine Jacques Pierre, et tous les officiers affidés que ce capitaine avait sur ses vaisseaux. Comme on supposait qu'ils devaient être sur leurs gardes, on choisit le bâtiment de la fabrique la plus étrangère qu'on trouva à Venise pour porter cet ordre ; on l'équipa de la manière la plus propre à faire croire qu'il n'en venait pas, et il fit un grand tour, afin d'arriver par un autre côté que celui par où il devait arriver, s'il en fût venu. On a su depuis que le capitaine avait été toute la nuit en attente, et qu'ayant vu arriver ce bâtiment il s'était retiré aussitôt dans le principal de ses vaisseaux, comme s'il se fût douté de la vérité, et qu'il se voulût mettre en état de se défendre s'il était trahi. Mais il y a apparence que la crainte de tout perdre, par une terreur qui pouvait être panique, l'arrêta quelque temps à délibérer s'il devait se déclarer ; car le général, qui ne perdit pas un moment, lui ayant envoyé deux hommes

choisis et non suspects, ces gens entrèrent sans armes qui parussent dans le lieu où il était, le trouvèrent seul, l'abordèrent d'un air aussi libre que de coutume, le poignardèrent tout d'un coup et le jetèrent dans la mer sans que personne s'en aperçût. L'Anglade et quarante de ses officiers furent traités aussitôt après de la même manière, et avec le même secret.

Pendant, Renault, interrogé à Venise, répond qu'il ne sait ce qu'on lui veut. On lui représente la lettre de créance pour don Pèdre, un passeport en espagnol pour tous les pays de l'obéissance d'Espagne, des lettres de change pour de grandes sommes, et mille pistoles en or. Il répond qu'il ne connaît ni l'ambassadeur d'Espagne, ni le gouverneur de Milan ; qu'ainsi, s'il y a quelque chose parmi ses papiers qui les regarde, il faut que d'autres que lui l'y aient mis ; et que, pour les lettres de change et les pistoles, c'était tout ce qu'il avait de bien au monde. On lui donne la question ordinaire et extraordinaire ; il ne dit rien de nouveau, sinon qu'il était un pauvre vieillard, homme de bien, de qualité et d'honneur, et que Dieu le vengerait. On le représente plusieurs jours de suite à la question, et on lui promet même impunité s'il veut dire tout ce qu'il sait, mais inutilement ;

et après avoir été tourmenté de toutes les manières à diverses reprises, il fut enfin étranglé en prison, et pendu en public par un pied, comme traître (a). Le lieutenant du comte de Nassau, les trois pétardiers, Bribe, Laurent Brulard, et les deux officiers de l'arsenal, le furent aussi, après avoir souffert la question avec la même constance que lui ; mais Brainville, Théodore, et plus de trois cents officiers, furent seulement étranglés ou noyés en secret.

Cependant Jaffier, désespéré du mauvais succès de sa compassion, se plaignait hautement de ce que le doge et le conseil des Dix ne tenaient pas la parole qu'ils lui avaient donnée en faveur de ses compagnons. Elle n'avait été violée qu'après une mûre délibération. Plusieurs voulaient même qu'on l'observât religieusement ; d'autres remontrèrent que la chose pourrait être douteuse, si on n'avait su la conjuration que par Jaffier, mais que les deux Dauphinois qui l'avaient aussi révélée mettaient le sénat en plein droit d'en user de la même sorte que si Jaffier n'avait rien découvert. Cet avis l'emporta, soutenu par l'horreur et la frayeur publique, quoiqu'il y eût plusieurs choses à dire au contraire. On tâcha d'apaiser Jaffier par toute sorte de moyens.

(a) Voir appendice II.

On lui offrit de l'argent et de l'emploi ; il refusa tout, s'obstina à demander inutilement la vie de ses compagnons, et sortit enfin de Venise, inconsolable de leur supplice. Le sénat l'ayant su lui envoya un ordre de vider les États de la république dans trois jours sur peine de la vie, et quatre mille sequins qu'on le força de prendre. La pitié qu'il ressentait pour ses compagnons se redoublait autant de fois qu'il considérait qu'il était la cause de leur mort. Il apprit en chemin que l'entreprise sur Bresse était encore en état de réussir. Le désir de se venger du sénat l'obligea à s'aller jeter dans cette ville ; mais il y fut à peine, que les Dix ayant pénétré cette affaire par des papiers des conjurés, on y envoya des troupes qui s'emparèrent des postes principaux et passèrent au fil de l'épée quelques Espagnols qui y avaient été introduits. Jaffier fut pris combattant à leur tête, comme un homme qui ne cherche qu'à vendre chèrement sa vie, et étant conduit à Venise peu de jours après, il y fut noyé le lendemain de son arrivée (1).

La mort de ce malheureux ayant achevé de rétablir la tranquillité dans cette grande ville, le premier soin du sénat fut de demander un autre ambassadeur à Madrid. Don Louis Bravo fut aussitôt nommé pour cet emploi, avec ordre de partir incessamment, et le marquis de Bed-

mar lui donna, suivant la coutume, une instruction qui se réduisait presque toute à deux points. Le premier de ces points était que le nouvel ambassadeur blâmât hautement en toute occasion la conduite de son prédécesseur, et qu'il affectât d'en tenir une contraire, jusque même dans les choses les plus indifférentes. L'autre point était que dans toutes les affaires qu'il aurait à négocier touchant les droits et les prééminences de la république il se servît pour tous mémoires du *Squittinio della Libertà Veneta*, auquel le marquis de Bedmar renvoie dans plusieurs endroits de cette instruction, et en des termes qui, bien que retenus, découvrent assez l'amour paternelle qu'il avait pour ce libelle.

On publia cependant, à cri de trompe et par écrit, dans tous les États de la république, une défense sur peine de la vie d'imputer quoi que ce fût de la conjuration au roi d'Espagne, ni aux Espagnols ; on donna trente mille ducats aux deux Dauphinois qui étaient venus exprès de leur pays pour la découvrir ; don Père, voyant toutes choses désespérées, acheva de licencier ses troupes, et rendit Versel. Le duc d'Ossone fit de grands biens à la femme et aux enfants du capitaine, en les mettant en liberté, et le marquis de Bedmar reçut d'Espagne un ordre pour aller servir de premier ministre en Flandre,

et quelques années après, de Rome, le chapeau de cardinal.

FIN

Quand quelque fait est décrit à la vérité et avec ses circonstances, encore qu'il ne soit parvenu qu'à mi-chemin, si peut-on toujours en tirer du fruit ; tout ainsi que de ceux qui ne parviennent que jusques au tiers ou au quart du cours commun de la vie, on ne laisse pas d'en tirer de bons exemples ; car la vertu, en toutes les parties de l'âge, ou d'une action, se fait aucunement paraître. (Monsieur de la Noue dans ses Mémoires.)





APPENDICE I

Communication du Conseil des Dix au Sénat de la République, du 17 octobre 1618. — Archives de Venise. Publiée par Daru, tome VIII, p. 281, dans une traduction abrégée et très libre, et par Ranke, p. 253 et suiv., dans le texte italien. Nous en donnons ici les passages les plus intéressants.

Les propos de Jacques Pierre

Il (Jacques Pierre) vint un jour dans l'église Saint-Marc, l'accosta (Montcassin) et commença à le circonvenir par des caresses, l'invita à dîner, le mena en sa chambre et après lui avoir fait jurer le secret lui communiqua ses projets... Il lui rappelait l'exemple de tous ceux qui étaient venus prendre du service et étaient repartis mécontents ; il lui disait qu'il était merveilleux que cette ville fût restée vierge... Il lui représenta combien il était facile de s'emparer de cette capitale sans troupes, et qu'avec un gourdin on pouvait faire fuir tout le monde... Jacques Pierre, avec quelques autres, conduisit Montcassin au haut du clocher de Saint-Marc ; de là il lui montra les passes... et lui dit que

personne ne les connaissait aussi bien que lui..., qu'il fallait les prendre non pas droit mais obliquement, et qu'il était sûr de conduire un vaisseau sans difficulté jusqu'à la place Saint-Marc... Il montrait du doigt la Monnaie en disant : « C'est péché que tout cet argent n'appartienne pas à un seul prince ; les soldats seraient autrement récompensés par lui que par cette canaille qui honore les faquins plus que les gens de cœur. » Il ajoutait qu'il y avait bien quelques soldats dans les forts, que c'était lui qui les y avait mis^(a), mais que c'était une canaille de rien... Il exagérait la lâcheté des Vénitiens, leur inclination au sommeil et à la table. Un jour, à la procession, quelque bruit s'étant produit, ils avaient eu une telle peur qu'ils grimpaient les uns sur les autres en criant trahison ; à ce moment, avec trois cents mousquetaires, on aurait pu faire de grandes choses... Au premier avis le duc (d'Ossone) lui enverrait trois galions avec cinq cents hommes... Alors on prendrait les armes, on mettrait le feu à deux ou trois places pour faire courir tout le monde ; alors Langlade ferait sauter les portes de l'arsenal et de la Monnaie..., et enfin, si on ne pouvait tenir jusqu'à l'arrivée des garnisons de terre ferme, on ferait retraite honorable vers le golfe. Il ajoutait que le projet n'était pas encore

(a) Il paraît donc que l'emploi de Jacques Pierre à Venise n'était pas aussi subalterne que le dit Ranke. L'importance du personnage résulte au surplus de toute la correspondance des résidents vénitiens de Rome et de Naples à son sujet.

mûr, mais qu'on pouvait espérer être prêt pour septembre ou octobre.

(Interrogé par Montcassin, Jacques Pierre déclare qu'il y a dans le palais des armes chargées pour dix mille hommes, et qu'ils n'auront qu'à s'en servir.)

Il dit : « Cela est bien mal avisé, de la part de ces gens, d'avoir mis dans ce palais tant d'armes, qui sont là pour leurs ennemis plutôt que pour eux. » Répétant que le succès était assuré, il l'exhortait à se taire, car, disait-il, ces gens-là ont des espions. Il lui recommandait surtout de ne jamais écrire. Il (Montcassin) dit une fois que la République avait une artillerie plus belle que celle d'aucun prince. Mais Langlade répondit qu'il ne fallait pas s'en inquiéter, puisque la vue d'une épée nue suffisait à mettre les Vénitiens en fuite. « Et ces gens-là, dit-il, prétendent tenir le lion attaché. » Jacques Pierre répondit : « Quelquefois le lion dévore ceux qui le conduisent, et principalement son maître, qui ne l'aime pas. »

(Suivent des détails sur l'exécution du projet, la surprise du Palais, le massacre du Conseil, l'occupation de la place Saint-Marc et du Rialto.)

La dénonciation

Montcassin revint vers le milieu d'avril ; il logea à l'hôtel de la Trompette, où descendit aussi un capitaine nommé Balthasar Juven. Il lui dit avec

précaution qu'il avait à lui communiquer des choses très importantes... Après s'être assuré de sa discrétion il le conduisit chez Jacques Pierre ; ils y trouvèrent le pétardier Langlade, Nicolas Renault, les deux frères Charles et Jean Boleo (Desbouleaux), un soldat nommé la Colombe et à ce qu'on croit aussi, Jean Bérard...

Jacques Pierre, Montcassin et le capitaine Balthazar s'étant écartés des autres, Montcassin dit que Juven ne s'était point engagé à faire tout ce qui était en son pouvoir, ni à garder le secret ; mais qu'il avait donné sa parole qu'il prêterait son concours si on lui communiquait tout... Cela fut fait et ainsi il fut instruit de tout^(a)...

Décidé à révéler ce complot, il feignit d'avoir à traiter les affaires de sa compagnie, et alla avec Montcassin, qui ne se méfiait pas, jusque dans la salle ducale. Là il le fit asseoir en le faisant garder à son insu par diverses personnes, et notamment par le noble Bollani, à qui il s'était adressé pour obtenir audience...

Le capitaine Balthazar Juven fut d'abord introduit dans la chambre du sérénissime Donato, et là il exposa l'affaire comme on le sait dans la

(a) Daru trouve ceci très invraisemblable. Cependant, Montcassin ayant imprudemment livré à Juven, comme il semble, une partie du secret, Jacques Pierre n'avait plus que deux partis à prendre : ou bien faire disparaître aussitôt Juven, ce qui pouvait être dangereux, surtout si Montcassin, se sentant responsable, s'y opposait, ou bien le gagner tout à fait en lui promettant sa part des récompenses.

déclaration annexée au procès. Mais comme ils entraient dans la salle, Montcassin lui demanda où il allait. Alors celui-ci lui répondit qu'il allait demander au doge la permission de faire sauter l'Arsenal et la Monnaie et de livrer Crème aux Espagnols. Alors Montcassin, pâle, à demi mort, lui dit : « Vous voulez nous perdre tous ! » Mais Juven lui répondit qu'il dirait au doge que lui aussi Montcassin était venu pour dire ce qu'il savait... L'un et l'autre furent fort caressés par Sa Sérénité qui leur promit une récompense...

Le capitaine Balthazar, qui avait affaire à sa compagnie, ne s'occupa plus de la conjuration, partit de Venise et alla à Crème. Immédiatement après, Montcassin s'adressa au noble Bollani pour obtenir une audience des inquisiteurs... Là il exposa toute l'affaire.

APPENDICE II

*L'interrogatoire de Renault
et l'audience donnée à Bedmar
(Sommario, dans Siri t. IV.)*

L'avogador lui dit : « Je vous dis et je vous répète que vous n'avez pas dit la vérité » ; et M. de Renault répondit : « J'ai dit la vérité, et je n'ai rien d'autre à dire. » Immédiatement on lui exhiba une lettre et un passeport en espagnol ; la lettre était adressée au gouverneur de Milan, elle était du marquis de Bedmar, ambassadeur à Venise... On lui exhiba une lettre du duc de Guise avec la suscription : A M. Renault Arnault à Venise. Cette lettre portait l'ordre de partir avec tous les gens et tous les moyens requis pour l'entreprise, parce que tout serait prêt pour le temps fixé. Ces lettres, qui avaient été trouvées sur lui, lui furent montrées, ainsi que beaucoup d'autres lettres de capitaines et d'hommes importants qui étaient dans une grande cassette, où l'on avait trouvé aussi des lettres de change pour de grosses sommes, dix mille doubles en argent comptant, et beaucoup d'or. L'avogador lui dit : « Ces lettres ne vous sont-elles pas adressées ? et les autres ne vous viennent-elles pas de l'ambassadeur d'Espagne ? Si comme vous le prétendez vous êtes serviteur du roi de France et attaché à ses ambassades, quel commerce avez-vous donc

avec les Espagnols ?... » Le susdit Renault nia ces lettres, comme d'avoir jamais parlé à l'ambassadeur d'Espagne, ajoutant que chacun était maître d'écrire ce qui lui plaisait, et que ce devait être quelque manœuvre de ses ennemis pour le perdre ; mais qu'il ne savait rien, qu'il niait même la copie des lettres écrites au duc de Guise... Les inquisiteurs d'État délibérèrent d'envoyer au palais de l'ambassadeur d'Espagne l'avogador Nicolas Valerio avec des membres du Conseil des Dix, en leur ordonnant d'y entrer à l'improviste et hardiment, de parler à l'ambassadeur lui-même, puis sans perdre de temps, de faire une visite exacte de tout le palais, et de déclarer à l'ambassadeur que c'était pour le service de la république que l'on faisait cette perquisition.

Cet ordre fut exécuté. On trouva dans le palais une grande quantité d'armes, de barils de poudre, soixante pétards petits ou moyens. Il y eut une chambre pour l'ouverture de laquelle l'ambassadeur fit une grande résistance, en disant qu'elle contenait des objets pour le service du roi son maître ; mais on n'eut aucun égard à cette opposition. L'avogador exigea qu'elle fût ouverte, et elle se trouva pleine d'armes blanches, de pistolets, d'arquebuses, tout cela bien en ordre... Sans avoir touché à rien les commissaires partirent et firent leur rapport, et le lendemain, il fut rendu compte de tout au collège, après avoir reçu le serment de chacun des membres de ne rien révéler de cette affaire...

Le nonce du pape et l'ambassadeur de France furent mandés sur-le-champ. On leur fit part du fait, en les invitant à en rendre compte à leurs maîtres. L'ambassadeur d'Espagne vint aussi à l'audience, lequel s'efforça, dans un long discours, de persuader que toutes ces armes n'avaient pas été rassemblées dans un mauvais dessein ; qu'elles étaient destinées à être envoyées à Naples ; qu'on ne devait en croire que lui seul ; que le roi ne méditait rien contre la république ; que tout ce qu'on avait dit était des faussetés et des calomnies... Mais on lui répondit vivement en lui produisant les lettres de sa main, qui avaient été trouvées sur M. d'Arnault, ainsi que celles du vice-roi de Naples, ce qui lui donna occasion de s'excuser, en disant que ces lettres lui avaient été demandées, et qu'il ne pouvait pas penser qu'on voulût en faire un mauvais usage. Cette contestation dura une grande heure : Sa Sérénité lui dit qu'on ne pouvait croire qu'un projet aussi barbare eût été conçu dans l'esprit d'un prince aussi pieux que le roi catholique ; que c'était par respect pour Sa Majesté, qu'on s'abstenait de procéder autrement ; car les ambassadeurs n'avaient droit à des égards qu'autant qu'ils exerçaient leur charge comme ils le devaient, et non quand ils complotaient la ruine d'une république et de tant de créatures innocentes... Et l'ambassadeur partit tout confus.

M. de Renault fut ramené devant les inquisiteurs, conduit encore à la chambre de torture, lié de nou-

veau à la corde, et élevé en l'air comme de coutume. L'avogador l'exhorta à dire la vérité et à ne pas se laisser tourmenter ; à quoi il répondit : « Je l'ai dite... »

(Confronté avec Laurent Brulart) il n'y eut pas moyen de lui faire dire autre chose sinon qu'il était homme de bien, qu'on le tourmentait à tort, et d'autres paroles semblables, et quand on donna des secousses à la corde, il cria : « Chiens, traîtres, ribauds, assassins... »

Pressé de nouveau de déclarer la vérité pour ne pas se laisser torturer, il répondit : « Je l'ai dite. Ah ! chiens ! Dieu vous châtiara, traîtres, assassins, qui, à l'instigation de quelques méchants, tourmentez ainsi un pauvre vieillard étranger et innocent. » On lui dit qu'on ne le ferait pas descendre qu'il n'eût dit la vérité ; il répondit qu'il l'avait dite. Il lui fut déclaré que tous les jours il serait appliqué à la torture jusqu'à ce qu'il eût parlé..., mais qu'il devait être convaincu que, s'il disait la vérité et s'il déclarait tout, il serait élargi. Il n'y eut pas moyen d'en tirer autre chose sinon qu'il ne connaissait pas l'autre et qu'il ne savait pas ce qu'il disait...^(a) Il fut torturé encore pendant une heure et reçut cinq nouvelles secousses. On lui représenta qu'il s'obstinait peut-être pour garder la foi qu'il devait à son prince, mais que, s'il déclarait tout ce qu'il savait, on lui ferait grâce

(a) Laurent Brulart avait déjà avoué.

de la vie, et que personne ne saurait jamais ce qu'il aurait révélé. Il ne voulut rien dire. On le reconduisit en prison, et leurs Excellences les inquisiteurs d'État, ayant tout mûrement examiné, ordonnèrent sa mort... La même nuit il fut étranglé, et le lendemain matin exposé publiquement aux fourches, suspendu par un pied.

APPENDICE III

Venise sauvée, par Otway. Acte III, sc. 2, traduction de Barante.

On remarquera que dans le discours de Renault le poète anglais suit littéralement le texte de Saint-Réal, ou plutôt la traduction anglaise de la *Conjuration*, dont il s'est servi ; et comme l'a constaté M. Johnson (*op. cit.*, p. 75 suiv.), les variantes les plus notables du texte d'Otway se trouvaient déjà dans cette traduction. V. notre bibliographie, p. 30.

RENAULT. — Demain, au soleil levant, je vous reverrai couverts de gloire... Vous, Durand, avec ces mille hommes, vous vous emparerez de Saint-Marc. Vous, capitaine, vous savez déjà votre destination ; vous vous assurerez du palais ducal. Vous, Brabe, avec cent hommes et plus, vous saisirez la Secque... Brainville, avec un pareil nombre, est chargé de la Procuratie ; que tout cela se fasse avec le moins de tumulte possible... Il faut exterminer, s'il est possible, jusqu'au nom de sénateur, et le noyer dans le sang.

JAFFIER. — Impitoyable et horrible mercenaire ! Oui, n'épargnons pas le sang ! Beaucoup de sang, mon vieux Renault ; tu me charmes.

RENAULT. — Encore un mot ; puis, adieu, jusqu'à ce que le sort nous réunisse ou nous sépare pour jamais... Mais souvenons-nous que ce n'est pas pour une cause vulgaire que nous tirons l'épée ;

que chacun sache bien que de sa seule vertu dépend le bonheur et la renommée, l'honneur éternel ou la perpétuelle infamie de tous ses compagnons. Rappelons-nous à travers combien de périlleux hasards la fortune propice nous a conduits jusqu'ici ; combien de fois, à la veille d'être découverts, nous avons été ébranlés, mais sans perdre pied ; si bien que les recherches les plus assidues n'ont jamais pu suivre une trace si bien cachée qu'elle déconcertait tous les soupçons. Vous vous troublez, Monsieur.

JAFFIER. — Non, j'ai tout écouté avec la plus grande attention, et j'admire ta vertu.

RENAULT. — Quoique peu d'heures les séparent de leur ruine, ces sénateurs ne se bercent-ils pas d'une pleine sécurité ? Contents et satisfaits, comme les sots le sont toujours. Jamais repos si profond ne précéda une si grande calamité : certes notre bonne fortune a aveuglé les plus timides, endormi les plus soupçonneux, confondu les plus subtils ; car enfin nous vivons, nous vivons, mes amis, et nous rendrons notre existence fatale à ces tyrans (a). Songeons bien que nous allons détrôner l'oppression et l'avarice, que nous allons renverser un peuple nourri dans les vices, dans les infâmes plaisirs que

(a) Au lieu de : tyrans de ces lieux. « And quickly shall our life = Prove fatal to these tyrants ». Trad. anglaise de la *Conjuration* : « And our life shall quickly prove fatal to these tyrants ».

la nature abhorre, et qu'elle a honte de supporter (a).

JAFFIER. — Ah ! Belvidera, reçois-moi dans tes bras, et rends-moi le calme que j'ai perdu. (Il sort.)

RENAULT. — Exterminons donc ces tyrans par le fer et par le feu (b) sans le moindre remords ; et lorsque nous verrons ces tribunaux abhorrés, qui sont souillés des larmes et du sang de l'innocent, consumés par une flamme envoyée par le ciel, plus encore que par nous ; le soldat sans pitié retirant son glaive sanglant du sein de ces misérables expirants ; la mort ravageant chaque quartier de la ville et tout le spectacle d'horreur que peut produire un si affreux désordre ; alors rappelons à notre esprit, mes chers amis, qu'il n'y a rien de pur sur cette terre, que les choses les plus précieuses sont mêlées d'alliage (c) et que nous seuls avons en mains le moyen de changer les monstrueuses infa-

(a) « A people nursed up equally with vices = And loathsomes lusts which nature must abhors = And such as without shame she cannot suffer. » Trad. : « Equally nurst up with vices which nature abhors and with these she cannot suffer without shame. »

(b) Au lieu de : Ne craignons point de prendre l'épée d'une main et le flambeau de l'autre... « Without the last remorse, then, let's resolve = with fire and sword to exterminate these tyrants. » Trad. : « Let us then without reluctancy with fire and sword to exterminate these tyrants. »

(c) Au lieu de : sujettes à de graves inconvénients. « That the most valued things have most allays. » Trad. : « That the most eligible things have the greatest allays. »

mies ^(a) sous le poids desquelles gémit ce malheureux pays... Où est-il, ce Jaffier ?

SPINOSA. — Il vient de quitter cette salle dans un grand trouble.

RENAULT. — Oui, cet homme nous met en danger ; je l'ai observé... il a passé tout à coup de la plus profonde attention à un trouble qu'il ne pouvait pas dissimuler ; ses regards exprimaient de plus le trouble et l'étonnement ; tout trahissait en lui un esprit flottant, travaillé par la répugnance et par l'affliction. Tout ce que notre sûreté exige doit être exécuté de la manière la plus expéditive ; il est encore en notre pouvoir ; et quant à moi, je porte un poignard...

PIERRE. — Bien.

RENAULT — Et je l'enfoncerai...

PIERRE — Où ?

RENAULT — Dans son cœur .

PIERRE. — Fi donc ! nous sommes encore tous amis ; cela mettrait la discorde entre nous ; ne parlons plus de cela.

(a) « And that in change of all these vile enormities= Under whose weight this wretched country labours= The means are only in our hands to cure them. » Trad. : « In exchange of the many enormities under which this unfortunate country labours, the disorders of the approaching night are the only means to crown them. »



NOTES

Page 32. — (1) Cette lettre manuscrite d'où l'article du *Mercure* est tiré circula en France et en Italie ; on en attribua l'origine à Soranza, ambassadeur de Venise à Rome. Elle s'intitulait : « Congiura e tradimento maraviglioso dei Spagnuoli discoperto contra la signoria di Venetia e il successo di quello. Cavato da una lettera mandata da Venetia, il 21 di maggio 1618. » Cf. DARU, t. VIII, p. 120 ; RANKE, p. 139. Mais l'auteur du *Mercure* n'a pas reproduit les passages qui accusaient les Espagnols.

Page 32. — (2) La relation ou plutôt les relations du marquis de Bedmar sont de 1619 et non de 1618. Saint-Réal a pu en trouver plusieurs copies dans la Bibliothèque royale (DARU, t. VIII, p. 311 ; DULONG, I, p. 179.) Une autre relation de Bedmar a été publiée depuis sous ce titre : *La Cueva, rapport à Philippe IV*. Bassano, 1878. Cf. RAULICH, *op. cit.*, p. 43.

Page 32. — (3) La lettre de Jacques Pierre au duc d'Ossone, du 7 avril 1618, existe également en

de nombreuses copies manuscrites. Elle a été publiée par Siri, *Memorie recondite*, t. IV (*Scrittura ch'el capitano Giacomo Pietro inviò al Duca d'Ossuna*) avec la pièce annexe intitulée : *Modo d'impadonirsi senza intelligenza della citta di Venezia, del capitano Giacomo Pietro*.

Daru et Ranke affirment que cette pièce ne présente aucun caractère d'authenticité. Tel n'est pas l'avis de A. Zamblér, le dernier historien de la conjuration. « Les assertions du résident de Naples (Vico, successeur de Spinelli), le fait qu'il en a toujours entendu parler, le zèle et l'habileté dont il eut besoin pour se la procurer, le fait encore que ce document est sorti du palais du vice-roi, sont des raisons suffisantes de croire que cet écrit est vraiment l'œuvre du célèbre corsaire. » (*Op. cit.*, p. 106.) Les détails que Saint-Réal y a puisés sont donc d'un réel intérêt.

Page 32. — (4) La déposition de Jaffier et le procès criminel des conjurés ne forment en réalité qu'une seule pièce, le *Sommario della Congiura fatta contro la serenissima repubblica di Venezia*. Saint-Réal l'a trouvée à la Bibl. Royale. Peu après, cette relation était imprimée par Siri, *op. cit.*, tome IV. Daru en a donné une traduction française abrégée (t. VIII). D'accord avec Siri et avec Daru, Ranke la déclare inauthentique. Il tire surtout argument de la perquisition opérée chez l'ambassadeur d'Espagne, dont les documents d'archives ne disent rien, et qui, contraire au droit des gens,

eût été un *casus belli* entre l'Espagne et la République. On peut pourtant répondre que la police vénitienne a fort bien forcé la porte des bureaux du maître de poste de l'ambassade de France pour y saisir les papiers de Renault. (DARU, t. VIII, p. 341 ; RAULICH, p. 67.)

D'autre part, il est bien peu vraisemblable que l'auteur du *Sommario* ait eu communication des pièces de la procédure. Dans ce gouvernement où tout était mystère, rien n'était tenu plus rigoureusement secret que les procès-verbaux du tribunal.

Mais, sur certains points, les données du *Sommario* concordent d'une façon surprenante avec les correspondances des ambassadeurs et les communications du Conseil des Dix. Daru fait remarquer que la déposition de Jaffier n'a nullement, dans ce *Sommario*, l'importance que lui donne Saint-Réal. Mais précisément, — et il est curieux que ni Daru ni Ranke n'aient remarqué l'intérêt de cette particularité — il résulte de ce texte que le Conseil des Dix a reçu à peu d'intervalle deux dénonciations successives (voir p. 88, note 1). Or ceci est confirmé par la procédure du Conseil des Dix. La première dénonciation fut celle d'Antoine Jaffier, en 1617, relative aux démêlés de Jacques Pierre et de Spinoza (voir une pièce citée par Daru, p. 313) ; la seconde, en avril 1618, celle de Juven et de Montcassin, qui découvrit tout le complot. Seulement, l'au-

teur du *Sommario* rapproche les dates des deux dénonciations, il diminue l'importance de la seconde, il met, à la place de Juven et Montcassin, Théodore et le Hollandais Branbilla, et il raconte que, le rôle de ces derniers ayant paru suspect, ils furent torturés et exécutés. Il a été suivi par Saint-Réal (cf. p. 130).

Il y a donc dans le *Sommario* un mélange de confusions et de données très exactes. Cet écrit est certainement l'œuvre d'un témoin aussi renseigné qu'on pouvait l'être ; et les détails que Saint-Réal lui a empruntés ne doivent pas être tenus d'emblée pour imaginaires parce qu'on ne les retrouve pas dans l'exposé très bref fourni par les pièces d'archives.

Page 48. — (1) L'histoire de ces guerres et de ces négociations a été tirée de Nani. On pourrait trouver qu'elle allonge inutilement la première partie du récit. Mais précisément tous ces détails, qui n'étaient pas nécessaires à un simple roman, montrent que Saint-Réal a voulu faire autre chose qu'un roman. Il a changé quelque peu l'ordre de succession de certains faits ; mais il s'efforçait bien de débrouiller et d'interpréter une intrigue historique.

Page 52. — (1) La *Squittinio della liberta Veneta* est en réalité de 1612. On l'a attribuée aussi à Marc Vesler et à Albizzi. Cet ouvrage est une justification des droits et prétentions historiques

des empereurs sur l'Italie et sur Venise. Aussi fut-il beaucoup discuté ; les principales réponses furent celles de Raphaël de la Torre, *Lo squittinio squittiniato*, 1654, et du Hollandais Graswinckel, *De jure inter rempublicam Venetam et Ducatum Sabaudixæ*. Le *Squittinio* a été traduit par Amelot de la Houssaye, sous ce titre : *Examen de la liberté originaire de Venise*, 1674. Voir sur cette polémique l'abbé Du Bos, *Histoire de la ligue de Cambrai*, éd. de 1785, tome I^{er}, p. 132 et suiv.

Page 53. — (1) Le P. Paolo Sarpi (1552-1623), frère servite, savant naturaliste et historien, est resté longtemps populaire à Venise où il a un monument au Campo S. Fosca. Chargé de fournir des arguments juridiques au gouvernement vénitien alors en lutte avec Paul V, il défendit les droits de l'État de Venise et attaqua l'autorité du pape avec un tel succès que les Dix le nommèrent théologien consultant de la République. Plusieurs fois, le parti romain attenta à sa vie. Bossuet, le P. Daniel et d'autres écrivains l'ont représenté comme un schismatique et même un calviniste ; et on trouve dans Bayle et dans Voltaire l'écho de ces polémiques. Son excellente *Histoire du Concile de Trente*, de 1619, a été plusieurs fois traduite en français, notamment par Diodati, à Genève, en 1621.

Page 54. — (1) Les soldats hollandais n'étaient que quatre mille. Mais une alliance avait été conclue

entre Venise et les Provinces-Unies avec promesse réciproque de secours en cas d'agression, et cela pour une durée de quinze ans. Donc cette alliance étendait ses effets au delà de la date prévue pour l'expiration de la trêve de 12 ans conclue en 1609 entre la Hollande et l'Espagne. Elle constituait ainsi une menace pour l'Espagne.

Page 63. — (1) Toutes ces circonstances sont historiquement fort obscures. C'est sur ces révélations de Jacques Pierre que Daru a bâti son système. Et il est parfaitement exact que Contarini avait conseillé au gouvernement de Venise de se méfier de Jacques Pierre. On voit qu'à défaut de preuves, Saint-Réal fournit du moins une version logique de l'ensemble de ces événements.

Page 68. — (1) C'est dans l'article du *Mercur*e que Saint-Réal a trouvé les renseignements sur le complot de Marano. Mais la réalité de cette entreprise est confirmée par la correspondance de l'ambassadeur de France. V. DARU, t. VIII, p. 331.

Page 74. — (1) La mutinerie des troupes hollandaises de Nassau est constatée par les pièces officielles vénitiennes.

Page 75. — (1) Saint-Réal a trouvé ces noms (dont il a d'ailleurs déformé au moins un) dans le *Mercur*e, dans le *Sommario* et dans la *Lettre de Jacques*

Pierre ; mais Tournon est aussi nommé dans la *Correspondance* de Broussin, frère de Bruslart de Léon, ambassadeur de France.

Page 83. — (1) Le traité de Paris, appelé aussi traité de Madrid, mit fin en effet, officiellement du moins, à la double guerre de Venise et de l'archiduc, soutenu par les Espagnols, et de la Savoie avec le duc de Mantoue, soutenu également par le gouverneur espagnol de Milan, pour la possession du Montferrat.

Page 88. — (1) Cette péripétie, que Saint-Réal a tirée du *Sommario*, est historique. On en trouve le récit dans la *Correspondance* de Léon Bruslart et dans plusieurs pièces d'archives. V. DARU, t. VIII, p. 313. Et c'est ici que paraît le personnage qui s'appela réellement Jaffier. Voir la note 4 de la page 32.

Page 91. — (1) Les deux Brulard, ou Bruillart, n'ont bien entendu rien de commun avec l'ambassadeur de France, Bruslart de Léon.

Page 95. — (1) Ainsi qu'on peut le voir dans notre appendice I, c'est sous le doge Nicolas Donato et non sous le doge Priuli que la conjuration fut découverte.

Page 101. — (1) Tous ces détails, ainsi que la plupart des circonstances du rôle de Nolot, se trouvent dans la lettre de Jacques Pierre au duc d'Ossone. Il est donc probable qu'ils sont authentiques.

Page 102. — (1) Cette rencontre de la flotte napolitaine et des corsaires, qui retarda en effet l'exécution du complot, est mentionnée par Nani.

Page 111. — (1) En 1618, l'Ascension fut le 24 mai. Or la conspiration était découverte depuis le 14 ; et la lettre publiée dans le *Mercure* est du 21. Cette inexactitude, constatée par Grosley, a été le point de départ de sa démonstration. D'ailleurs, c'est en automne seulement que la conjuration devait éclater.

Page 127. — (1) La cérémonie des épousailles de la mer avait lieu en effet le jour de l'Ascension. C'est alors que le doge, monté sur le *Bucentaure*, jetait un anneau d'or dans les flots, en disant : « Nous t'épousons, ô mer, en signe de véritable et perpétuelle domination. » On voit d'ailleurs par tout le récit de Saint-Réal combien les fêtes et cérémonies vénitiennes étaient alors populaires en Europe.

Page 131. — (1) Voir page 32, note 4, l'origine de cet épisode dans le *Sommario*. Quant aux deux Dauphinois, que Saint-Réal a trouvés dans Nani, il faut reconnaître en eux Juven et Montcassin.

Page 138. — (1) Cette fin tragique n'est donc pas conforme à la vérité historique — s'il s'agit de Balthasar Juven ; quant à Antoine Jaffier, le dénonciateur de 1617, les documents d'archives, du moins ceux que nous connaissons, ne racontent pas sa mort.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
INTRODUCTION	11
Bibliographie.	29
Avis	32
Conjuration des Espagnols	33
Appendices	141
Notes.	155

LA COLLECTION DES
CHEFS-D'ŒUVRE MÉCONNUS
EST IMPRIMÉE PAR
FRÉDÉRIC PAILLART
IMPRIMEUR A ABBEVILLE
(SOMME), SUR VÉLIN
PUR CHIFFON DES PAPETERIES
D'ANNONAY ET DE RENAGE

Prix : 12 f

603836

Saint-Réal, César Vichard de
Conjuration des Espagnols contre la
république de Venise... [Ed. by: A. Lombard.

LF
SL51conL

University of Toronto
Library

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET

Acme Library Card Pocket
LOWE-MARTIN CO. LIM.

